



Université Panthéon-Assas

**BANQUE DES MEMOIRES**

**Master Etudes politiques**

**Dirigé par Hugues Portelli**

**2011**

***Du mouvement au parti politique : le processus d'institutionnalisation et la place du « villepinisme » dans le système de partis.***

**Stéphane de Maupeou**

**Sous la direction de Jacques Chevallier**



**Université Paris II Panthéon-Assas**  
**Faculté de droit, sciences économiques et sociales**

Deuxième année de Master d'Etudes politiques

**Du mouvement au parti politique : le processus  
d'institutionnalisation et la place du  
« villepinisme » dans le système de partis.**

Mémoire préparé sous la direction du Prof. Jacques CHEVALLIER

Présenté et soutenu par Stéphane de MAUPEOU

Le 23 septembre 2011

## **Avertissement**

L'université Paris II Panthéon-Assas n'entend donner aucune approbation ou improbation aux opinions émises dans les mémoires de recherche. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

## SOMMAIRE

<b>Introduction générale</b> .....	5
<b>PREMIERE PARTIE</b>	
<b>GENESE DU « VILLEPINISME » : DE LA FACTION A L'ENTREPRISE POLITIQUE</b> .....	19
Chapitre I. Dominique de Villepin : trajectoire d'un « présidentiable ».....	21
Chapitre II. Du « Club Villepin » à « République Solidaire » : le chemin vers l'institutionnalisation.....	39
<b>DEUXIEME PARTIE</b>	
<b>L'ENTREPRISE POLITIQUE : CONTRAINTE ENVIRONNEMENTALE ET MIMETISME PARTISAN</b> .....	54
Chapitre I. La contrainte environnementale à l'origine d'une dynamique centralisatrice .....	56
Chapitre II. Les organes du militantisme partisan .....	72
<b>TROISIEME PARTIE</b>	
<b>QU'EST-CE QUE LE « VILLEPINISME » ? RETOUR SUR UN OBJET</b> .....	95
Chapitre I. République Solidaire, vrai faux parti ? .....	97
Chapitre II. La place du « villepinisme » dans le système de partis ou le « gaullisme, une classification impossible » ?.....	110
<b>Conclusion générale</b> .....	122
<b>Annexes</b> .....	124
<b>Bibliographie</b> .....	129
<b>Table des matières</b> .....	135

## INTRODUCTION GENERALE

L'idée de démocratie reste inséparable de la libre expression des individus et, corrélativement, de la « *faculté offerte aux individus de s'associer pour manifester et défendre leurs idées et leurs intérêts* »<sup>1</sup>. La démocratisation des pays de l'Est qui a suivi l'effondrement des systèmes totalitaires, et qui s'est traduite par la reconnaissance du pluralisme, en a largement fait la preuve. En France, ce pluralisme est garanti par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 relative au contrat d'association adoptée sous le gouvernement de Pierre Waldeck-Rousseau (juin 1899- juin 1902). Elle proclame dans son article 1 que : « *L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices* »<sup>2</sup>. Toutefois, la reconnaissance juridique de cette liberté qui ouvre la porte à la création de structures d'individus convergeant vers la défense d'un intérêt commun n'est pas, pour le politiste et le sociologue, la marque de naissance des partis politiques.

Le terme même de « parti » est « *antérieur à la réalité qu'il recouvre en science politique* »<sup>3</sup>. Déjà sous la République romaine, on observe l'existence de formes proto-partisanes, les factions, définies par un clivage social entre patriciens et plébéiens et des soutiens populaires apportés à des orateurs et des familles influentes. Plus tard, à Florence, le conflit opposant le pape et l'empereur Frédéric II se structure en deux partis : les Guelfes et les Gibelins. Plus récemment encore, au XVIII<sup>e</sup> siècle, la Révolution française voit naître une structuration des combats politiques autour de clubs (l'opposition entre la Montagne et le Marais, entre Jacobins et Girondins) dirigés par des leaders charismatiques qui s'affrontent dans des joutes verbales. Cependant, il apparaît nécessaire de s'interroger sur cette forme spécifique de l'action collective qu'est le parti politique et qui, à rebours des autres formes, se caractérise par un

---

<sup>1</sup> MENY Yves, *Le système politique français*, Paris, Montchrestien, 2008, 6<sup>e</sup> éd., p. 55.

<sup>2</sup> Loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association – source : [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

<sup>3</sup> NAY Olivier, CARCASSONNE Guy, DREYFUS Françoise & DUHAMEL Olivier (dir.), *Lexique de Science politique : Vie et institutions politiques*, Dalloz, 2008.

objectif de conquête et d'exercice du pouvoir. Cet objectif est d'ailleurs un point commun à presque l'ensemble des définitions<sup>4</sup> dont leurs auteurs font parfois davantage preuve d'une « *obsession typologiste* »<sup>5</sup> que d'une véritable volonté de décrire une réalité sociale.

Caractérisées par l'hétérogénéité de leur contenu, « *les définitions des partis politiques sont sans doutes aussi nombreuses que les auteurs qui les ont étudiés* »<sup>6</sup>. Ils ont connu de nombreuses évolutions structurelles de telle sorte que « *chaque type répertorié de partis constitue une forme particulière d'articulation entre la société et l'Etat, caractéristique d'une phase de la démocratie contemporaine, tout en étant par ailleurs une « réponse » aux formes de partis qui l'ont précédée* »<sup>7</sup>. C'est à partir de ce constat que Richard Katz et Peter Mair ont pu établir une classification chronologique sur les trois derniers siècles, reprenant quatre grands types de parti : parti de cadre (XIX<sup>e</sup>), parti de masse (1880-1960), parti attrape-tout (à partir de 1945) et « *cartel party* » (à partir de 1970).

Ainsi, dans leur acception moderne, les partis sont nés vers la fin du XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle corrélativement aux procédures électorales et parlementaires desquelles procéda leur physionomie<sup>8</sup>. La distinction entre « parti de cadre » et « parti de masse », basée sur des différences en termes d'origine, de taille et de structure, a été introduite par le politiste français Maurice Duverger dans son ouvrage *Les partis politiques*, publié en 1951 et devenu désormais un « classique » de la science politique. Privilégiant l'analyse organisationnelle, Duverger affirme d'emblé que « *les partis actuels se définissent beaucoup moins par leur programme ou la classe de leurs*

---

<sup>4</sup> En réalité, cet objectif est affirmé pour la première fois par Max Weber dans son ouvrage *Wirtschaft und Gesellschaft* publié à titre posthume en 1921 (trad. fr. *Economie et Société*, 1971). Weber voit dans le parti politique une « entreprise » de conquête du pouvoir ; de même Joseph Schumpeter en 1942 prend le contre-pied de la définition d'Edmund Burke : « Un parti n'est pas (...) un groupe d'hommes qui entendent promouvoir le bien-être public sur la base d'un principe particulier sur lequel ils se sont tous accordés. (...) Un parti est un groupe dont les membres proposent d'agir ensemble dans le conflit concurrentiel pour le pouvoir politique » (*Capitalisme, socialisme et démocratie*, trad. fr. 1951).

<sup>5</sup> SAWICKI Frédéric, « La science politique et l'étude des partis politiques », *Cahiers Français*, 1996, n°276, pp. 51-59.

<sup>6</sup> COTTERET Jean-Marie, EMERI Claude, *Le marché électoral*, Paris, Michalon, 2004, p. 55.

<sup>7</sup> MENY Yves, SUREL Yves, *Politique comparée : les démocraties*, Paris, Montchrestien, 2009, 8<sup>e</sup> éd., p. 83.

<sup>8</sup> Cette thèse reste toutefois contesté (cf. CHARLOT Jean & Monica, « Les groupes politiques dans leur environnement », pp. 443-444, in GRAWITZ Madeleine, LECA Jean (dir.), *Traité de science politique*, Paris, PUF, 1985, vol. 3, pp. 429-495). De même, alors que de nombreux politistes font état d'une apparition des partis politiques, dans l'acception actuelle du terme, en Angleterre, pour Daniel-Louis Seiler, ils naissent aux Etats-Unis dans l'opposition entre les Fédéralistes et les Démocrates-républicains (cf. *De la comparaison des partis politiques*, Paris, Economica, 1986, ) ; Voir également le chapitre consacré aux partis politiques dans le manuel d'Yves Mény et Yves Surel (*Politique comparée : Les démocraties*, Paris, Montchrestien, 2009, 8<sup>e</sup> éd).

*adhérents que par la nature de leur organisation* »<sup>9</sup>. Le parti de cadre est ainsi une fédération de comités locaux, disposant d'une grande autonomie, constitués au sein de chaque circonscription électorale et groupant des personnalités influentes. Son opposé, le parti de masse, est né du manque de ressources personnelles à disposition des élus de gauche, les contraignant à rechercher le soutien d'une organisation. La « *généralisation de l'entrée des masses populaires dans la vie politique* »<sup>10</sup>, qui caractérisait le XIX<sup>e</sup> siècle (1848, droit de vote universel masculin en France), signe pour Duverger la fin du parti de cadre et la généralisation du parti de masse : « *L'encadrement de centaines de milliers d'hommes, voire de millions (...), le recouvrement régulier de cet impôt partisan qu'est la cotisation, imposait une organisation administrative beaucoup plus rigide que celle des partis de cadre* »<sup>11</sup>. Si la synthèse de Duverger a fait l'objet de contestations, cela n'a pas pour autant empêché son ouvrage d'apparaître comme « *une ligne de démarcation dans la sociologie des partis politiques* »<sup>12</sup> séparant les pères fondateurs de la science politique contemporaine.

Comme le dit le proverbe : « Il faut rendre à César ce qui est à César ». A cet égard, la science politique a privilégié successivement plusieurs angles d'études du phénomène partisan auxquels se rattachent plusieurs visions différentes. Ainsi, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, Benjamin Constant voit le parti comme « *une réunion d'hommes qui professent la même doctrine politique* »<sup>13</sup>, tandis que Karl Marx, s'intéressant au parti en tant qu'infrastructure sociale, le voit comme le mode d'expression politique d'une classe sociale. Mais l'angle d'étude dominant en science politique reste celui de l'analyse organisationnelle. La première vague de travaux<sup>14</sup> – celle des pères fondateurs – a été initiée par Moisei Ostrogorski (1854-1919) dans son « *livre fondateur* », selon Pierre Avril, paru en 1903 sous le titre *La Démocratie et l'organisation des partis politiques*. Ostrogorski s'intéresse aux partis politiques en tant que conséquence du « *fonctionnement du gouvernement démocratique* »<sup>15</sup> à travers une étude sur les partis des démocraties anglo-saxonnes, alors davantage stabilisées en occident. Max Weber (1864-1920) et Roberto Michels (1876-1936) en Allemagne, Augustin Cochin (1876-1916) en France, pour ne citer que ceux-là, ont contribué dans la lignée des travaux

---

<sup>9</sup> DUVERGER Maurice, *Les partis politiques*, Paris, Armand Colin, 1976 (1<sup>ère</sup> éd. 1951), p. 20.

<sup>10</sup> SEILER Daniel-Louis, *De la comparaison des partis politiques*, Paris, Economica (coll. « Politique comparée »), 1986, p. 43.

<sup>11</sup> DUVERGER Maurice, *Introduction à la politique*, Gallimard, 1964, pp. 169-170.

<sup>12</sup> SEILER Daniel-Louis, *op. cit.*, p. 22.

<sup>13</sup> CONSTANT Benjamin, cité par SEILER Daniel-Louis, *idem.*, p. 69.

<sup>14</sup> On distingue une vague « anté-Duverger » et une vague « post-Duverger ».

<sup>15</sup> OSTROGORSKI Moisei, *La démocratie et les partis politiques*, Paris, Fayard, 1993 (1<sup>ère</sup> éd. 1903), préface de Pierre Avril, p. 33.



d'Ostrogorski à l'étude du phénomène partisan dans son aspect organisationnel. En 1911, R. Michels publie son plus célèbre ouvrage intitulé *Zur Soziologie des Parteiwesens in der modernen Demokratie. Untersuchungen über die oligarchischen Tendenzen des Gruppenlebens*<sup>16</sup>, portant majoritairement sur les partis ouvriers et le parti socialiste, dans lequel il élabore sa célèbre loi d'airain de l'oligarchie : « *L'existence de chefs est un phénomène inhérent à toutes les formes de vie sociale* »<sup>17</sup>. Enfin, par son ouvrage posthume *La Révolution et la libre pensée* (1924), Augustin Cochin offre à la science politique une « *véritable sociologie des sociétés de pensée du XVIII<sup>e</sup> siècle* »<sup>18</sup> qui ont préfiguré les partis politiques. C'est avec Duverger que s'achève ce que Pierre Avril nomme la « *préhistoire française de l'organisation politique* »<sup>19</sup>, ouvrant la voie à une analyse nouvelle : celle des fonctions des partis. Les interrogations sur les partis vont alors s'orienter sur ce qu'ils font, davantage que sur ce qu'ils sont.

Depuis la dichotomie de Duverger entre parti de cadre et parti de masse, la typologie des partis politiques n'a cessé de s'enrichir de concepts nouveaux<sup>20</sup>. On peut citer par auteur :

- le « *catch-all party* » (parti attrape-tout) du politiste germano-américain Otto Kirchheimer dont l'objectif est de rassembler le plus d'adhérents par la promotion d'idées consensuelles<sup>21</sup>. Il se caractérise par la défense de thèmes généraux, un électorat diversifié, un programme d'agrégation et une direction extrovertie ;
- le « parti de rassemblement » et le « parti clientéliste » de Jean Charlot ;
- le parti « d'intérimaires » caractérisé par une structure souple et épisodique où la campagne est confiée à des experts, le parti « de patronage » qui repose sur un contrôle des postes administratifs et électifs et le parti « de militants » caractérisé par une structure lourde, une organisation militante et activité régulière, proposé par Michel Offerlé<sup>22</sup> ;

---

<sup>16</sup> L'ouvrage est traduit en français en 1914 sous le titre : *Les Partis politiques. Essai sur les tendances oligarchiques des démocraties*.

<sup>17</sup> MICHELS Roberto, *Les partis politiques. Essai sur les tendances oligarchiques des démocraties*, Bruxelles, éd. de l'Université de Bruxelles, 2009 (1<sup>ère</sup> éd. 1911).

<sup>18</sup> AVRIL Pierre, « préface » in OSTROGORSKI Moisei, *op. cit.*, p. 20.

<sup>19</sup> *idem*.

<sup>20</sup> Le nombre excessif des concepts développés – parfois reformulés d'une manière différente par un auteur ou encore peu ou prou amendés – nous a amené à faire ici une sélection en fonction de la bibliographie, bien sûr non exhaustive, que nous avons utilisée.

<sup>21</sup> « Parti souple de compromis et de rassemblement, le « parti attrape-tout » gagne en extension ce qu'il perd en intensité et en cohésion » (CHARLOT Jean & Monica, *op. cit.*, p. 458).

<sup>22</sup> OFFERLE Michel, *Les partis politiques*, Paris, PUF (coll. « Que sais-je ? »), 2006, 5<sup>e</sup> éd. (1<sup>ère</sup> éd. 1987), pp. 43-44.

- le « parti horizontal » de Daniel-Louis Seiler qui « (*rassemble*) *hommes de droite, du centre et de gauche autour d'un projet politique qui transcende les notions de droite et de gauche* »<sup>23</sup> ;
- le « *cartel party* » proposé par Richard Katz et Peter Mair dans leur typologie se développe à partir des années 1970. Ce concept conçoit les partis comme « *des structures de sélection et de professionnalisation des élites politiques, qui se partagent plus qu'ils n'entrent en compétition sur le marché électoral* »<sup>24</sup> et qui engendrerait, aujourd'hui, une « *cristallisation* » de la compétition électorale.

Cette dernière thèse proposée par Katz et Mair a amené récemment Florence Haegel et Gérard Grunberg, tous deux chercheurs au Centre d'études européennes de l'Institut d'études politiques de Paris, à parler d'un bipartisme en France<sup>25</sup> reposant sur l'Union pour un mouvement populaire et le Parti socialiste<sup>26</sup>. En plus d'être les formes politiques les plus importantes (nombre de militants, nombre d'élus, taille de l'organisation) et symétriquement réciproques, l'UMP et le PS présenteraient de nombreux éléments convergents : système d'élection du candidat à la présidentielle par les adhérents, organisation simultanée de débats, etc. Or, il semblerait que cette transformation systémique qui érigerait l'UMP et le PS au rang d'uniques formations en mesure d'assurer les fonctions gouvernementales ait été remise en question par les désaffections de certaines personnalités politiques à l'égard de l'UMP et notamment de son leader du moment, Nicolas Sarkozy. Cette désaffection passe par la recherche d'une autonomie vis-à-vis de la formation majoritaire. Dès 2007, Nicolas Dupont-Aignan quitte l'UMP et se présente à l'élection présidentielle en tant que candidat « gaulliste et républicain ». Trois ans plus tard, les dissensions se manifestent à nouveau avec l'autonomie du gaulliste Dominique de Villepin et de ses partisans face à la dérive droitière de l'UMP. Il en est de même pour le Parti radical de Jean-Louis Borloo qui renonce à son statut de personne morale associée à l'UMP en mai 2011 et entend se présenter en 2012, et de Christine Boutin qui, si elle n'a pas quitté l'UMP, annonce sa candidature en 2012 contre toute logique d'union.

Des trois dernières personnalités, c'est Dominique de Villepin qui va franchir le cap de l'autonomie organisationnelle en vue de sa candidature à l'élection présidentielle de 2012. Mais cette ambition n'est pas récente. Déjà, à moins d'un an de l'élection

<sup>23</sup> SEILER Daniel-Louis, *op. cit.*, p. 97.

<sup>24</sup> MENY Yves, SUREL Yves, *op. cit.*, pp. 83-84.

<sup>25</sup> HAEGEL Florence, GRUNBERG Gérard, *La France vers le bipartisme ? La présidentialisation du PS et de l'UMP*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2007.

<sup>26</sup> Plus loin, UMP et PS.

présidentielle de 2007, la création par le Premier ministre, le 13 novembre 2006, d'une structure de parti « *au cas où il en aurait besoin* »<sup>27</sup>, nommée Courage République, était passée inaperçue. De ce parti fantôme, le Premier ministre n'en a pas eu besoin en l'absence de candidature à la présidentielle. Nicolas Sarkozy, président de l'UMP depuis novembre 2004, a réussi à fédérer autour de lui. Il est élu au second tour avec 53,06% des suffrages exprimés contre la candidate de gauche, Ségolène Royal (46,94%)<sup>28</sup>. La création de Courage République sombre dans l'oubli<sup>29</sup> mais les ambitions du Premier ministre ne sont pas pour autant rangées au placard. A la date anniversaire de l'appel du général de Gaulle, le 18 juin 2009, se tient à Paris une assemblée générale en vue d'adopter les statuts d'une nouvelle association politique : le Club Villepin<sup>30</sup>, tandis que Villepin est mis en examen dans l'affaire Clearstream. Cette association permet de regrouper ce qui n'était alors qu'un mouvement<sup>31</sup> fait de personnalités politiques, dites « villepinistes », réunies autour de Dominique de Villepin sans cohérence apparente.

Le terme « villepinisme » apparaît pour la première fois dans une tribune du quotidien *Le Monde* en 2003 sous la plume de Gaïdz Minassian, mais le néologisme désigne alors la pratique de la fonction du ministre des Affaires étrangères Dominique de Villepin, par opposition à celle de son prédécesseur Hubert Védrine<sup>32</sup>. Il faut attendre l'année 2005 pour que le terme désigne, dans la bouche du député Jean-Pierre Grand, les partisans de Dominique de Villepin, c'est-à-dire un mouvement politique : « (...) vous verrez que le villepinisme deviendra la mode »<sup>33</sup>. Mais ce phénomène d'identification des partisans au leader n'est pas nouveau. A la vérité, ce phénomène, en tant que reconnaissance d'un groupe distinct nouant des liens d'allégeance à un leader peut être considéré comme la première étape du processus d'institutionnalisation du villepinisme, dont la création du Club Villepin est la deuxième.

La troisième étape de ce processus d'institutionnalisation est la création d'un mouvement politique le 19 juin 2010, alors même que Villepin est toujours membre de

---

<sup>27</sup> Entretien du 21 juin 2011, secrétaire générale de République Solidaire et responsable de la coordination du projet.

<sup>28</sup> Site du Ministère de l'Intérieur – source : [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

<sup>29</sup> Pratiquement aucun des interviewés ne connaissaient l'existence d'une telle structure.

<sup>30</sup> Adoptés le 18 juin 2009 en assemblée générale, les statuts sont déposés le 2 juillet et publiés au Journal Officiel le 8 juillet 2009.

<sup>31</sup> Daniel-Louis Seiler définit comme mouvement « tout phénomène partisan contemporain qui pour des raisons de décantation politique – caractère récent de son émergence sur la scène politique – ou de fermeture autoritaire du système de pouvoir, ne s'est pas encore traduit en organisation partisane incorporée » (*op. cit.*).

<sup>32</sup> *Le Monde*, 4 mars 2003.

<sup>33</sup> *Le Figaro*, 4 juillet 2005. Le terme « villepinisme » apparaît toutefois dans un article de presse moins d'un mois auparavant sous la forme d'une interrogation: « *Le « villepinisme » existe-t-il ?* » (*L'Express*, 13 juin 2005).

l'UMP. Ce double jeu place la nouvelle formation dans une position ambivalente. L'initiative de Villepin serait-elle commanditée par l'UMP afin de capter un électorat du centre au premier tour en vue d'un report au second dans la perspective de 2012 ? La complexité des règles du jeu politique rend l'hypothèse intéressante mais peu crédible, d'autant plus que la stratégie politique engagée par l'ancien Premier ministre n'a cessé de s'inscrire dans un processus de démarcation, sinon d'opposition, vis-à-vis de l'UMP. Comme toute apparition d'une formation politique sur la scène française, c'est « *un évènement en soi (...) et mérite donc étude* »<sup>34</sup>.

Néanmoins, plus qu'une simple apparition qui serait la conséquence de la fusion ou de la restructuration d'un mouvement déjà existant, à l'instar de l'UMP en 2002, République Solidaire est une création *ex nihilo*. Nous avons donc à faire, plus largement, à un processus d'institutionnalisation qui conduit tout mouvement politique à l'adoption d'une structure stabilisée. Quelles sont les implications de ce processus d'institutionnalisation du mouvement villepiniste ? Il s'agit de s'interroger sur la portée d'une création comme République Solidaire et sur son impact au sein du système de partis, tout en nourrissant une réflexion sur les logiques qui sous-tendent la création et l'organisation d'un parti politique au sein d'un système donné à partir de l'objet étudié.

A cet égard, l'hypothèse de la présente étude est la suivante : sous la pression d'un glissement à droite de l'UMP, Dominique de Villepin et ses partisans qui défendent un « gaullisme sociale », vont profiter de la fenêtre d'ouverture que représente la faible image du président de la République dans l'opinion publique pour se démarquer de l'organisation mère et lancer leur propre formation politique. La formation qui se revendique comme un « rassemblement au-delà des partis » entend ainsi renouer avec l'héritage gaulliste qu'elle s'approprie et proposer une alternative pour l'élection présidentielle de 2012. Toutefois, la contrainte de l'élection et les règles du jeu politique vont forcer le mouvement à adopter des caractéristiques partisans et à modifier sa structure. La faiblesse de cette dernière et l'autorité immanente de son leader vont conduire finalement l'organisation à n'être qu'un parti politique au service d'une stratégie présidentielle, et agissant dans un cadre concurrentiel, c'est-à-dire adoptant une stratégie d'opposition à l'encontre des autres concurrents du système.

---

<sup>34</sup> HERMEL Abel, « Etude d'un parti politique français : l'UMP », *Pouvoirs*, 2004, vol. 4, n°111, pp. 147-158.

## METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

La création de République Solidaire en temps qu'organisation politique pose clairement la question du parti. Dès lors, il est apparu indispensable, pour saisir la réalité présente de l'évolution des organisations politiques et des pratiques militantes qui leurs sont attachées, de parcourir les ouvrages incontournables d'auteurs tels que Moisei Ostrogorski, Roberto Michels, Maurice Duverger, Jean Charlot, Frederick G. Bailey ou encore Daniel-Louis Seiler. Bien sûr, l'abondante littérature sur la question a contraint à une sélection des ouvrages qui n'est pas sans un certain impact sur notre étude. Il s'est avéré aussi nécessaire, pour éviter l'écueil de l'archaïsme analytique, de mettre à jour ces réflexions par la lecture d'ouvrages et d'articles plus récents, qui abordent soit de manière directe, soit de manière indirecte au travers d'une analyse de la démocratie, le phénomène partisan. Nous pouvons notamment citer les auteurs suivants : Florence Haegel, Jean-Marie Cotteret, Claude Emeri, Russel J. Dalton, Martin P. Wattenberg, René Rémond, Yves Mény, Yves Surel, Michel Offerlé, Juan J. Linz, Jean Blondel. Enfin, la spécificité de l'objet d'étude (une création et un développement rapide grâce à l'utilisation d'Internet, la taille du parti, la revendication d'une identité gaulliste) nous a amené à orienter la recherche documentaire vers des ouvrages davantage spécialisés. Ainsi en est-il notamment de la réflexion engagée par Annie Laurent et Bruno Villalba dans leur ouvrage collectif sur la notion de « petit parti ». Cependant, toute étude qui se respecte ne peut aboutir qu'à la condition d'articuler harmonieusement recherche documentaire et approche pragmatique.

A cet égard, ce que l'on nomme dans le jargon partisan le « terrain », c'est-à-dire les actions militantes, comme certaines réunions et rassemblements ont été minutieusement observés dans le cadre de la démarche scientifique dont le but se résume en trois termes : « *comprendre, expliquer, théoriser* »<sup>35</sup>, de telle sorte que la primauté soit accordée à la pratique des faits sur les arguments d'autorité. L'observation est, pour le chercheur, un élément fondamental qui vise à apporter des preuves empiriques à sa démonstration. De même, le site Internet de République Solidaire<sup>36</sup> comme celui de son réseau social<sup>37</sup>, ont été des sources prolifiques d'informations, voir intarissables, fournissant discours, biographies, statuts, documents internes et autres écrits. Enfin, comme dans toute enquête qualitative, il était nécessaire de confronter ensemble les données résultant de l'observation participante à des entretiens.

---

<sup>35</sup> DIEU François, *Introduction à la méthode de la science politique*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 23.

<sup>36</sup> [www.republiquesolidaire.fr](http://www.republiquesolidaire.fr)

<sup>37</sup> [www.villepincom.fr](http://www.villepincom.fr)

Dix-sept entretiens<sup>38</sup> ont ainsi été réalisés selon la méthode de l'entretien dit « semi-directif ». Le choix d'une telle méthode située au carrefour de l'entretien directif et de l'entretien non-directif participe d'un choix guidé par l'exigence d'une structuration nécessaire à la collecte de données sans que celle-ci ne s'avère contraignante. Il s'agit là de ne pas sombrer dans une rigidité méthodologique qui constituerait un frein à la réflexion de l'interviewé et risquerait ainsi de fausser les données récoltées. « *Derrière la notion de « direction » se profile l'idée de prescription, de toute-puissance du chercheur qui, parce qu'il maîtrise une méthode, influencerait les propos du locuteur* »<sup>39</sup>. A l'inverse, l'entretien non-directif qui s'apparente à la conversation libre produirait une quantité trop grande d'informations inutiles et risquerait de faire perdre de vue les objectifs de l'entretien lui-même. Autrement dit, l'entretien doit laisser place à un échange constructif plus ou moins libre entre l'interviewé et le chercheur, ce dernier se donnant la possibilité de rappeler à l'ordre celui qui sortirait du cadre de l'entretien. Le choix des interviewés, lorsque celui-ci était possible, a été fait en fonction du poids relatif des individus au sein de l'organisation : « *some respondents may count more than other in terms of their influence on the decision-making process* »<sup>40</sup>. Les entretiens concernent ainsi dix cadres nationaux et douze cadres locaux (la supériorité de ces chiffres sur le nombre total d'entretiens réalisés tient au fait que certains cadres nationaux remplissent également une fonction au niveau local) et s'étalent sur une période de quatre mois, du 9 mars 2011 au 21 juin 2011. Leur durée respective est variable et dépend du temps que l'interviewé pouvait mettre à notre disposition. Toutefois, elle n'est pas inférieure à trente minutes et n'excède pas quatre-vingt-dix minutes. Les entretiens se sont déroulés en face à face à l'exception de deux téléphoniques, douze sur les dix-sept ont été enregistrés sans difficultés particulières<sup>41</sup>.

Comme l'a dit Max Weber : « *La vocation de la science est inconditionnellement la vérité. Le métier de politicien ne tolère pas toujours qu'on la dise* »<sup>42</sup>. Cette situation paradoxale, née de l'antinomie des rôles de scientifique et d'homme politique, fait des partis politiques des milieux d'enquête originaux parfois

---

<sup>38</sup> Cf. liste des entretiens située à la fin de la bibliographie.

<sup>39</sup> BACHIR Myriam, BUSSAT Virginie, « L'entretien en actes » in BACHIR Myriam (dir.), *Les méthodes au concret*, Paris, PUF, CURAPP, 2000.

<sup>40</sup> BURNHAM Peter, GILLAND Karin, GRANT Wyn & LAYTON-HENRY Zig, *Research Methods in Politics*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2004, p. 205.

<sup>41</sup> « *A tape recorder gives a complete record of the meeting but it may inhibit respondents from being as frank as they would be in its absence* » (*idem.*, pp. 211-212)

<sup>42</sup> WEBER Max, *Le savant et le politique*, coll. « Bibliothèques 10/18 », Paris, éd. 10/18, 1963 (Plon, 1959), traduit de l'allemand par Julien Freund, p. 37.

réticents en matière d'information et rend difficile la collecte de ressources tant par voie écrite qu'orale (1). Mais cette même originalité, qui tient dans le fait qu'ils sont « *des univers relativement institutionnalisés, pluriels et concurrentiels, structurés par des logiques de pouvoir et des univers d'interconnaissance, où les différents sous-groupes communiquent* »<sup>43</sup>, va aussi mettre à l'épreuve le devoir wébérien de « neutralité axiologique » et faire peser sur l'observateur *in situ* la tentation de prendre parti (2).

## 1. Enquêter dans un parti politique : retour d'expérience

L'arène politique est avant tout un milieu de compétition dont l'enjeu est la conquête du pouvoir. A cette fin, les partis politiques cultivent une méfiance vis-à-vis de ceux qui s'intéresseraient de trop près à leurs « affaires », pour prendre un terme en accord avec la définition de Max Weber qui voit dans les partis des « entreprises politiques ». L'enjeu sous-jacent pour le chercheur va donc être d'enquêter « *le plus longtemps possible sans être (raccompagné) promptement à la sortie* »<sup>44</sup>. A cet égard, il apparaît difficile de concevoir une relation quelle qu'elle soit entre le chercheur et son milieu d'étude. Les termes même de « chercheur » et « objet d'étude » renvoient à l'idée du scientifique en blouse blanche observant des cobayes et implique *ipso facto* une atmosphère défavorable. « Enquêteur », « observateur » ou « analyste », le chercheur est perçu comme un loup dans la bergerie : les conversations libres des acteurs se modulent en un discours structuré et « politiquement correct », le voile s'abat sur la vérité et la masque<sup>45</sup>, les accès se ferment<sup>46</sup>. Enquêter dans un parti politique engendre ainsi des lacunes inévitables dues à la difficulté de la collecte des ressources qui appellent l'indulgence du lecteur.

Apparaît alors un deuxième enjeu sous-jacent pour le chercheur, celui de la mise en confiance, la transformation d'un climat défavorable en un climat favorable, c'est-à-dire propice à la confiance. Souvent méconnu des acteurs – et surtout confondu – il appartient au chercheur de redéfinir constamment son rôle, notamment la spécificité du regard scientifique du politiste face à celui du journaliste, observable à travers la différence des techniques d'enquête : l'« entretien » pour le scientifique, l'« interview »

---

<sup>43</sup> AÏT-AOUDIA Myriam, BARGEL Sophie, ETHUIN Nathalie *et al.*, « Franchir les seuils des partis. Accès au terrain et dynamiques d'enquête », *Revue internationale de politique comparée*, 2010, vol. 17, n°4, p. 15.

<sup>44</sup> *idem.*

<sup>45</sup> Lors d'un entretien, un interviewé nous demande si cela sortira dans la presse ; un autre nous interroge sur ce qu'ont dit les interviewés précédents pour déterminer ce qu'il peut dire et ne pas dire.

<sup>46</sup> L'accès à une réunion nous est interdit car « réservée aux cadres », de même que l'accès aux informations est restreint à ce qui n'est pas de l'ordre de la confidentialité.

pour le journaliste. « *Le politiste n'est pas un moraliste, un prophète, un conseiller du prince, un philosophe, un journaliste ou un essayiste. Dans l'absolu, il se comporte comme un observateur attentif et interrogatif de la réalité politique ; il s'attache à « ce qui est » plutôt qu'à « ce qui doit être »* »<sup>47</sup>. Lors d'un entretien, cette redéfinition passe par la présentation : se présenter comme « chercheur en science politique » (même si cela n'est statutairement pas vrai) ou rattaché à un centre de recherche reconnu plutôt que comme « étudiant en science politique » – au-delà du prestige de l'université – apparaît comme un gage de sérieux propice à instaurer la confiance. Le but recherché est ainsi d'atténuer l'image agressive renvoyée par celui qui enquête. Il va de soi qu'il existe autant de processus d'identification différents que de chercheurs : à chacun selon sa technique ! Dans ce processus de mise en confiance il est aussi nécessaire de ne pas négliger le cadre de l'entretien (café, lieu de travail de l'interviewé) qui modifie le rapport de force entre chercheur et interviewé soit en faveur du premier, soit en faveur du second.

Cependant, avant cette démarche de mise en confiance, et donc avant le commencement effectif de l'entretien, comme dans tout milieu d'étude, se pose la question de l'entrée sur le terrain. A cet égard, deux démarches sont possibles : d'une part, l'entrée par la « petite porte », auprès des militants et responsables locaux, d'autre part, l'entrée par la « grande porte », auprès des dirigeants nationaux. Ce choix, contraint par « *les représentations que le chercheur se fait de la légitimité de sa démarche et l'accueil qui pourrait lui être réservé* »<sup>48</sup>, a été pour cette étude le résultat d'une opportunité : la rencontre du député Jean-Pierre Grand<sup>49</sup> – croisé dans un couloir – lors d'un stage effectué à l'Assemblée nationale. Il s'agissait alors d'avoir un « *allié* » ou « *porteur* »<sup>50</sup> d'envergure pour accéder aux autres membres de l'organisation et ainsi profiter de l'effet « *snowball* »<sup>51</sup>. La fin de l'entretien avec le député Jean-Pierre Grand a donné lieu à un échange spontané de contacts susceptibles d'être intéressants pour l'enquête. Toutefois, le partage des contacts entre les « intéressants » et ceux qui ne le sont pas, ou moins, constitue dans une formation politique nouvelle un art qui doit beaucoup à l'intuition du chercheur.

L'intérêt de la recherche à l'égard d'une formation telle que République Solidaire, de création récente, suscitait chez les acteurs lors de la prise de contact deux

---

<sup>47</sup> DIEU François, *op. cit.*, p. 7.

<sup>48</sup> AÏT-AOUDIA Myriam, BARGEL Sophie, ETHUIN Nathalie *et al.*, *op. cit.*, p. 17.

<sup>49</sup> Co-responsable des fédérations et des relations avec les élus locaux, ainsi que du groupe de réflexion « Collectivités territoriales et Transports » à République Solidaire.

<sup>50</sup> AÏT-AOUDIA Myriam, BARGEL Sophie, ETHUIN Nathalie *et al.*, *op. cit.*

<sup>51</sup> BURNHAM Peter, GILLAND Karin, GRANT Wyn & LAYTON-HENRY Zig, *op. cit.*, p. 207.



réactions qui ont favorisé l'intégration au sein de l'organisation : l'étonnement d'abord, suivi de l'enthousiasme de pouvoir être un « objet de recherche ». Cette intégration, que le chercheur en observation participante se doit de faire fructifier, va paradoxalement mettre à l'épreuve son devoir de neutralité axiologique.

## **2. De la neutralité axiologique à l'emprise de l'objet sur le chercheur : les écueils de l'observation participante**

L'intégration du chercheur à son milieu/objet d'étude pose la question de l'« enclivage », c'est-à-dire l'« enrôlement, pas toujours maîtrisé, des enquêteurs non seulement dans le parti mais aussi dans ses luttes internes et dans l'une de ses « cliques » »<sup>52</sup>. Cette question va déterminer le troisième enjeu sous-jacent de la recherche au sein d'un parti politique, bien que la question de l'emprise de l'objet sur le chercheur ou, plus précisément, de l'aspiration du chercheur par son objet, ne soit pas caractéristique de l'étude d'un parti politique, mais dépend plus largement de l'étude des groupes sociaux. En effet, à travers la participation aux activités militantes, l'observation *in situ* expose le chercheur à une interaction régulière, mais non moins nécessaire, avec le milieu d'étude qui favorise en contrepartie, et souvent à l'insu du chercheur, le développement de sympathies avec les acteurs. « Si l'enquêteur s'engage sur son terrain, se met « à la place de ses enquêtés » dans une approche de sociologie compréhensive, il doit veiller à ne pas « tomber dans son objet » », rappelle Rémi Lefebvre<sup>53</sup>. Dès lors, l'analyste devra, en plus de « refouler les sentiments qui le lient à l'objet, les jugements de valeur qui surgissent spontanément en lui et qui commandent son attitude à l'égard de la société »<sup>54</sup>, remettre constamment en question son objectivité afin de ne pas biaiser son regard scientifique.

---

<sup>52</sup> AÏT-AOUDIA Myriam, BARGEL Sophie, ETHUIN Nathalie *et al.*, *op. cit.*, p. 27.

<sup>53</sup> LEFEBVRE Rémi, « Politiste et socialiste. Une politique d'enquête au PS », *Revue internationale de politique comparée*, 2010, vol. 17, n°4, p. 127.

<sup>54</sup> ARON Raymond, « Préface » in WEBER Max, *op. cit.*, pp. 30-31.

## LES METHODES D'ANALYSE

Poser la question des méthodes d'analyse amène à s'interroger sur la spécificité de l'objet étudié. En ce qui concerne notre étude, l'objet République Solidaire, s'il se définit statutairement comme un « *groupement politique* »<sup>55</sup>, est largement identifié par ses acteurs comme un parti politique. Ainsi, nous avons choisi de combiner quatre méthodes d'analyse : l'analyse organisationnelle comme point d'entrée corrélativement à une analyse de discours sous-jacente, appuyées par deux analyses, systémique et institutionnelle.

Un parti politique étant une organisation, c'est-à-dire un « *groupement d'individus structuré et régulé, ayant comme but de réaliser des objectifs collectifs déterminés* », selon la définition de Françoise Dreyfus<sup>56</sup>, l'analyse organisationnelle s'est imposée naturellement à nous. Il s'agit là de s'intéresser aux variables internes (interactions des éléments internes et stratégie des acteurs) pour en déduire une structure formelle et informelle, mais aussi aux variables externes (influence de l'environnement extérieur sur l'organisation). A la fois intrinsèque et extrinsèque, l'analyse organisationnelle « *est indispensable dès lors qu'on étudie un groupe social organisé* »<sup>57</sup>.

Tout parti naissant s'inscrivant dans un système préétabli de partis, l'analyse organisationnelle doit être appuyée d'une analyse systémique. Le système de partis se définit comme « *une configuration stable formée par les partis politiques nationaux (...) [dépendant] non seulement de l'histoire des affrontements et alliances politiques au sein d'un régime, de la force respective des partis, mais aussi de l'organisation institutionnelle de la compétition politique* »<sup>58</sup>. L'analyse systémique permet de rendre compte des relations d'un système, formel ou informel, avec son environnement, c'est-à-dire « *l'ensemble des éléments extérieurs au système et qui sont en relation avec le système* »<sup>59</sup>.

Un parti politique est aussi le résultat d'un processus dynamique et constant d'institutionnalisation. Sa relation avec son environnement l'amène à se remettre

---

<sup>55</sup> Statuts de République Solidaire consultés sur le site du mouvement – source : <http://www.republiquesolidaire.fr/wp-content/themes/republique-solidaire/pdf/statuts-republique-solidaire.pdf>

<sup>56</sup> NAY Olivier, CARCASSONNE Guy, DREYFUS Françoise & DUHAMEL Olivier (dir.), *op. cit.*

<sup>57</sup> CHEVALLIER Jacques, *Conférence de Méthode* donnée dans le cadre du Master 2 recherche « Etudes politiques » à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas (2010-2011).

<sup>58</sup> NAY Olivier, CARCASSONNE Guy, DREYFUS Françoise & DUHAMEL Olivier (dir.), *op. cit.*

<sup>59</sup> CHEVALLIER Jacques, *Conférence de méthode.*

continuellement en cause et à évoluer. Cette conception dynamique voit dans les institutions des processus dialectiques continus entre forces instituant et forces instituées par lesquelles la société s'organise. Elles apparaissent ainsi comme extérieures aux individus qui les ont créées, mais évidentes et intériorisées<sup>60</sup>. L'analyse institutionnelle est une analyse dynamique qui permet de rendre compte du processus de construction d'une institution en tant que forme sociale établie, inscrite dans un champ particulier (ici, le champ politique) tout en dépassant l'opposition individuel/collectif.

Enfin, un parti politique est un « *groupement d'individus* » que l'on peut répartir, selon une structure duale, en deux catégories d'acteurs : d'un côté les « *chefs* » qui occupent les positions de pouvoir<sup>61</sup>, de l'autre les partisans. Les premiers donnant, par l'intermédiaire de leurs discours (formels et informels) définis comme des « *actes concrets de communication* »<sup>62</sup>, la ligne de conduite du parti dont les seconds sont les vecteurs. L'analyse de discours permet de capter les évolutions, invariances et contradictions de ces discours qui, confrontés et regroupés, forment la structure idéologique dynamique de l'organisation.

Dès lors, partant d'une interrogation sur les implications du processus d'institutionnalisation du mouvement villepiniste, notre analyse s'articulera autour de trois axes : dans un premier temps, nous étudierons la genèse du mouvement, du parcours de son leader éponyme à son identification en tant que faction d'un ensemble englobant qu'est l'UMP, ainsi que sa démarche de démarcation par la création du Club Villepin le 18 juin 2009, puis de République Solidaire un an plus tard. Dans un deuxième temps, nous verrons le parti politique en tant qu'organisation, c'est-à-dire en tant qu'ensemble structuré d'acteurs hiérarchiquement répartis dans le but de répondre à l'objectif commun (formel ou informel) fixé et dépendant de l'environnement dans lequel il évolue. Enfin, dans un dernier temps nous effectuerons un retour nécessaire sur l'objet appelant à une réflexion sur la nature du mouvement et de son organisation, sa réalité cachée, et son inscription dans le système de partis en tant que formation revendiquant un héritage gaulliste.

---

<sup>60</sup> *idem.*

<sup>61</sup> MICHELS Roberto, *op. cit.*

<sup>62</sup> CHEVALLIER Jacques, *Conférence de méthode.*

## PREMIERE PARTIE

### GENESE DU « VILLEPINISME » : DE LA FACTION A L'ENTREPRISE POLITIQUE<sup>63</sup>

Le Club Villepin est créé le 18 juillet 2009<sup>64</sup> par Brigitte Girardin, ancien ministre<sup>65</sup> et fidèle de Dominique de Villepin, à la demande de ce dernier. Elle en est alors la présidente, conférant au club – dont le nom se suffit à lui-même – l'aspect d'une association de supporters d'un ancien Premier ministre mis en examen dans le cadre de l'affaire Clearstream depuis le 27 juillet 2007. Le club se donne pour ambition de porter les convictions des « villepinistes » et, plus précisément, de « *resserrer les liens entre ceux qui avaient soutenu Dominique de Villepin et ceux qui souhaitaient qu'il joue un rôle plus actif dans la vie publique* »<sup>66</sup>.

Si la création d'un club politique deux mois avant le début du procès, dont la date est fixée au 21 septembre 2009, apparaît comme une tentative inespérée de regroupement d'une faction politique en recherche de sens, elle constitue surtout une étape fondamentale dans la stratégie d'un homme politique entré en confrontation directe avec le président de la République récemment élu, Nicolas Sarkozy. Il s'agit alors de regrouper au sein d'une structure plus ou moins définie, mais non moins identifiable, un ensemble hétérogène de soutiens qui ne se perçoivent que « *de manière informelle* »<sup>67</sup> depuis 2005.

Cette opposition frontale n'est cependant pas dénuée de sens. Achevant son mandat de Premier ministre avec une faible cote de popularité suite à la crise du contrat

---

<sup>63</sup> Cette partie reprend des éléments que nous avons développés dans un mémoire précédent réalisé sous la direction du professeur Jacques Chevallier et que nous nous chargerons ici d'approfondir – source : « La stratégie politique de Dominique de Villepin après le jugement du 28 janvier 2010 », Mémoire de première année de master de science politique, Université Paris II Panthéon-Assas (2009-2010).

<sup>64</sup> Date de l'adoption des statuts en assemblée générale à Paris.

<sup>65</sup> Brigitte Girardin fut successivement ministre de l'Outre-mer du gouvernement Raffarin (mai 2002-mai 2005) et ministre délégué à la Coopération, au Développement et à la Francophonie du gouvernement Villepin (juin 2005-mai 2007).

<sup>66</sup> Entretien du 29 mars 2011, porte-parole, responsable de la coordination du projet et des groupes de réflexion « Emploi, Travail, politique de la Ville » et « Affaires sociales ».

<sup>67</sup> *idem*.

première embauche « *qui a modifié les équilibres à droite* »<sup>68</sup>, Dominique de Villepin se lance dans une stratégie politique d'opposition directe contre le chef de l'Etat qui voit sa cote de popularité s'effondrer au terme de l'état de grâce. Cette contestation populaire à l'égard de la figure présidentielle s'inscrit dans la durée, son impopularité oscille autour d'une moyenne de 65,4% d'opinion défavorable entre juin 2008 et juillet 2011<sup>69</sup>. Au temps euphorique de la victoire du 6 mai 2007 qui a vu sa popularité grimper à 65%, succède le temps des désillusions. L'impopularité du chef de l'Etat est accentuée par une incapacité de la droite, en particulier de l'UMP, à fédérer ses troupes alors qu'elle enchaîne les défaites électorales face à la gauche. Elle perd ainsi sept départements aux élections cantonales de 2008<sup>70</sup> et trente-quatre villes de plus de 30 000 habitants aux élections municipales de 2008 (dont vingt-cinq pour la seule UMP)<sup>71</sup>. La défaite aux élections régionales de mars 2010 consacre la victoire du camp de la gauche au niveau local, l'indice de popularité du président achevant de se consumer pour atteindre alors son plus bas niveau depuis son élection en 2007. C'est dans ce contexte que Dominique de Villepin, qui se déclare victime de « *l'acharnement d'un homme* »<sup>72</sup>, visant directement et officiellement le président de la République, entre dans un processus d'opposition et de victimisation qui tend à la confusion des rôles et aboutit à faire du président un bourreau et de Villepin son principal opposant, à en oublier pour un temps l'existence de la gauche, du moins médiatiquement (Chapitre I).

Mais si l'œil médiatique se focalise alors sur une querelle qui ravive les vieux démons de la droite, Dominique de Villepin a d'autres projets. Créé peu avant le procès, son club politique entre concrètement en activité le 27 octobre 2009, date à laquelle D. de Villepin réunit ses partisans dans les salons de la Maison de l'Amérique latine pour y prononcer son premier discours en tant que leader de faction. Le Club Villepin, qu'il décrit comme « *un rassemblement de volontés* »<sup>73</sup>, entre alors dans un processus de démarcation vis-à-vis du « parti-mère », l'UMP (dont il est toujours membre), qui se concrétise avec la création, après les élections régionales de mars 2010, d'un mouvement politique « *libre et indépendant* »<sup>74</sup> : République Solidaire (Chapitre II).

---

<sup>68</sup> GURREY Béatrice, JAKUBYSZYN Christophe, RIDET Philippe, « La crise du CPE a modifié les équilibres à droite », 11 avril 2006 – source : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

<sup>69</sup> [www.tns-sofres.com](http://www.tns-sofres.com)

<sup>70</sup> L'Ain, l'Allier, la Corrèze, l'Indre-et-Loire, le Lot-et-Garonne, les Deux-Sèvres, la Somme et le Val-d'Oise passent à gauche tandis que les Hautes-Alpes passent à droite.

<sup>71</sup> [www.france-politique.fr](http://www.france-politique.fr)

<sup>72</sup> Allocution de Dominique de Villepin devant la presse à l'entrée de la salle d'audience du Palais de justice de Paris, 21 septembre 2009.

<sup>73</sup> Discours de Dominique de Villepin, Maison de l'Amérique latine, 27 octobre 2010.

<sup>74</sup> Discours de Dominique de Villepin, Press Club de France, 25 mars 2010.

## CHAPITRE I. DOMINIQUE DE VILLEPIN : TRAJECTOIRE D'UN

### « PRESIDENTIABLE »

Le 28 octobre 1962 est l'une des dates fondamentales de l'histoire de la Cinquième République. Charles de Gaulle, par l'intermédiaire de l'article 11 de la Constitution, soumet à référendum le projet de loi relatif à l'élection du président de la République au suffrage universel direct. Le projet est adopté avec 62,25% d'opinion favorable rompant ainsi définitivement avec le « régime des partis »<sup>75</sup> de la Quatrième République. L'élection présidentielle devient alors une élection pivot, représentant un enjeu considérable autour duquel les partis politiques vont se structurer : « l'élection directe d'un président, conjuguée au poids institutionnel de la fonction, aurait généré une présidentialisation de la compétition politique »<sup>76</sup>. Autrement dit : « Même s'ils n'ont pas recouvré leur exclusivité et ne sont plus seuls à dominer la scène, les partis ont investi l'élection présidentielle »<sup>77</sup>.

En cela, ce sont moins les formations politiques que leurs mandataires qui entrent en concurrence dans l'arène politique. La candidature à l'élection présidentielle le confirme. Mais cette candidature n'est jamais le résultat de l'arbitraire, au contraire, elle « est le résultat d'une longue montée vers les cimes du pouvoir »<sup>78</sup> faite d'ascensions rapides, d'obstacles et de « traversés du désert » qui, à terme, permettent le sacre du candidat, c'est-à-dire la transformation de son statut de simple candidat en candidat « présidentiable ». Aussi faut-il savoir, comme le mentionne Jean-Claude Colliard, que « le soutien d'un parti est indispensable et il faut pour l'obtenir, soit une position institutionnelle forte qui entraîne l'adhésion, soit une maîtrise par le candidat des décisions de son parti, c'est-à-dire le contrôle de l'appareil »<sup>79</sup>. Cette entreprise délicate de conquête d'un parti politique est rarement le fait d'un homme seul. Davantage, elle met en scène une lutte entre des factions définies par Frederick G. Bailey comme des groupes caractérisés par une absence de cohérence idéologique et des relations transactionnelles et/ou morales segmentées qui unissent les membres au leader,

---

<sup>75</sup> Discours du général de Gaulle, Bayeux, 16 juin 1946.

<sup>76</sup> PÜTZ Christine, « La présidentialisation des partis français » in HAEGEL Florence (dir.), *Partis politiques et système partisan en France*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2007, p. 321.

<sup>77</sup> AVRIL Pierre, « La fabrique politique » in WAHL Nicholas, QUERMONNE Jean-Louis (dir.), *La France présidentielle. L'influence du suffrage universel sur la vie politique*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 1995, p. 64.

<sup>78</sup> COLLIARD Jean-Claude, « Le processus de nomination des candidats et l'organisation des campagnes électorales » in WAHL Nicolas, QUERMONNE Jean-Louis (dir.), *La France présidentielle. L'influence du suffrage universel sur la vie politique*, Paris, Les Presses de Sciences Po., 1999, p. 69.

<sup>79</sup> *idem*.

ciment du groupe : « *sans lui il n'y aurait pas de groupe* »<sup>80</sup>. Mais la constitution d'une faction n'est permise que par l'importance du capital social et politique dont dispose le leader et qui sont au fondement des relations transactionnelles et morales qui l'unissent aux membres du groupe (Section 1).

Pour autant, l'accumulation d'un capital politique n'est pas aisée. Celui-ci est perpétuellement soumis à la pression du public, définit par Jacques Julliard comme « *la foule à distance, celle qui, en dépit de l'isolement de chacun de ses membres, n'en produit pas moins ces effets collectifs qui se nomment opinion* »<sup>81</sup>. Les périodes d'action sont ainsi souvent des périodes de déficit de réputation et donc, de capital politique. Il appartient donc au leader de (re)construire systématiquement son capital politique par sa mise en valeur et l'entretien d'une image positive auprès des profanes (Section 2).

### **Section 1 – Du Quai d'Orsay à Matignon (2002-2007)**

Décrit comme un personnage « *atypique* »<sup>82</sup>, « *Dominique de Villepin s'est évertué tout au long de sa carrière à se forger une image d'homme politique à part* », écrit Xavier Jardin<sup>83</sup>. Diplomate de carrière, mais aussi historien, essayiste et poète, il veut incarner une « *certaine idée de la France* »<sup>84</sup>, libre et indépendante. Sorti de l'École nationale d'administration en 1980 (promotion Voltaire), ce haut-fonctionnaire qui a voué sa vie au service de l'État<sup>85</sup> fait son entrée en politique aux côtés de Jacques Chirac. Nommé en 1993 directeur de cabinet d'Alain Juppé, ministre des Affaires étrangères, il rejoint les équipes du candidat Chirac à l'élection présidentielle de 1995. Alors en proie à une querelle interne l'opposant à Edouard Balladur, Jacques Chirac réussit à dépasser de deux points son rival mais reste derrière le candidat socialiste Lionel Jospin qui arrive en tête au premier tour. Finalement, il sort vainqueur de la bataille au second tour le 7 mai 1995 avec 52,64% des suffrages exprimés<sup>86</sup> et nomme Dominique de Villepin secrétaire général de l'Élysée, inaugurant une « *période de douze années de collaboration avec le Président* »<sup>87</sup>. En effet, réélu en mai 2002 avec un score quasi dictatorial (82,21% des suffrages exprimés) en réaction à la montée de

---

<sup>80</sup> BAILEY Frederick G., *Les règles du jeu politique*, Paris, PUF, 1971, p. 68.

<sup>81</sup> JULLIARD Jacques, *La reine du monde. Essai sur la démocratie d'opinion*, Flammarion (coll. « Champs actuel »), 2009, p. 72.

<sup>82</sup> Entretien téléphonique du 14 juin 2011, co-responsable des relations avec la presse.

<sup>83</sup> JARDIN Xavier (dir.), *Dictionnaire de la droite*, Paris, Larousse, 2007, p. 248.

<sup>84</sup> Discours de Dominique de Villepin, La Halle Freyssinet, 19 juin 2010.

<sup>85</sup> Entretien du 19 avril 2010, présidente du Club Villepin, réalisé dans le cadre du mémoire de Master 1.

<sup>86</sup> [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

<sup>87</sup> Biographie de Dominique de Villepin sur le site [www.republiquesolidaire.fr](http://www.republiquesolidaire.fr)

l'extrême droite qui réussit à se maintenir au second tour pour la première fois dans l'histoire de la Cinquième République, Jacques Chirac appelle Dominique de Villepin au ministère des Affaires étrangères.

Le *Petit Robert* définit le « capital » comme une « somme que l'on fait valoir dans une entreprise » et qui a donné le verbe « capitaliser », c'est-à-dire « amasser de l'argent »<sup>88</sup>. Dès lors, et adapté au champ politique, le capital apparaît comme une somme que l'on fait valoir au sein de l'entreprise politique. Cette métaphore est notamment utilisée pour « désigner le comportement d'entrepreneurs politiques produisant des biens politiques (programmes, politiques publiques...) et se trouvant en compétition sur le marché politique, notamment électoral »<sup>89</sup>. Le capital renvoie donc directement à l'idée de ressources accumulées qui caractérisent la valeur d'une entité individuelle ou collective. On distingue le capital social du capital politique.

A cet égard, par l'occupation successive de postes clés (ministre des Affaires étrangères de 2002 à 2004, ministre de l'Intérieur de 2004 à 2005, Premier ministre de 2005 à 2007) D. de Villepin va nouer des relations qui lui resteront en majorité fidèles et qui constituent alors son capital social (A). A contrario, la construction de son capital politique se verra ralentie par les crises successives que connaîtra son mandat de Premier ministre, le contraignant à la révision de son engagement politique (B) étant donné que la détermination à entrer sur le marché électoral ne peut se faire qu'à l'avantage d'un capital social et politique élevé.

### *A/ La construction du capital social*

Dans son ouvrage sur *Les formes de capital* (1986), Pierre Bourdieu distingue trois formes de capital : le capital économique, le capital culturel et le capital social. Il définit alors le capital social comme l'« agrégat des ressources réelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de plus ou moins de rapports institutionnalisés de la connaissance et de l'identification mutuelles ». A ce titre le parcours politique de certains membres qui forment le conseil d'administration du Club Villepin met en exergue la formation de liens personnels, fondés sur la réciprocité, au cours de leur trajectoire politique. Sur les dix-sept membres qui composent le conseil d'administration du Club Villepin, on distingue quatre anciens ministres (Brigitte Girardin, François Goulard, Hervé Mariton, Marie-Anne Montchamp), six

---

<sup>88</sup> *Le Petit Robert*, Dictionnaire alphabétique & analogique de la langue française, Paris, S.N.L., 1972.

<sup>89</sup> NAY Olivier, CARCASSONNE Guy, DREYFUS Françoise & DUHAMEL Olivier (dir.), *op. cit.*



parlementaires (Daniel Garrigue, Guy Goeffroy, Jean-Pierre Grand, Jacques Le Guen, Georges Tron et Pierre Jarlier), cinq anciens collaborateurs (Nathalie Briot, Benoît Yvert, Franck Melloul, Philippe Mettoux, Alain Regnier) et deux « pièces rapportées » (Christophe Carignano, Philippe Nguyen).

L'engagement politique de Brigitte Girardin est marqué par un séjour de deux ans au Tchad durant son adolescence. Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris et de droit international à la Sorbonne, elle entre au ministère des Affaires étrangères en 1976 où elle est chargée d'étude à la direction du personnel et de l'administration générale. En 1978, elle intègre la Direction des Affaires africaines et malgaches où elle rencontre Dominique de Villepin, alors chargé de la corne de l'Afrique (1980-1981) et qui partage le même bureau. Elle est ensuite à la mission permanente de la France à l'ONU à New York de 1983 à 1986 alors qu'il est conseiller pour le Moyen-Orient puis directeur du service de presse et d'information de l'ambassade de France à Washington (1984-1989). Ils se retrouvent ensuite à l'occasion de la campagne présidentielle de Jacques Chirac en 1995, où ils font tous les deux « *le choix des convictions* »<sup>90</sup>. En 2000, D. de Villepin, secrétaire général de l'Élysée depuis 1995, demande à Brigitte Girardin, alors administrateur supérieur des Terres australes et antarctiques françaises depuis deux ans, de rejoindre son équipe en tant que conseiller du président pour l'outre-mer<sup>91</sup>. Elle rejoint ensuite avec lui, en 2002, le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin : elle est ministre de l'Outre-Mer, lui ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et de la Francophonie (puis de l'Intérieur en 2004). Ainsi, Brigitte Girardin et D. de Villepin sont-ils « *liés par une vraie amitié et une profonde fidélité à Jacques Chirac [qu'ils ont] toujours soutenu, y compris dans les moments difficiles* »<sup>92</sup>. En 2005, elle devient ministre délégué à la Coopération, au Développement et à la Francophonie du gouvernement de D. de Villepin, qui a remplacé Jean-Pierre Raffarin.

Au cours de son parcours, Villepin multiplie donc les liens de fidélité créant un ensemble alors hétérogène de partisans. Le député de l'Hérault, Jean-Pierre Grand, justifie son attachement par cette déclaration : « *Je l'aime depuis que je l'ai entendu à la tribune de l'ONU. Dominique de Villepin a toutes les qualités pour réussir. Un sens inné de l'Etat, un courage à toute épreuve et une fibre sociale qui ne saute peut-être pas aux yeux, mais qui est réelle* »<sup>93</sup>. De même, François Goulard, député du Morbihan, est nommé en mars 2004 secrétaire d'État aux Transports et à la mer du gouvernement

---

<sup>90</sup> Entretien du 19 avril 2010, présidente du Club Villepin, réalisé dans le cadre du mémoire de Master 1.

<sup>91</sup> [www.republiquesolidaire.fr](http://www.republiquesolidaire.fr)

<sup>92</sup> *idem*.

<sup>93</sup> *Le Figaro*, 4 juillet 2005.

Raffarin, puis ministre délégué à l'Enseignement supérieur et à la recherche dans le gouvernement Villepin en juin 2005, l'occasion pour lui de nouer des liens avec le Premier ministre.

Enfin, ces cinq anciens collaborateurs ont tous travaillé pour Dominique de Villepin alors que celui-ci était Premier ministre (2005-2007) de Jacques Chirac : Nathalie Briot, trésorière du Club Villepin, était chargé des relations avec les élus ; Franck Melloul, chef adjoint du service de presse ; Benoît Yvert, secrétaire général du Club Villepin, était en charge de la prospective ; Alain Regnier était conseiller pour la cohésion sociale, l'égalité des chances et la lutte contre l'exclusion<sup>94</sup> ; enfin, Philippe Mettoux était conseiller pour la justice<sup>95</sup>. Mais ces liens personnels trouvent parfois des attaches plus anciennes, comme pour Benoît Yvert et Franck Melloul qui ont travaillé pour D. de Villepin, au ministère des Affaires étrangères pour le premier et au ministère de l'Intérieur pour le second.

Cet ensemble de relations dynamiques formé autour de Dominique de Villepin constitue ainsi son capital social. Mais les liens ainsi créés ne sont pas pour autant définitifs. La compétition politique, si elle laisse une place à la fidélité, est avant tout une compétition d'intérêts. A cet égard, plusieurs soutiens de Villepin ne lui accorderont plus, du moins officiellement, leur appui, tel Hervé Mariton à la création de République Solidaire qui, refusant une fracture au sein de l'UMP, préfère y rester pour « *continuer à porter un regard exigeant et libre* »<sup>96</sup>. D'autres rallieront entièrement le « camp sarkozyste » à l'instar de Georges Tron qui intègre le 22 mars 2010 le gouvernement Fillon en tant que secrétaire d'Etat à la Fonction publique ou Marie-Anne Montchamp nommée secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale le 14 novembre 2010. Ces deux nominations apparaissent comme une tentative du président de la République d'affaiblir Villepin dans sa volonté d'indépendance – l'hypothèse est là. Quoiqu'il en soit, ce réseau ainsi formé consacre l'apparition d'un véritable mouvement villepiniste.

Le capital social est nécessaire à toute figure politique qui éprouve le désir de peser politiquement de telle sorte que son accroissement apparaisse comme un objectif latent du travail de l'homme politique. Dans l'ordre des ressources qui lui sont nécessaires dans sa conquête du pouvoir, comme dans son maintien, le capital politique vient seconder le capital social.

---

<sup>94</sup> [tempsréel.nouvelobs.com](http://tempsréel.nouvelobs.com)

<sup>95</sup> [www.archives-judiciaires.justice.gouv.fr](http://www.archives-judiciaires.justice.gouv.fr)

<sup>96</sup> Dépêche AFP, « Hervé Mariton décide de ne pas rejoindre le futur parti de Villepin », 11 juin 2010.

## ***B/ La construction du capital politique***

D'après Pierre Bourdieu, le capital politique s'apparente à la réputation<sup>97</sup>. On en distingue deux espèces : le capital politique que l'on possède « *à titre personnel* » et le capital politique que l'on possède « *par délégation* »<sup>98</sup>. Bien que les deux puissent être combinés, le premier est attaché à la personne et résulte soit d'une accumulation progressive qui s'inscrit dans la durée, soit d'une « *action inaugurale* » accomplie en situation de crise. Le second est détenu en tant que mandataire d'une organisation détentrice d'un capital politique thésaurisé au cours de luttes passées. Il est délégué par la procédure de l'investiture qui est, généralement, la contrepartie d'un long investissement au sein de l'organisation et d'un maillage relationnel qui présuppose un capital social élevé. Le premier est fondé sur la popularité et la reconnaissance, elle-même basée sur la possession de qualifications spécifiques. « *L'homme n'est rien d'autre que la série de ses actes* », écrivait Friedrich Hegel dans son *Encyclopédie des sciences philosophiques* en 1817 (1<sup>ère</sup> éd.).

Ainsi, tout homme politique se définit par la somme de ses décisions réalisées (décision d'entrer dans une école prestigieuse, d'appartenir à une organisation particulière, d'engager une réforme...) positives ou négatives, réfléchies ou instinctives. La difficulté de la prise de décision pour l'acteur politique ne peut donc se résumer au seul calcul de ses effets sur l'environnement. La décision doit être entendue comme un processus de construction ou de déconstruction de son capital politique. L'homme politique portant tout le poids de la responsabilité des conséquences de sa décision, il doit anticiper les réactions de l'opinion publique. Autrement dit, l'homme politique qui prend une décision basée sur la croyance que celle-ci aura des effets bénéfiques sur le futur – que ceux-ci soient calculés ou non – participe, paradoxalement, à la construction de son capital politique, c'est-à-dire de son passé. Ainsi, le capital politique ne peut être conservé qu'au prix d'un travail constant de l'homme politique visant à accumuler du crédit et à éviter le discrédit.

En cela, Villepin ne s'éloigne pas des critères d'élection classiques de l'élite politique française. Diplômé de l'Institut d'étude politique de Paris, il intègre l'École nationale d'administration en 1978. A sa sortie de l'ENA en 1980, son entrée au ministère des Affaires étrangères marque le début d'une lente montée vers les cimes du pouvoir qui va l'amener à occuper les plus hautes fonctions mettant à sa disposition

---

<sup>97</sup> BOURDIEU Pierre, *Propos sur le champ politique*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2000, p. 39 (introduction de Philippe Fritsch)

<sup>98</sup> *idem.*, p. 16.

« *une expérience du fonctionnement de l'Etat (...) unique* »<sup>99</sup>. Ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement Raffarin de 2002 à 2004, il met son intelligence rhétorique au service de l'indépendance de la France. En effet, incarnant l'opposition de la France à la logique de guerre imposée par l'administration américaine de George W. Bush, il prononce, le 14 février 2003 devant le Conseil de sécurité des Nations unies, un discours qui lui vaudra d'être applaudi par ses auditeurs. On y retrouve « *des réminiscences gaulliennes sur le « vieux pays » confronté aux Etats de la toujours jeune Amérique* »<sup>100</sup>. Bien que ni ce discours, ni les Nations unies n'aient pu empêcher le déclenchement de la guerre, cette prise de position lui confère à cinquante ans « *une stature internationale exceptionnelle* »<sup>101</sup>. Mais ce temps de gloire internationale est rattrapé trois années plus tard par les difficultés nationales.

Après avoir occupé brièvement le poste de ministre de l'Intérieur (2004-2005), il entre à Matignon à la demande de Jacques Chirac en remplacement de Jean-Pierre Raffarin alors démissionnaire. Ce dernier vit en effet sa popularité largement consumée (25% d'opinions favorables en mai<sup>102</sup>) par la victoire du « non » (55% des suffrages exprimés) au référendum sur le traité établissant une constitution pour l'Europe du 29 mai 2005. Mais c'est moins d'un an après sa nomination que Villepin voit son capital politique chanceler. Deux événements majeurs vont marquer sa mandature et faire chuter son capital politique. En octobre 2005, suite à la mort de deux jeunes dans un transformateur électrique à Clichy-sous-Bois en tentant d'échapper à la police, éclate des émeutes d'une rare violence contraignant le Premier ministre à décréter l'état d'urgence le 8 novembre 2005<sup>103</sup>, en application de la loi n° 55-385 du 3 avril 1955 relatif à l'état d'urgence. Ces événements ne s'éteindront qu'à la mi-novembre et se solderont par un lourd bilan<sup>104</sup>. Le Premier ministre verra quant à lui son impopularité atteindre 55% (cf. figure 1).

---

<sup>99</sup> Entretien du 21 juin 2011, secrétaire générale et responsable de la coordination du projet.

<sup>100</sup> BOUTIN Christophe, *Les discours qui ont changé le monde*, Paris, Le Monde/Flammarion, 2009, p. 267.

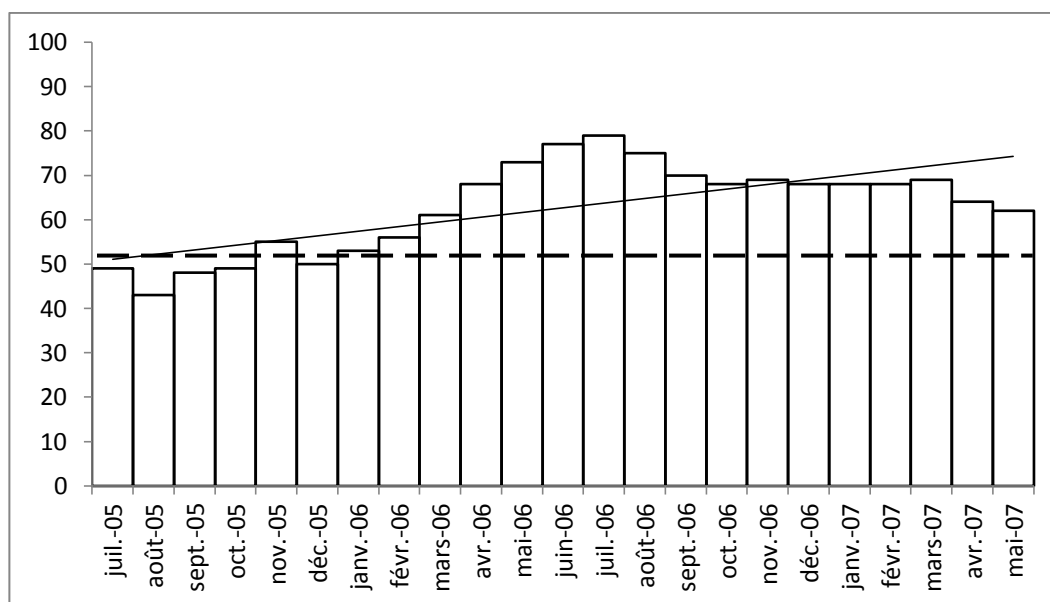
<sup>101</sup> Entretien du 21 juin 2011, secrétaire générale et responsable de la coordination du projet.

<sup>102</sup> [www.ipsos.fr](http://www.ipsos.fr)

<sup>103</sup> Décrets n°2005-1386 et n°2005-1387 du 8 novembre 2005, JORF du 9 novembre 2005.

<sup>104</sup> Voir notamment : KOKOREFF Michel, STEINAUER Odile, BARRON Pierre, « Les émeutes urbaines à l'épreuve des situations locales », *SociologieS* [En ligne], Débats, Enquêter à chaud, mis en ligne le 18 juillet 2007 – source : [sociologies.revues.org](http://sociologies.revues.org)

**Figure 1: Impopularité de Dominique de Villepin, Premier ministre**



Source : Réalisé d'après <http://www.tns-sofres.com/popularites/cote2/choixdate.php?perso=devillepin>

Moins de trois mois après ces émeutes. Villepin se retrouve de nouveau aux prises avec des mouvements sociaux, mais cette fois le contexte est différent et l'implication du Premier ministre totale. Dans la nuit du 8 au 9 février 2006, en application de l'article 49 alinéa 3 de la Constitution qui prévoit qu'un « *texte est considéré comme adopté, sauf si une motion de censure, déposée dans les vingt-quatre heures qui suivent, est votée dans les conditions prévues à l'alinéa précédent* »<sup>105</sup>, le gouvernement engage sa responsabilité sur le projet de loi pour l'égalité des chances présenté en Conseil des ministres le 11 janvier. Dénoncé comme un passage en force du Premier ministre, ce texte, dont l'article 8 porte création d'un « *contrat première embauche* », fait polémique provoquant l'ire de l'opposition. La création d'un important mouvement étudiant et lycéen « anti-CPE » (soutenu par les syndicats et partis de gauche) se généralise à l'ensemble des grandes villes. Le 7 mars se sont trente-neuf universités qui se mettent en grève<sup>106</sup>. Après une navette parlementaire, une commission mixte paritaire est établie comme le prévoit la procédure, le texte définitif est adopté par l'Assemblée nationale le 8 mars et le 9 par le Sénat. Il reviendra finalement au Conseil constitutionnel, alors saisi par soixante députés et soixante sénateurs de l'opposition, de

<sup>105</sup> Cet article a été modifié depuis la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008.

<sup>106</sup> Aix-Marseille I, Angers, Artois, Brest, Chambéry, Dijon, Grenoble I, Grenoble II, Grenoble III, La Rochelle, Le Havre, Le Mans, Lille I, Lille II, Lille III, Limoges, Lorient, Lyon II, Metz, Montpellier II, Montpellier III, Nancy, Nantes, Orléans, Pau, Poitiers, Rennes 2, Rouen, Strasbourg II, Toulouse II, Toulouse III, Tours, Paris I, Paris III, Paris IV, Paris V, Paris VI, Paris VII, Paris VIII, Paris X, Paris XIII, Evry.

trancher : la loi est promulguée le 31 mars. Mais le même jour, dans une allocution télévisée, Jacques Chirac crée un ultime rebondissement annonçant la promulgation de la loi tout en « (*demandant*) au gouvernement de préparer immédiatement deux modifications de la loi sur les points qui ont fait débat »<sup>107</sup>. Abandonné par le chef de l'Etat, Villepin n'a d'autre choix que de céder. La loi du 21 avril 2006 sur l'accès des jeunes à la vie active en entreprise vient modifier l'article 8 et supprimer le contrat première embauche. Cet épisode de l'« affaire du CPE » vient dilapider le capital politique de Dominique de Villepin : son impopularité progresse en flèche jusqu'à atteindre 79% en juillet 2006 (cf. figure 1). Bien que cette impopularité décroisse pour stagner autour de 68% d'octobre 2006 à mars 2007, « l'homme du CPE » a remplacé « l'homme du discours de l'ONU ».

Pour couronner le tout, le mandat de Villepin s'achève par sa mise en cause dans le cadre de l'affaire Clearstream. Mais loin de réaliser l'effet escompté, c'est-à-dire la mort politique d'un Villepin étouffé sous le scandale, cette affaire, qui semble cacher des combinaisons politiques complexes aux objectifs relativement mystérieux, va paradoxalement se révéler être un atout pour l'ancien Premier ministre. « *Affaibli* » et « *transformé* »<sup>108</sup>, il prend la décision de l'engagement en annonçant son souhait de se porter candidat à la prochaine élection présidentielle<sup>109</sup> et entreprend à cette fin la reconstruction de son capital politique.

## **Section 2 – La période transitoire (2007-2010) : le temps de la reconstruction**

L'année 2007 est marquée du sceau de l'élection présidentielle. Désigné candidat de l'UMP le 14 janvier 2007<sup>110</sup>, Nicolas Sarkozy lance une campagne au slogan « *Ensemble tout devient possible* ». Cette campagne basée sur le thème de la « rupture tranquille », oxymore censé rassurer une clientèle électorale et qui n'est pas sans évoquer le slogan de François Mitterrand dans sa campagne de 1981 « *La force tranquille* », semble avoir remporté l'adhésion d'une majorité de Français. Le candidat Sarkozy sort victorieux du premier tour avec 31,18% des suffrages exprimés contre

---

<sup>107</sup> Allocution du président de la République, Jacques Chirac, 31 mars 2006.

<sup>108</sup> Entretien du 21 juin 2011, secrétaire générale et responsable de la coordination du projet.

<sup>109</sup> Dominique de Villepin sur le plateau de l'émission « Comme un vendredi » diffusée sur *France 3* le 24 avril 2009 à 23h05, interrogé sur la raison pour laquelle il n'avait jamais brigué de mandat électif, déclare : « L'élection, c'est une question de circonstance, quelque soit l'élection, à quelque poste que ce soit et, en l'occurrence, il se trouve que cela ne s'est pas présenté mais je souhaite fort que cela soit possible (...) ».

<sup>110</sup> Il est désigné candidat à la présidentielle par 98,09% des suffrages exprimés lors du congrès du 14 janvier 2007.

Ségolène Royale (25,87%) et François Bayrou (18,57%)<sup>111</sup>, puis du deuxième tour avec 53,06% des suffrages exprimés contre 46,94% pour la candidate de gauche. La victoire de Nicolas Sarkozy ce 6 mai 2007 constitue une nouvelle étape dans la rupture des équilibres à droite accentuant l'effacement du gaullisme et la rupture avec le chiraquisme dont son élection à la tête de l'UMP en novembre 2004 constituait le point de départ<sup>112</sup>.

Pour Dominique de Villepin, cette année est aussi – et surtout – marquée par sa mise en examen dans l'affaire Clearstream le 27 juillet 2007 alors même que Nicolas Sarkozy s'est constitué partie civile depuis janvier 2006. Le scandale politico-médiatique d'origine dérive rapidement en « combat des chefs » opposant le nouveau président de la République à l'ancien Premier ministre qui trouvera dans cette affaire d'Etat une tribune médiatique pour entreprendre la reconstruction de son capital politique (A). Parallèlement, il va travailler à faire oublier l'image de « l'homme du CPE » hérité de 2006 en s'inscrivant à la fois dans l'héritage gaulliste – alors malmené à l'UMP – et dans la filiation de Jacques Chirac contre un Nicolas Sarkozy renvoyé à l'image d'un « usurpateur » (B).

#### ***A/ L'« affaire Clearstream » : une stratégie d'opposition***

Avant de débiter l'analyse, il est nécessaire de revenir rapidement sur la chronologie des faits qui ont marqué le déroulement de cette affaire. L'histoire remonte aux mois d'octobre et novembre 2003. Jean-Louis Gergorin, vice-président d'EADS (*European Aeronautic Defence and Space Company*), transmet au général Philippe Rondot, chargé de la coordination du renseignement au ministère de la Défense, des listes trafiquées de comptes secrets détenus chez Clearstream, une chambre de compensation internationale luxembourgeoise, dans le cadre de l'affaire des frégates de Taïwan<sup>113</sup>. Ces comptes appartiendraient à diverses personnalités du monde des affaires et de la politique (notamment Nicolas Sarkozy, Dominique Strauss-Kahn, Alain Madelin, Laurent Fabius, Jean-Pierre Chevènement, Patrick Ollier<sup>114</sup>). Le 9 janvier 2004, Dominique de Villepin, alors ministre des Affaires étrangères, demande en présence de Jean-Louis Gergorin une enquête au général Rondot, proche conseiller de

---

<sup>111</sup> [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

<sup>112</sup> STRUDEL Sylvie, « L'électorat de Nicolas Sarkozy : « rupture tranquille » ou syncrétisme tourmenté ? », *RFSP*, 2007, vol. 57, n°3, pp. 459-474.

<sup>113</sup> L'affaire des frégates de Taïwan est un scandale politico-financier concernant un contrat d'armement signé en 1991 et prévoyant la vente par des industries françaises de six frégates à la marine taïwanaise.

<sup>114</sup> Personnalités politiques citées par le faux listing qui se constitueront partie civile lors du procès.

Michèle Alliot-Marie, ministre de la Défense. De mai à octobre 2004, Jean-Louis Gergorin envoie anonymement les listes à un juge, Renaud Van Ruymbeke, qui enquête sur l'affaire des frégates de Taïwan. En janvier 2006, Nicolas Sarkozy, ministre de l'Intérieur, se constitue partie civile. Les 4, 5 et 6 juillet 2007, D. de Villepin est mis en cause par Philippe Rondot, son domicile et son bureau sont perquisitionnés. Il aurait donné à Jean-Louis Gergorin l'instruction d'ajouter le nom de Nicolas Sarkozy dans le faux listing. Redevenant simple citoyen le 15 mai 2007, Villepin est mis en examen le 27 juillet pour complicité de dénonciation calomnieuse, recel de vol, recel d'abus de confiance et complicité d'usage de faux. Il a alors interdiction de rencontrer les protagonistes de l'affaire, au titre desquels figure Jacques Chirac. En novembre 2008, il est renvoyé en correctionnelle et le procès se déroule du 21 septembre au 23 octobre 2009. Finalement, il est relaxé le 28 janvier 2010, mais le lendemain matin, le parquet interjette appel.

« *Qui se souvient encore du fond de l'affaire pénale ? De Clearstream, chambre de compensation luxembourgeoise ? Du délit de complicité de dénonciation calomnieuse aux contours juridiques obscurs ?* », s'interroge la journaliste Valérie de Senneville<sup>115</sup>. En effet, au-delà des procédures juridiques, l'affaire Clearstream met en exergue une lutte au sommet du pouvoir. D'un scandale politico-financier, l'affaire est devenue un scandale exclusivement politique. En cela, elle offre à Dominique de Villepin une tribune médiatique sur laquelle il bâtit sa stratégie d'opposition systématique au président de la République, renouant ainsi avec les vieux démons de la droite. Il n'hésite pas à vilipender publiquement et sans détour le chef de l'Etat à l'entrée de la salle d'audience le 21 septembre 2009 lorsqu'il déclare à la presse : « *Je suis ici par la volonté d'un homme, je suis ici par l'acharnement d'un homme, Nicolas Sarkozy, qui est aussi président de la République française. J'en sortirai libre et blanchi au nom du peuple français. (...) Certains voudraient croire qu'il n'y a pas dans notre pays de procès politique, je veux le croire aussi et pourtant nous sommes ici en 2009 et nous sommes en France* »<sup>116</sup>. Cette diatribe restée célèbre lui vaut d'apparaître à l'époque comme le « *meilleur opposant à Nicolas Sarkozy* »<sup>117</sup>. On retrouve la même opposition lorsque, réagissant à la déclaration du procureur de la République de Paris d'interjeter appel le 29 janvier, alors même que la veille Nicolas Sarkozy avait pris la

---

<sup>115</sup> *Les Echos*, 2 mai 2011.

<sup>116</sup> Allocution de Dominique de Villepin à la presse dans la salle des Pas perdus du Palais de justice de Paris, 21 septembre 2009.

<sup>117</sup> GEISLER Rodolphe, « Villepin, meilleur opposant à Nicolas Sarkozy », 16 octobre 2009 – source : [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr)



décision de ne pas faire appel, Villepin déclare sur le plateau de Jean-Jacques Bourdin<sup>118</sup> :

*« Je connais bien Jean-Claude Marin et je le connais en tous cas suffisamment pour savoir que ce n'est pas sa décision. Jean-Claude Marin ne souhaitait pas que le premier procès ait lieu, parce que, je l'ai entendu de sa bouche, il savait qu'il n'y avait rien dans ce dossier à me reprocher. Il décide, dit-il ce matin, de faire appel, c'est Nicolas Sarkozy, chef du parquet (...) Il est sous l'autorité hiérarchique du Garde des Sceaux et du président de la République. (...) Ce qu'elle montre cette décision, c'est qu'un homme, Nicolas Sarkozy, le président de la République, préfère persévérer dans son acharnement, dans sa haine plutôt que d'assumer la responsabilité de sa fonction (...). Il s'enferme dans sa haine, ce qui n'est pas, je crois, la vocation... en tout cas pas d'un président de la République (...) Est-ce qu'il n'y a pas là un détournement de la fonction présidentielle ? (...) Je regrette que ce spectacle pitoyable soit donné aux Français. Je regrette que la justice soit instrumentalisée quand nous savons que la justice a autre chose à faire qu'à entrer dans l'arène politique. (...) Arrêtez, Monsieur le Président, cette haine qui ne peut vous faire que du tort. (...) C'est un triste spectacle, ce n'est pas un grand jour pour la politique. »<sup>119</sup>*

Villepin se pose ainsi en victime d'un président caractérisé par « l'acharnement ». Cette posture de la victime, qui place *de facto* Nicolas Sarkozy dans celle du bourreau, est d'autant plus ancrée dans l'opinion que le chef de l'Etat commet une erreur maladroite le 23 septembre 2009, alors même que le procès n'a débuté que depuis deux jours. Dans une interview consacrée aux chaînes TF1 et France 2, le président désigne les accusés par le terme de « *coupables* ». Ce lapsus, qui rompt avec le droit fondamental de la présomption d'innocence, jette le discrédit sur le chef de l'Etat.

Mais cette stratégie ne se perçoit pas seulement au travers d'un discours « anti-sarkozyste » à peine masqué. Aussi signe-t-il l'« Appel du 14 février » pour une

---

<sup>118</sup> Dominique de Villepin est l'invité de l'émission « Bourdin direct » présentée par Jean-Jacques Bourdin, BFM TV-RMC, 29 janvier 2010, 8h30.

<sup>119</sup> Cette déclaration entre en contradiction avec son allocution devant la presse à la sortie du tribunal après l'annonce de sa relaxe (Palais de justice de Paris, 28 janvier 2010) : « Je n'ai aucune rancœur, aucune rancune, je veux tourner la page (...) et c'est vers l'avenir que je veux me tourner pour servir les Français et contribuer dans un esprit de rassemblement au redressement de la France ». Il faudra attendre le 19 juin 2010 pour voir la « page » réellement tournée.

vigilance républicaine, lancé par l'hebdomadaire *Marianne*<sup>120</sup>, aux côtés de Pierre Lefranc, ancien chef de cabinet du général de Gaulle, Jean-Paul Bled, président des Cercles universitaires d'études et de recherches gaulliennes, mais aussi de François Bayrou, Nicolas Dupont-Aignan, Ségolène Royale, Jean-Pierre Chevènement, Bertrand Delanoë, Noël Mamère, Corinne Lepage, Maurice Leroy, Jean-Christophe Lagarde, Marielle de Sarnez, André Gérin, Arnaud Montebourg, Jacqueline Gouraukt et Jean-Pierre Brard. Critiquant la rupture instaurée – comme promis – par Nicolas Sarkozy en 2007, tous fustigent un « *gouvernement marginalisé, dont le travail s'avère pré-mâché par les conseillers du Prince* », une politique du chiffre, un managérialisme présidentiel, un président « *qui reste chef de parti* », « *la mise en scène des divergences entre ses courtisans et ses ministres* » et une publicisation de la vie privée qui renvoie explicitement à l'idée du monarque. Enfin, ils rappellent leur attachement commun à « *un certain nombre de convictions et de valeurs qu'ils entendent réaffirmer* », parmi lesquelles : le principe républicain contre « *toute dérive vers une forme de pouvoir purement personnel confinant à la monarchie électorale* », une laïcité ferme et tolérante, l'indépendance de la presse, le pluralisme de l'information et une politique étrangère « *attachée à la défense du droit des peuples et soucieuse de préserver l'indépendance nationale* ». Par sa participation, Villepin rejoint le camp du « *Tous contre Sarkozy !* », ligne directrice de sa stratégie jusqu'au tournant du 19 juin 2010.

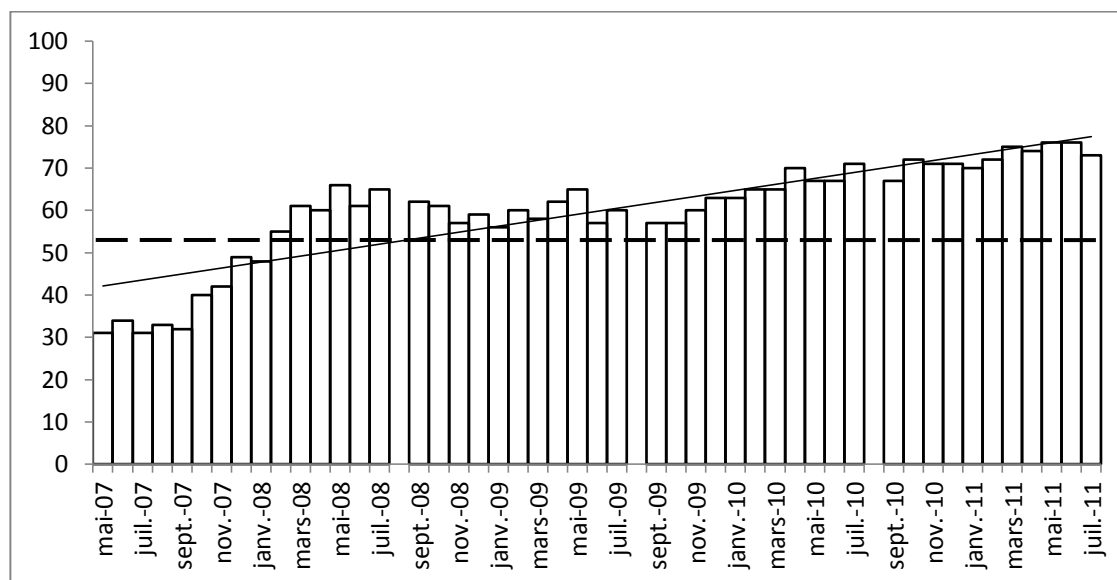
Parallèlement, en-dehors du procès, le président de la République doit faire face à l'augmentation de la contestation populaire qui met fin à son état de grâce post-présidentielle (cf. figure 2) : d'octobre 2007 à mai 2008, son indice d'image<sup>121</sup> passe de +17 à -34. De juin 2008 à octobre 2009 son image connaît une période de relative stagnation tout en restant à un indice moyen d'image négatif (-23), puis vient le temps de l'érosion : d'octobre 2009 à mai 2011 son indice d'image perd 38 points pour atteindre son plus mauvais score (-56). Mais les facteurs de cette impopularité sont extérieurs au déroulement de l'affaire Clearstream. Les variations enregistrées sont en effet trop faibles pour déduire un lien de causalité entre les événements de l'affaire et l'impopularité du président, davantage liée à l'exercice de sa fonction et à son action en tant que chef de l'Etat.

---

<sup>120</sup> *Marianne*, 14 février 2008.

<sup>121</sup> Solde entre le taux de popularité et le taux d'impopularité.

Figure 2: Impopularité du président de la République de mai 2007 à juillet 2011



Source : Réalisé d'après <http://www.tns-sofres.com/popularites/cote2/choixdate.php?perso=sarkozy>

Quoiqu'il en soit, l'impopularité du président de la République va servir la stratégie d'opposition de l'ancien Premier ministre qui va incarner la contestation, s'attribuant une fonction quasi tribunitienne. Dans le discours fondateur de République Solidaire, il déclare être « *issu de la majorité* » mais « *comme une majorité* » ne pas se reconnaître dans le discours<sup>122</sup>. Il réussit donc à revenir sur le devant de la scène derrière laquelle la crise du CPE l'avait enterré. « *Il y a encore deux ans, il avait totalement disparu des écrans radars de l'opinion et ne doit qu'au procès puis à la polémique Clearstream sa résurrection dans le cœur des Français* » analyse Gaël Sliman, directeur général adjoint de l'institut de sondage BVA (Brulé Ville et Associé)<sup>123</sup>. Mais bien qu'une majorité de Français (49% contre 38%, dont 55% de sympathisants de gauche) souhaite que Villepin se présente à l'élection présidentielle de 2012<sup>124</sup>, son capital politique reste encore fragilisé avec un indice d'image de -6 en avril 2010, une augmentation de 20 points par rapport à octobre 2009.

Malgré ce faible indice d'image, c'est davantage la nature de cette dernière que Villepin va s'évertuer à changer en mettant en place une stratégie de légitimation qui l'inscrira dans la continuité de la tradition gaulliste.

<sup>122</sup> Discours de Dominique de Villepin, La Halle Freyssinet, 19 juin 2010.

<sup>123</sup> Sondage de l'institut BVA, « Opinion sur l'actualité de Dominique de Villepin », janvier 2010.

<sup>124</sup> *idem*.

## *B/ Soigner son image : la stratégie de (re)légitimation*

Alors que Jérôme Bourdon soulignait en 1993 que « *seuls de rares sociologues et journalistes parlent de « mass-communication » ou de « mass-média »* »<sup>125</sup>, ces termes appartiennent désormais au vocabulaire courant. Les moyens d'information se sont considérablement multipliés au cours de ces dernières années : les journaux, la radio, la télévision et désormais Internet. La tendance des outils d'information les plus développés à remplacer progressivement les plus anciens s'est naturellement confirmée. Le nombre de quotidiens de la presse nationale est passé de vingt-six en 1945 à dix en 2001. En 1996, un Français consacrait en moyenne cinq heures par jour à la télévision contre seulement une demi-heure à la lecture d'un quotidien et deux heures à la radio. Si actuellement la télévision conserve la première place en matière d'information, Internet vient rivaliser directement avec la presse écrite : en 2010, la presse payante française représente un peu plus de 4,2 milliards d'exemplaires pour 876 titres, soit une baisse de 2,2% par rapport à l'année 2009 tandis que les sites de presse augmentent de 22,6% par rapport à cette même année<sup>126</sup>. Toutefois, en matière politique, la télévision reste de loin le leader incontesté de l'information. En 2007, sollicités pour répondre à la question : « *Pour vous informer en matière politique, quel média utilisez-vous le plus souvent ?* », les sondés répondent à 61% la télévision, suivie loin derrière par la radio (14%) et la presse écrite nationale (9%)<sup>127</sup>. Cette utilisation de la télévision comme source principale d'information politique lui confère une place de premier plan dans la communication politique comme dans les outils de campagne.

Disposant d'« *un pouvoir explicatif considérable sur les intentions de vote* »<sup>128</sup>, l'image politique devient un enjeu qu'il faut savoir maîtriser, notamment en période de campagne électorale. Mais loin d'être figée, « *l'image des candidats, varie au gré des déclarations, des débats, des prises de position* »<sup>129</sup>. Dès lors, la politique devient avant tout une affaire de séduction entre un acteur et son public, une « *mise en spectacle du politique* » pour Jérôme Bourdon<sup>130</sup>. Dans ce spectacle, il appartient à l'homme politique comme au comédien de choisir le rôle qu'il entend jouer sur la scène. Toutefois son image tient moins de son rôle que de l'interprétation qu'il en fait. C'est

---

<sup>125</sup> BOURDON Jérôme, « Médias et politique » in CHAGNOLLAUD Dominique (dir.), *La vie politique en France*, Seuil, 1993, p. 404.

<sup>126</sup> Observatoire de la presse – source : [www.ojd.com](http://www.ojd.com)

<sup>127</sup> PEF (2007), Cevipof-Ministère de l'Intérieur, vague 2.

<sup>128</sup> BOY Daniel, CHICHE Jean, « L'image des candidats dans la décision électorale », *RFSP*, 2007, vol. 57, n°3-4, p. 340.

<sup>129</sup> *idem*.

<sup>130</sup> BOURDON Jérôme, *op. cit.*, p. 417.

ainsi que, suite à son mandat de Premier ministre, Villepin a cherché à se débarrasser des images qui le poursuivent : « homme du CPE », « homme de la dissolution »<sup>131</sup>. Tout l'enjeu est de transformer l'image de l'homme du conflit en homme du consensus ; de transformer l'image du ministre dans sa tour d'ivoire, qui n'a jamais brigué le suffrage des Français, en un homme de terrain qui recherche le contact du peuple. En d'autres termes, il s'agit pour lui de devenir un « présidentiable », c'est-à-dire d'obtenir la légitimité nécessaire pour prétendre à la magistrature suprême. Ce soin de l'image, de la maîtrise de l'information, est habituellement du ressort des professionnels de la communication qui, corrélativement au développement de l'image comme enjeu politique, ont vu grandir leur implication dans les processus décisionnel et ont pu ainsi pénétrer le premier cercle des leaders.

Cette légitimité du candidat est étroitement liée à la notion d'héritage. Il s'agit de s'inscrire dans un processus héréditaire de succession culturelle qui n'est pas sans rappeler les règles de succession monarchique de la France des rois. Les querelles de succession y sont identiques, les fils – ici spirituels – du roi revendiquant chacun une légitimité supérieure à la succession, au-delà du droit. Ce procédé de récupération et d'intégration d'une culture politique va permettre d'accroître la cohésion du groupe désormais pensé comme « *cohérent* »<sup>132</sup>, légitimer son existence, et lui permettre de prendre la parole vis-à-vis des profanes. Les cultures politiques ne sont pas des revendications idéologiques ponctuelles mais s'apparentent à des grands courants d'idées qui s'installent dans le temps long, transcendant l'action politique elle-même. Le groupe qui était jadis dispersé et formé de l'agrégation de liens affectifs plus ou moins officieux et informels possède désormais une identité qui lui est propre, il est une faction. La faction ne se définit alors pas par une absence de cohérence idéologique, comme l'affirme Frederick G. Bailey<sup>133</sup>, mais au contraire par une culture politique qui constitue, à l'exception du leader, le seul ciment qui unit ses membres.

A cet égard Villepin ne s'est jamais démarqué de la ligne gaullo-chiracienne dans laquelle il est profondément inscrit depuis que Jacques Chirac l'a fait rentrer au gouvernement. Mais le profane perçoit peu ce qui se passe à l'intérieur des palais de la République. Ainsi, Villepin va-t-il entreprendre une stratégie de légitimation pour les

---

<sup>131</sup> Il hérite de cette image en 1997 alors qu'il est secrétaire général de l'Élysée. L'histoire veut que ce soit lui qui ait conseillé la dissolution de l'Assemblée nationale le 21 avril entraînant la victoire de la gauche aux élections législatives de mai et juin. Bien que cette thèse soit peu probable, l'image lui est restée attachée chez certains partisans de la droite.

<sup>132</sup> SIRINELLI Jean-François, « Pour une histoire des cultures politiques : le référent républicain » in CEFAÏ Daniel (dir.), *Cultures politiques*, Paris, PUF, 2001, p. 158.

<sup>133</sup> BAILEY Frederick G., *op. cit.*

uns, re-légitimation pour les autres en gardant pour soi ses convictions qui n'ont que peu d'utilité dans la persuasion du profane. Pour ce dernier, tout n'est qu'affaire d'image, il s'agit donc de persuader en premier lieu les médias, vecteurs indispensables de l'information.

Une telle stratégie permet la délégation de capital politique de Jacques Chirac, qui bénéficie d'une légende dorée depuis son retrait de la vie politique, et du gaullisme à Villepin. Cette stratégie est mise en valeur par sa pratique politique : il s'agit pour Villepin d'agir selon le principe gaullien que « *l'élection présidentielle (est) la rencontre d'un homme et d'un peuple* »<sup>134</sup>. En déplacement, le comportement de Villepin apparaît comme le reflet de Jacques Chirac en son temps : « *Les photographes l'immortalisent en train de traire une montbéliarde, de papouiller un agneau, de donner un biberon à un veau, de caresser une jument comtoise, de s'asseoir au volant d'une moissonneuse-batteuse, d'avalier un verre de lait-grenadine tout frais* », rapporte une journaliste qui l'accompagne lors de son déplacement à Vesoul dans une ferme laitière<sup>135</sup>. Les déplacements, à raison de deux par mois, doivent servir à « *labourer le terrain à la Chirac* » nous confie directement le co-responsable des déplacements<sup>136</sup>. En mars 2010, l'ancien Premier ministre participe au salon de l'Agriculture. Perçu comme un lieu de passage obligé des personnalités politiques, il y reste environ huit heures tandis que son rival, Nicolas Sarkozy, ne fait que la clôture. « *Il boit, il mange, sert les paluches, prend les vaches et les enfants à pleines mains* »<sup>137</sup>. Pour les médias, la stratégie est claire, « *Villepin fait du Chirac* »<sup>138</sup>. Homme charismatique<sup>139</sup>, son discours politique sous-tend son action. Lors de son premier discours depuis la création de son club politique en juillet 2009, il défend la vision triptyque d'une « *France républicaine* », « *solidaire* » et « *indépendante* »<sup>140</sup> en prônant un « *retour aux sources de ce qu'est la France* », c'est-à-dire « *un retour à l'esprit de nation* » contre un « *sarkozysme* » qui représente une France « *qui choisit de stigmatiser, (...) qui choisit d'accuser* »<sup>141</sup>.

Durcissant son discours, il n'hésite pas sur le plateau de l'émission « Le grand rendez-vous » d'Europe 1 à définir Nicolas Sarkozy comme « *un des problèmes de la*

---

<sup>134</sup> Entretien du 19 avril 2011, responsable de la modération du réseau social et animateur du XV<sup>e</sup> arr. de Paris.

<sup>135</sup> *Le Parisien*, 10 avril 2010.

<sup>136</sup> Entretien du 25 mars 2011, co-responsable des déplacements et de la gestion des sites internet.

<sup>137</sup> *Le Monde*, 7-8 mars 2010.

<sup>138</sup> *Le Point*, 3 mars 2010.

<sup>139</sup> Cf. Deuxième partie, Chapitre I, Section 2, B.

<sup>140</sup> Discours de Dominique de Villepin, Maison de l'Amérique latine, 27 octobre 2009.

<sup>141</sup> *idem*.

France » soulignant que « *cette parenthèse politique que nous vivons depuis 2007 doit être refermée* »<sup>142</sup>. Ce rappel brutal de son opposition à Nicolas Sarkozy, et dans un sens plus large au « sarkozysme » entendu comme une certaine forme d'exercice du pouvoir, alors qu'il soutenait dix jours plus tôt devant ses partisans réunis à la Maison de l'Amérique latine : « *Nous ne pensons pas que la politique c'est de se battre contre quiconque* »<sup>143</sup>, ne peut s'expliquer que par la fonction tribunitienne qu'il entend incarner alors même que le président souffre d'une grande impopularité<sup>144</sup>. Cette annonce participe parallèlement d'une stratégie médiatique qui s'est développée corrélativement à la possibilité de lire des vidéos sur Internet et qui consiste en trois mots : « faire le *buzz* ». Cette stratégie entend focaliser l'attention des médias par une annonce ou une action sortant d'un cadre convenu comme ordinaire. Villepin a réussi, sa charge contre l'exécutif provoque l'ire de l'UMP. De plus, le terme « *parenthèse* » exprime l'idée d'isolement de la mandature du président Sarkozy, le cantonnant ainsi à un rôle d'usurpation – plus que de « rupture » – contrairement à Dominique de Villepin qui s'inscrirait dans la lignée du chiraquisme et, *a fortiori*, du gaullisme.

La recherche de cette légitimité gaulliste (ou gaullo-chiraquienne) passe en dernier ressort par la reprise de symboles marquants : ainsi, le congrès fondateur de République Solidaire a-t-il lieu au lendemain du 18 juin, date à laquelle le général de Gaulle a prononcé en 1940 son célèbre appel au micro de la BBC dans lequel il mentionne pour la première fois la « *résistance française* »<sup>145</sup>, esprit qu'entend incarner le villepinisme. Pour Villepin, l'enjeu est de taille : il s'agit de s'approprier une idéologie désormais distillée dans les comportements politiques qui peine à retrouver un sens.

Une stratégie politique n'est jamais pensée intégralement, de même que la vocation des hommes politiques est bien souvent « *le produit de hasards socialement déterminés* »<sup>146</sup>. Mais l'étude des trajectoires politiques révèle souvent derrière la façade officielle de ce que l'on veut bien montrer des régularités tangibles. Achevant une carrière politique portée par Jacques Chirac et marquée par l'affaire du CPE lors de son mandat de Premier ministre, Villepin ne dispose que d'un capital politique relativement faible en 2007. En contrepartie, il a pu, au cours des différentes fonctions

---

<sup>142</sup> Dominique de Villepin invité à l'émission « Le grand rendez-vous » présentée par Jean-Pierre Elkabbach et Thierry Guerrier de 10h à 11h sur Europe 1, 7 novembre 2010.

<sup>143</sup> Discours de Dominique de Villepin, Maison de l'Amérique latine, 27 octobre 2009.

<sup>144</sup> Son indice d'image est à -45 (cf. figure 2, p. 34).

<sup>145</sup> BOUTIN Christophe, *op. cit.*, p. 60.

<sup>146</sup> OFFERLE Michel, *op. cit.*, p. 46.

gouvernementales qu'il a exercé, se constituer un certain capital social. Ce dernier lui est d'autant plus utile qu'il doit alors faire face à l'affaire Clearstream qui le transformera : « *de quelqu'un un peu distant avec les gens, réfractaire au contact et à la politique, il est devenu un homme politique présidentiable en novembre 2009* »<sup>147</sup>. C'est le moment que choisit Villepin pour entrer dans une logique d'opposition frontale avec le chef de l'Etat en vue de reconstruire son capital politique sur le dos du président Sarkozy qui souffre alors d'une impopularité grandissante. En parallèle, il mène une stratégie de (re)légitimation pour inscrire son action et son mouvement dans l'héritage du général de Gaulle, lui permettant d'exister en tant que faction.

Cependant, candidat officieusement déclaré à l'élection présidentielle de 2012 malgré l'obstacle que constitue le procès Clearstream jusqu'au 14 septembre 2011, date de la décision en appel, Villepin ne peut se passer de « *l'appui d'un bon appareil de parti* », l'une des conditions idéales, selon Georges Pompidou, pour être un « *présidentiable* »<sup>148</sup>.

## **CHAPITRE II. DU « CLUB VILLEPIN » A « REPUBLIQUE SOLIDAIRE » : LE CHEMIN VERS L'INSTITUTIONNALISATION**

Rappelons-le, l'arène politique est un lieu où se mène des luttes acharnées pour la conquête du pouvoir. En cela, il revient aux acteurs la mission implicite, mais non moins nécessaire, de faire fructifier leur capital social et politique. Pour Villepin, cette mission ne constitue qu'une étape dans sa montée vers les cimes du pouvoir, dans laquelle il s'est inscrit dès 2009 en passant un « *contrat de départ* »<sup>149</sup> avec ses partisans. L'étape suivante n'est autre que la structuration de son capital social pour que ce qui n'était qu'une faction politique devienne une organisation politique car, comme le rappelle Jean-Claude Colliard : « *Un candidat à l'élection présidentielle n'existe que s'il a un parti* »<sup>150</sup>, de telle sorte que candidat et parti soient intimement liés. « *L'union fait la force !* » dit le proverbe. A l'instar des prétendants au trône sous la royauté – ceci était d'autant plus vrai à l'époque des puissants féodaux – le candidat ne va plus se satisfaire d'une faction qui pourrait, par la qualité de ses membres et leur connaissance aiguë des enjeux politiques, assurer seule la légitimité de son leader. Il va rechercher

---

<sup>147</sup> Entretien du 25 mars 2011, co-responsable des déplacements et de la gestion des sites internet.

<sup>148</sup> AVRIL Pierre, *op. cit.*, p. 61.

<sup>149</sup> Entretien du 25 mars 2011, co-responsable des déplacements et de la gestion des sites internet.

<sup>150</sup> COLLIARD Jean-Claude, *op. cit.*, p. 70.



l'appui du peuple et constituer une armée, dont le parti politique est la transcription moderne.

A cet égard, Villepin demande en juin 2009 à Brigitte Girardin de créer l'association Club Villepin dont on observe deux fonctions : la première, manifeste, est de voir si l'alternative que Villepin propose répond bien à une demande des Français<sup>151</sup>, autrement dit, d'évaluer les ressources effectives et potentielles dont dispose le leader. La deuxième, latente, est la désaffiliation politique, c'est-à-dire le mouvement d'indépendance d'un groupe politique à l'égard d'un autre qui lui est numériquement supérieur. (Section 1).

Cette dernière démarche se concrétise avec la création de République Solidaire, un « *mouvement libre et indépendant* »<sup>152</sup>, qui entérine l'émergence d'une nouvelle entreprise politique dans le système de partis (Section 2).

### **Section 1 – Le processus d'indépendance : le club en tant qu'élément de désaffiliation politique**

Dans le *Lexique de Science politique*, Johanna Siméant définit les clubs politiques d'aujourd'hui comme « *des groupes de réflexion plus ou moins formels, constitués autour de sensibilités idéologiques et/ou de personnalités politiques* »<sup>153</sup>. Caractérisés par une petite taille, ils sont généralement conçus en tant que sous-ensembles d'entités collectives supérieures : les partis politiques. Elle souligne par ailleurs qu'ils constituent à la fois des « *sociétés de pensée* » et des « *regroupements d'intérêt politique* ». Ainsi caractérisés, la formation de ces clubs apparaît comme le résultat de deux variables indépendantes : d'un côté, la volonté de peser sur le plan politique en se constituant en tant que force de proposition ; de l'autre, la volonté de marquer sa différence et d'ainsi, participer au pluralisme partisan.

Le creusement de l'écart idéologique entre la faction villepiniste qui défend un gaullisme social et l'UMP caractérisé par une « *droitisation* »<sup>154</sup> va engendrer la remise en cause de la capacité de l'UMP à « *faire l'union* »<sup>155</sup> (A) et pousser les villepinistes à rechercher l'indépendance. Ainsi, le 2 juillet 2009 est créé le Club Villepin pour être,

---

<sup>151</sup> Entretien du 21 juin 2011, secrétaire générale de République Solidaire et responsable de la coordination du projet.

<sup>152</sup> Discours de Dominique de Villepin, Press Club de France, 25 mars 2010.

<sup>153</sup> NAY Olivier, CARCASSONNE Guy, DREYFUS Françoise & DUHAMEL Olivier (dir.), *op. cit.*

<sup>154</sup> Entretien du 9 mars 2011, co-responsable des fédérations et des relations avec les élus locaux et responsable du groupe de réflexion « Collectivités territoriales, Transports ».

<sup>155</sup> HAEGEL Florence, « Faire l'union. La refondation des partis de droite après les élections de 2002 », *RFSP*, 2002, vol. 52, n°5-6, pp. 561-576.

officiellement, une « *force alternative (...) qui apporte des réponses concrètes à nos concitoyens* »<sup>156</sup>. Le Club Villepin entretient néanmoins une certaine ambivalence entre une position « *au-delà des clivages partisans, au-delà des clans* »<sup>157</sup>, un discours très critique à l'égard de l'exécutif et l'appartenance de son leader et de nombreux cadres à l'UMP (B).

#### ***A/ De l'hégémonie de l'Union pour un Mouvement Populaire à sa remise en cause***

Pour comprendre dans toute sa profondeur le mouvement qui s'opère avec la création du Club Villepin, il est nécessaire de revenir sur la nature même de l'UMP et, ce que Florence Haegel qualifie de « *refondation des partis de droite* »<sup>158</sup>. Au lendemain du premier tour de l'élection présidentielle de 2002 qui voit Jacques Chirac sortir vainqueur avec 19,88% des suffrages exprimés suivi, à la stupeur générale, de Jean-Marie Le Pen avec 16,86%, va être créé officiellement l'Union pour la Majorité Présidentielle (UMP) qui remplacera alors l'Union en Mouvement créé le 4 avril 2001. Cette structure chiraquienne est alors constituée de plusieurs entités : le Rassemblement pour la République (RPR), les chiraquiens de Démocratie libérale (DL) et de l'Union pour la Démocratie française (UDF). Le 25 avril, après l'échec de François Bayrou, candidat de l'UDF à l'élection présidentielle (6,84% des suffrages exprimés), trois composantes nouvelles issues de l'UDF viennent grossir les rangs de l'UMP : le Parti radical de François Loos, le Parti populaire pour la Démocratie française d'Hervé de Charette et Ecologie bleue de Patrice Hernu. Le 5 mai, Jacques Chirac est élu avec 82,21% des voix et le 16 mai, le Forum des Républicains sociaux de Christine Boutin, ex-UDF et candidate malheureuse à la présidentielle (1,19% des voix), adhère à son tour à l'UMP. Le 16 juin, à l'issue du second tour des élections législatives, l'UMP se trouve en position largement dominante à l'Assemblée (365 députés inscrits ou apparentés). Finalement, après le vote de la disparition du RPR et de DL au sein du futur parti, a lieu le 17 novembre 2002 le congrès fondateur du parti qui prend le nom d'Union pour un Mouvement Populaire, Alain Juppé en est élu président. Caractère essentiel, les statuts du parti prévoient dans leur article 3 l'existence de « *personnes morales associées* » pour « *les associations loi 1901, disposant ou non de la qualité de parti politique, ayant régulièrement demandé leur association à l'Union et dont celle-ci a été approuvée par*

---

<sup>156</sup> Discours de Dominique de Villepin, Maison de l'Amérique latine, 27 octobre 2009.

<sup>157</sup> *idem*.

<sup>158</sup> HAEGEL Florence, *op. cit.*

*le Conseil National de l'Union* »<sup>159</sup>. A cet égard, l'UMP n'est pas un parti monolithique mais une confédération de partis et de courants au sein de laquelle existe théoriquement un espace de débat.

Deux ans plus tard, Alain Juppé démissionne laissant la place à Nicolas Sarkozy, élu à la présidence du mouvement le 28 novembre 2004. Il instaure une politique de recrutement volontariste, des dispositifs d'encadrement inspirés des techniques managériales et une réforme des statuts en vue de l'élection présidentielle de 2007, initiant ainsi ce qu'Anne-Sophie Petitfils nomme « la « seconde » fondation de l'UMP »<sup>160</sup>. Finalement, sa stratégie d'imposition de leadership et sa campagne au slogan « Ensemble tout devient possible » ont porté leurs fruits. Nicolas Sarkozy, pur produit partisan, est élu le 6 mai 2007 à la présidence de la République inaugurant un nouveau mode d'exercice du pouvoir tant dans le style que dans la forme : le « sarkozysme », caractérisé par un phénomène d'« hyper-présidentialisation ». Pour Pascal Perrineau<sup>161</sup> ce phénomène n'est pas nouveau, il date du général de Gaulle et a été pérennisé par François Mitterrand. D'ailleurs, l'« *emprise sur l'Etat* » apparaît plutôt moins forte en 2009 qu'en 1969 et il en va de même des rapports entre N. Sarkozy et les médias – on se souvient de De Gaulle parlant de « *sa télévision* »<sup>162</sup> – ou le mélange public-privé. En réalité, la transformation tient de la pénétration dans l'intimité du chef de l'Etat. Pour P. Perrineau : « *La « personne » a envahie la « fonction » et a perturbé le cérémoniel (...) auquel la République gaullienne nous avait habitués* ». Le sarkozysme donne alors naissance à une « *droite décomplexée* ». C'est précisément cet exercice particulier du pouvoir qui va amener « *l'homme de la synthèse idéologique des droites* »<sup>163</sup> de 2007 à être remis en question. « *Tout ce qui avait été fait par Chirac et les gaullistes auparavant était complètement piétiné par Sarkozy* »<sup>164</sup>.

Ainsi, l'indice d'image de l'UMP qu'il dirige depuis l'Elysée, corrélativement à celui du président (cf. figure 2), s'écroule après l'état de grâce passant de +12 en septembre 2007 à -21 en avril 2008 (cf. figure 3). Puis, après une période de reprise d'avril 2008 à septembre 2009 (-9), s'écroule définitivement pour tomber à -35 en juin 2011, son plus bas niveau depuis sa création.

---

<sup>159</sup> [www.lemouvementpopulaire.fr](http://www.lemouvementpopulaire.fr)

<sup>160</sup> PETITFILS Anne-Sophie, « La « seconde » fondation de l'UMP : techniques de recrutement et sociologie des nouveaux adhérents », *Mouvements*, 2007, vol. 4, n°52, pp. 57-63.

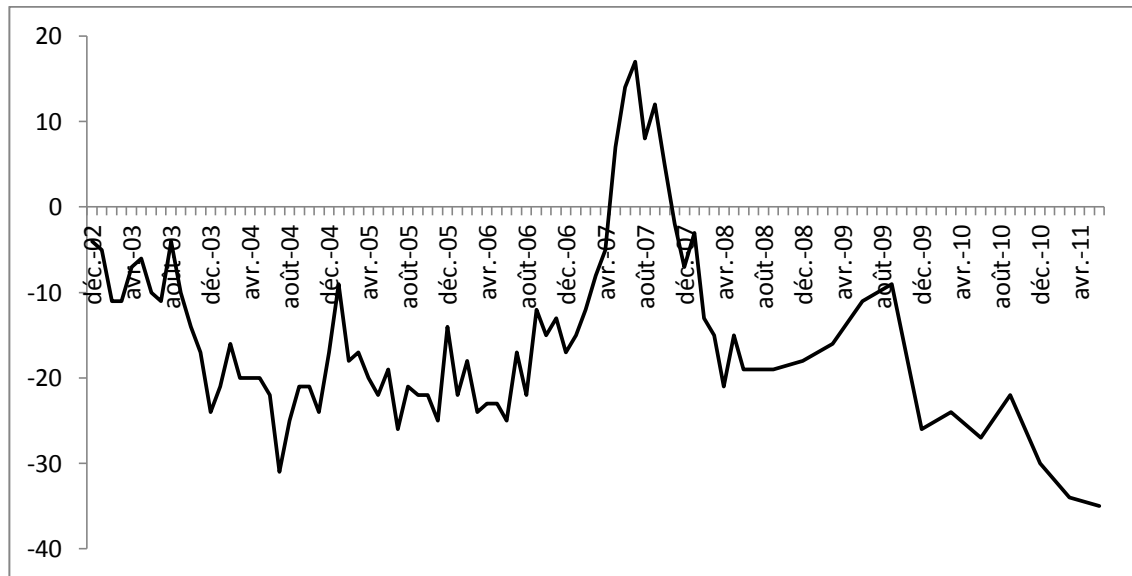
<sup>161</sup> *Le Figaro*, 2 juin 2009.

<sup>162</sup> BOURDON Jérôme, *op. cit.*, p. 404.

<sup>163</sup> *Le Monde*, 4 septembre 2010.

<sup>164</sup> Entretien du 25 mars 2011, co-responsable des déplacements et de la gestion des sites internet.

Figure 3: Indice d'image de l'UMP



Source : réalisé d'après <http://www.tns-sofres.com/popularites/cote3/choixdate.php?parti=ump>

Plusieurs facteurs sont la cause de cette double impopularité : la désacralisation de la fonction présidentielle à travers un discours direct et parfois familier<sup>165</sup>, en rupture avec ses prédécesseurs, une « *peoplisation* »<sup>166</sup> du système, le lancement de débats polémiques tel celui sur l'identité nationale ou encore la multiplication des scandales (affaire Alain Joyandet, affaire Christian Blanc, affaire Jean Sarkozy, affaire Woerth-Bettencourt, affaire Georges Tron, etc.) qui contribuent à l'érosion de l'exemplarité républicaine voulue par le candidat Sarkozy.

Le refus de « *certaines dérives qui entravent la marche de l'unité et de l'efficacité de la nation* »<sup>167</sup> a poussé les villepinistes à prendre leur distance. La plupart des cadres se rejoignent sur les raisons de leur défection vis-à-vis de la formation majoritaire accusant : « *la dérive institutionnelle* », « *l'incapacité à lier l'économie et le social* », « *la tentation sécuritaire et la tentation de stigmatisation* », « *le positionnement sur les enjeux européens et internationaux qui n'est pas un positionnement suffisamment ambitieux* »<sup>168</sup>. Pour Florence Villedey, « *l'UMP est en*

<sup>165</sup> Cf. l'affaire du « Casse-toi pauvre con ! » prononcé par N. Sarkozy au salon de l'Agriculture du 23 février 2008 à l'encontre d'un individu qui refusait de le saluer.

<sup>166</sup> SCHWARTZENBERG Roger-Gérard, *L'Etat spectacle 2. Politique, casting et médias*, Paris, Plon, 2009.

<sup>167</sup> Discours de Dominique de Villepin, Maison de l'Amérique latine, 27 octobre 2009.

<sup>168</sup> Entretien du 29 mars 2011, porte-parole, responsable de la coordination du projet et des groupes de réflexion « Emploi, Travail, politique de la Ville » et « Affaires sociales ».

*train de flirter avec le Front national »<sup>169</sup> et pour Jean-Manuel Araujo, c'est « une politique qui divise » et des « gouvernements à géométrie variable où on remercie ses amis »<sup>170</sup>. Christophe Carignano, quant à lui, critique l'organisation et le fonctionnement de l'UMP, le décrivant comme « une espèce de démocratie complètement bidon, truquée, la nomination de petits barons dans chaque ville qui rendait impossible une démarche politique moderne. Un parti sans débat, sans idées, sclérosé, avec un président qui donne ses ordres »<sup>171</sup>. Autant d'éléments qui contribuent à la baisse de la crédibilité de l'UMP qui « ne correspond plus du tout à ce que les gens attendent »<sup>172</sup>, d'après Marc Bernier – pourtant toujours inscrit au groupe parlementaire UMP.*

A cet égard, étant « mal à l'aise dans la politique qui est menée aujourd'hui par la majorité »<sup>173</sup> et n'ayant « pas le sentiment que les gaullistes soient suffisamment représentés » et se fassent « suffisamment entendre à l'UMP »<sup>174</sup>, la faction villepiniste va prendre son indépendance vis-à-vis de la majorité présidentielle en se structurant au sein d'un club politique. L'hypothèse émise par Abel Hermel qui présentait l'UMP comme un « simple instrument de regroupement électoral ne pouvant bien longtemps résister à l'épreuve des faits »<sup>175</sup> semble se confirmer.

### ***B/ Le Club Villepin : une « force de proposition »<sup>176</sup>***

De nos jours, peu de personnalités politiques, à gauche comme à droite ou au centre, ne disposent pas de leur club politique. Mais, de *Désirs d'avenir* (Ségolène Royale) à *GénérationFrance.fr* (Jean-François Copé) en passant par *France.9* (François Fillon) ou encore *Société en mouvement* (Gilles de Robien), les clubs politiques apparaissent l'apanage des anciens ministres et parlementaires – et encore pas tous – dessinant une ligne de clivage au sein même de l'élite politique. A cet égard, le terme « personnalités » utilisé par J. Siméant est très révélateur. Définie dans *Le Petit Robert* comme une « personne en vue, remarquable par sa situation sociale, son activité »<sup>177</sup>, la personnalité se caractérise par la possession d'un capital social élevé. Ce dernier

<sup>169</sup> Entretien du 4 mai 2011, responsable de la fédération des Hauts-de-Seine.

<sup>170</sup> Entretien du 19 avril 2011, responsable de la modération du réseau social et animateur du XV<sup>e</sup> arr. de Paris.

<sup>171</sup> Entretien du 25 mars 2011, co-responsable des déplacements et de la gestion des sites internet.

<sup>172</sup> Entretien du 12 avril 2011, député, responsable du groupe de réflexion « Santé, Territoires ruraux ».

<sup>173</sup> Discours de Dominique de Villepin, Presse Club de France, 25 mars 2010.

<sup>174</sup> Entretien du 21 juin 2011, secrétaire générale et responsable de la coordination du projet.

<sup>175</sup> HERMEL Abel, *op. cit.*, p. 148.

<sup>176</sup> Discours de Dominique de Villepin, Maison de l'Amérique latine, 27 octobre 2009.

<sup>177</sup> *Le Petit Robert, op. cit.*

constitue l'investissement de départ nécessaire au développement du club, de telle sorte qu'à la manière d'un placement avec intérêts il permet l'accumulation de capital social et politique à titre personnel et par délégation. Le prestige du club fait le prestige de son leader !

Entendant « *donner concrètement forme (...) (au) rassemblement* »<sup>178</sup> et soutenue par une poignée de parlementaires, l'association Club Villepin a été créée par Brigitte Girardin à la demande de Dominique de Villepin « *pour voir si vraiment cela répondait à une attente des Français* »<sup>179</sup>. La naissance d'un parti présuppose l'existence d'un besoin social fortement ressenti. Le Club Villepin est donc avant tout un « *pari* »<sup>180</sup> sur l'avenir. S'inscrivant ainsi sur le long terme, sous-tendant dès sa création une capacité d'évolution en une formation partisane, le Club Villepin fait figure d'originalité. D'un côté, il remplit une fonction « traditionnelle » propre à tout club politique qui passe par l'agrégation d'idées et de propositions. « *Notre feuille de route c'est de constituer une force de proposition* »<sup>181</sup>, déclarait D. de Villepin lors de son premier discours officiel depuis la création du club, marquant ainsi la volonté d'« *apporter des solutions nouvelles* »<sup>182</sup>. A cette fin, le club met en place des groupes d'étude chargés de nourrir une réflexion sur divers sujets tels que l'éducation ou les relations internationales. D'un autre côté, il constitue une étape dans un processus prédéfini d'indépendance, se livrant à une libre et importante critique à l'égard de la politique menée par le gouvernement et le chef de l'Etat, n'hésitant pas à dénoncer une « *coupure entre les dirigeants et le peuple* »<sup>183</sup> qui rappelle la fonction tribunitienne que Villepin entend incarner<sup>184</sup>. Le décalage entre la fonction « traditionnelle » du club politique et les ambitions que le Club Villepin entend porter est le signe d'une revendication d'indépendance de la part des acteurs qui le composent. Ainsi, dans une interview accordée au quotidien *Metro*, à la question « *Le Club Villepin a-t-il vocation à devenir un parti politique ?* », Villepin a répondu : « *Pour peser davantage, mieux défendre nos idées, inscrire notre action dans la durée et augmenter nos moyens, sans doute faudra-t-il faire évoluer le Club Villepin en un véritable mouvement politique* »<sup>185</sup>. Le club apparaît donc comme une évaluation des ressources effectives et

---

<sup>178</sup> Vidéo, Interview de Dominique de Villepin pour le Club Villepin, 14 septembre 2009 – source : [www.republiquesolidaire.fr](http://www.republiquesolidaire.fr)

<sup>179</sup> *idem.*

<sup>180</sup> Entretien du 12 avril 2011, député, responsable du groupe de réflexion « Santé, Territoires ruraux ».

<sup>181</sup> Discours de Dominique de Villepin, Maison de l'Amérique latine, 27 octobre 2009.

<sup>182</sup> *idem.*

<sup>183</sup> *idem.*

<sup>184</sup> Cf. Chapitre I, Section 2, A.

<sup>185</sup> *Méto*, 5 mars 2010.

potentielles dont dispose son leader qui entend incarner une « *alternative* » à la droite. Pour Brigitte Girardin, qui refuse un quelconque positionnement aligné sur les autres formations politiques, « *le gaullisme, par définition, c'est être au-dessus des partis* »<sup>186</sup>.

Ainsi, malgré la présence de neuf membres de l'UMP sur les dix parlementaires et anciens ministres que compte l'équipe dirigeante du Club Villepin<sup>187</sup> et le renouvellement de la cotisation de D. de Villepin en 2010, le club se dit en-dehors du « *giron* » de l'UMP<sup>188</sup> et se revendique comme un « *mouvement* »<sup>189</sup> et un « *rassemblement* » libre et indépendant, acceptant à ce titre la double appartenance politique de ses membres :

*« Nous sommes d'abord, et le mot est un joli mot, essentiel en politique, un rassemblement d'hommes et de femmes d'origines diverses, de sensibilités diverses, d'expériences diverses, mais qui néanmoins ont tous une même attente, une même exigence de la politique. Nous nous situons au-delà des clivages partisans, au-delà des clans, au-delà de l'esprit de parti. »*<sup>190</sup>

En outre, « *parti de rien* »<sup>191</sup> (absence de structure, absence de financement), le développement du Club Villepin doit beaucoup à l'existence d'Internet. En effet, le 15 septembre 2009 sont lancés conjointement le site Internet du Club Villepin ([www.clubvillepin.fr](http://www.clubvillepin.fr)) et son réseau social *Villepincom* ([www.villepincom.net](http://www.villepincom.net)). Inspiré de la campagne 2008 du président américain Barack Obama, le mouvement villepiniste est le premier en France à allier structure politique et réseau social, avant l'Union pour un mouvement populaire (janvier 2010, *Les créateurs du possible*) et le Parti socialiste (mai 2010, *La coopol*). Cette combinaison des deux outils assure au mouvement un développement rapide et le maintient d'une activité durant le procès Clearstream, à travers la publication de messages présentant des idées, des propositions ou des témoignages, et un échange inter-acteurs par le biais de commentaires. Le site Internet permet également à Villepin de contourner les médias en disposant de sa propre tribune d'expression : il y publie régulièrement des vidéos dans lesquelles il répond aux

---

<sup>186</sup> Entretien du 21 juin 2011, secrétaire générale de République Solidaire et responsable de la coordination du projet.

<sup>187</sup> Brigitte Girardin, Jean-Pierre Grand, François Goulard, Hervé Mariton, Marie-Anne Montchamp, Guy Geoffroy, Jacques Le Guen, Georges Tron, Pierre Jarlier.

<sup>188</sup> Entretien du 19 avril 2010, présidente du Club Villepin, réalisé dans le cadre du mémoire de Master 1.

<sup>189</sup> *idem*.

<sup>190</sup> Discours de Dominique de Villepin, Maison de l'Amérique latine, 27 octobre 2009.

<sup>191</sup> Entretien du 21 juin 2011, secrétaire générale de République Solidaire et responsable de la coordination du projet.

questions qui lui sont posées par les internautes du réseau social<sup>192</sup> et prend position sur des sujets variés. Ces vidéos entretiennent l'image d'un dialogue direct avec les Français, conformément à la tradition gaulliste.

La création du Club Villepin, club de « *débat* » et de « *rassemblement* »<sup>193</sup>, est une nouvelle étape dans le processus progressif d'institutionnalisation du mouvement villepiniste : la structuration de ce qui n'était avant qu'une faction. Cette structuration est le reflet d'une véritable remise en cause de la capacité de rassemblement d'un UMP qui « *apparaît de plus en plus comme s'éloignant (...) fortement de ce qu'était le gaullisme à l'origine et (de) ce qu'était le mouvement (dont les villepinistes sont) largement issu (...) parmi les responsables* »<sup>194</sup> : le Rassemblement pour la République.

L'échec de la droite aux élections régionales de mars 2010 qui obtient 35,4 % des voix et seulement trois régions sur vingt-six au second tour, lorsque la gauche en obtient vingt-trois et 54,1% des voix, mettra finalement un terme aux derniers espoirs de Villepin d'« *une nouvelle politique* »<sup>195</sup> à droite. Le 25 mars 2010, progressant encore davantage dans l'indépendance, il annonce pour le 19 juin la création d'« *un mouvement politique, un mouvement libre et indépendant, ouvert à tous, quels que soient leur origine, leur sensibilité, leur engagement, au-dessus des clivages partisans, qui pourra rassembler toutes les bonnes volontés.* »<sup>196</sup>.

## **Section 2 – « République Solidaire » : un « mouvement libre et indépendant »<sup>197</sup>**

Par la création de son propre mouvement politique, Villepin entend prendre son autonomie vis-à-vis de l'UMP, resté, depuis le 14 mai 2007, sous la coupe du président de la République<sup>198</sup> et ainsi incarner cet « *outsider* » que Pierre Avril<sup>199</sup> distingue dans sa typologie des candidats à l'élection présidentielle. En effet, pour P. Avril, on peut distinguer trois rôles principaux chez les candidats à l'élection présidentielle : « *le*

---

<sup>192</sup> Entretien du 25 mars 2011, co-responsable des déplacements et de la gestion des sites internet.

<sup>193</sup> Vidéo, Interview de Dominique de Villepin pour le Club Villepin, 14 septembre 2009 – *source* : [www.republiquesolidaire.fr](http://www.republiquesolidaire.fr)

<sup>194</sup> Entretien du 29 mars 2011, porte-parole, responsable de la coordination du projet et des groupes de réflexion « Emploi, Travail, politique de la Ville » et « Affaires sociales » (jusqu'au 14 avril 2011).

<sup>195</sup> Discours de Dominique de Villepin, Press Club de France, 25 mars 2010.

<sup>196</sup> *idem.*

<sup>197</sup> *idem.*

<sup>198</sup> Le 14 mai 2007, suite à son élection à la magistrature suprême, Nicolas Sarkozy démissionne de l'UMP. Cependant, le poste s'éteindra avec lui et le parti ne sera plus dirigé que par un secrétariat général directement nommé par le président de la République malgré la procédure d'élection prévue par les statuts.

<sup>199</sup> AVRIL Pierre, *op. cit.*, p. 52.



sortant ou le prétendant de son camp à la succession », « le challenger de l'opposition » et « un outsider de l'un ou l'autre camp » ; et trois catégories secondaires : les « candidatures purement individuelles », « les candidatures (...) quasi rituelles » et les candidatures représentant un courant nouveau qui espèrent ainsi sortir de la marginalité<sup>200</sup>. Mais à cette fin, il est nécessaire, sinon vital, que ces candidats dispose d'un parti politique, c'est-à-dire d'une entreprise politique définie comme une « sociation politique organisée et relativement stable, dotée d'une direction et poursuivant des finalités politiques »<sup>201</sup>. Comme l'écrit Christine Pütz, les candidatures à la présidentielle sont « fondamentalement partisanses » et liées à la direction d'un parti politique<sup>202</sup>, le soutien d'un parti est « déterminant, dans l'organisation de la campagne comme dans son financement »<sup>203</sup>.

Ainsi, le mouvement villepiniste organise son premier congrès le 19 juin 2010 à La Halle Freyssinet à Paris pour annoncer la création d'un nouveau mouvement politique : *République Solidaire*, mettant un terme à l'existence éphémère du Club Villepin (A) et marquant un tournant tant dans le processus d'institutionnalisation du mouvement villepiniste que dans sa stratégie (B).

#### ***A/ Le congrès du 19 juin 2010 et la fondation de République Solidaire***

Le congrès du 19 juin 2010 est à bien des égards très révélateur de la nature du mouvement villepiniste. Ainsi, ce sont près de six mille personnes<sup>204</sup> qui se sont rassemblées dans le grand espace de La Halle Freyssinet dans le treizième arrondissement de Paris pour l'évènement. Parmi eux, des militants, des sympathisants, mais aussi des curieux venus « faire leur marché électoral ». La salle a été aménagée pour l'occasion : une grande estrade sur laquelle trône un unique pupitre. Derrière lui, un immense panneau pour rediffuser en direct l'image de l'orateur à ceux qui, au fond, ne l'apercevraient pas ; de chaque côté, deux banderoles bleu et rouge aux couleurs du mouvement sur lesquelles est inscrit en blanc le slogan « *Tous Solidaires* » en référence au nom du mouvement. A l'entrée, des tables sont disposées pour permettre à ceux qui le souhaitent de devenir adhérent, d'autres servent à la vente de t-shirts de campagne qui

---

<sup>200</sup> *idem*.

<sup>201</sup> NAY Olivier, CARCASSONNE Guy, DREYFUS Françoise & DUHAMEL Olivier (dir.), *op. cit.*

<sup>202</sup> PÜTZ Christine, *op. cit.*

<sup>203</sup> COLLIARD Jean-Claude, *op. cit.*, p. 82.

<sup>204</sup> Six mille selon République Solidaire, environ deux mille cinq cent d'après un pompier sur place auquel nous avons demandé une estimation. Il est courant que les organisations partisanses grossissent leur chiffre pour se donner plus d'importance.

portent les inscriptions : « Avec Villepin » au recto<sup>205</sup> et, « Tous Solidaires » au verso. Enfin, il ne faudrait pas oublier l'estrade prévue pour les caméras des médias. Le rôle des médias dans la visibilité d'un tel évènement est proportionnel aux soins qu'on leur accorde. Le moment de l'arrivée du chef se fait attendre. Il finit tout de même par faire une entrée théâtrale en arrivant de manière à traverser la foule pour se rendre sur la scène, entouré d'une foule de journalistes et de militants essayant tant bien que mal de lui frayer un passage, le tout sur fond de musique *new wave* britannique (*Relax* du groupe Frankie Goes to Hollywood) et *dance* (*I Gotta Feeling* du groupe The Black Eyed Peas). Ces deux musiques veulent donner l'esprit du mouvement : une volonté, non pas de renouer avec un gaullisme du passé, mais de s'inscrire dans son temps, un mouvement moderne. Une fois Villepin arrivé à la tribune, la musique s'éteint et la foule prend le relais aux cris de « *Villepin président !* ».

D'emblé, dans un discours d'exaltation, tel un chef face à ses troupes avant la bataille, il annonce la création de son mouvement en ne manquant pas de rappeler à la foule le chemin parcouru et le mérite qui, par conséquent, leur revient :

*« Il y a un an nous étions une dizaine au fond d'une cave, il y a six mois nous étions mille à la Maison de l'Amérique latine et aujourd'hui nous sommes plusieurs milliers. Quel formidable engagement pour fonder tous ensemble notre mouvement : République Solidaire ! »*<sup>206</sup>

Des termes « République » et « Solidaire », le premier se réfère à la culture républicaine dans laquelle s'inscrit le mouvement désireux de renouer avec les anciens sigles gaullistes<sup>207</sup>, le deuxième se réfère au gaullisme social du mouvement qui « *met la justice social au cœur de tout* »<sup>208</sup>. Mais contrairement aux anciens sigles gaullistes, le mouvement villepiniste abandonne toute référence au « rassemblement » ou à l'« union » reléguée à une simple mention dans l'article 2 des statuts : « *Cette Association a pour objet de rassembler les citoyens (...)* »<sup>209</sup>. Faisant référence à une culture politique, le sigle constitue ainsi la première ressource collective d'une

---

<sup>205</sup> Cf. Annexe 1, p. 125.

<sup>206</sup> Discours de Dominique de Villepin, La Halle Freyssinet, 19 juin 2010.

<sup>207</sup> Rassemblement du peuple Français (RPF), Union pour la nouvelle République (UNR), Union des démocrates pour la Ve République (UDVe), Union des démocrates pour la République (UDR), Rassemblement pour la République (RPR).

<sup>208</sup> Entretien du 21 juin 2011, secrétaire générale et responsable de la coordination du projet.

<sup>209</sup> Statuts consultés sur le site de République Solidaire – source : <http://www.republiquesolidaire.fr/wp-content/themes/republique-solidaire/pdf/statuts-republique-solidaire.pdf>

organisation partisane, il est sa « *marque* » de fabrique<sup>210</sup>. Il faut reconnaître que les sigles disposent eux-mêmes d'un capital politique de telle sorte que dès qu'ils apparaissent comme périmés où qu'un leader veut faire croire à un renouveau ou un changement de stratégie le sigle est changé. L'appareil profite alors d'une nouvelle jeunesse, à l'exemple de la transformation de l'UDR en RPR à l'initiative de Jacques Chirac. Le mouvement République Solidaire n'est pas en réalité une création à part entière, il reprend la structure de Courage République en changeant le sigle et le siège social. Par ailleurs, il dispose désormais d'un logo représentant deux vagues superposées aux couleurs de la République (bleu et rouge)<sup>211</sup>.

Bien que le mouvement « *accept(e) la double appartenance* »<sup>212</sup>, il met en place, à l'instar des autres formations politiques, une carte d'adhérent<sup>213</sup>. Celle-ci est la contrepartie d'un soutien financier et en même temps, un signe puissant d'identification, de ralliement et de visibilité. Elle permet aux partis d'exercer un contrôle sur leurs membres, par exemple lors de manifestations organisées dans un cadre privé où la carte fait office de laissez-passer pour accéder à la réunion. Au-delà de sa fonction elle est un signe de ralliement : en échange le l'impôt du mouvement, la cotisation, le mouvement offre l'entrée dans une communauté politique dont la carte d'adhérent est le symbole. Par ailleurs, elle instaure une différenciation des soutiens au mouvement. Cette symbolique est d'autant plus importante que République Solidaire « *ne (recherche) le soutien financier d'aucun parti* » afin de « *rester libres et indépendants* »<sup>214</sup> et ne dispose ainsi que des cotisations de ses adhérents et des dons de particuliers.

Enfin, la naissance de ce mouvement correspond à une « *montée en puissance d'une volonté politique partagée par un certain nombre d'acteurs nationaux que sont les parlementaires et par un certain nombre d'acteurs de terrain que sont les élus locaux (...) et puis les adhérents du mouvement* »<sup>215</sup>. Mais du Club Villepin à République Solidaire, la recherche de l'indépendance coûte au mouvement deux soutiens : Georges Tron nommé secrétaire d'Etat à la Fonction publique le 22 mars 2010 et Hervé Mariton qui refuse de participer à République Solidaire car, pour lui, « *alternative ne doit pas rimer avec division* »<sup>216</sup>. Néanmoins, ces pertes sont compensées par les soutiens de Michel Raison, député UMP de Haute-Saône, Marc

---

<sup>210</sup> OFFERLE Michel, *op. cit.*, p. 36.

<sup>211</sup> Cf. Annexe 2, p. 125.

<sup>212</sup> Entretien du 21 juin 2011, secrétaire générale et responsable de la coordination du projet.

<sup>213</sup> Cf. Annexe 3, p. 126.

<sup>214</sup> Discours de Brigitte Girardin au Conseil national de République Solidaire, 4 décembre 2010.

<sup>215</sup> Entretien du 17 mai 2011, député, responsable du groupe de réflexion « Justice, Institutions, Sécurité ».

<sup>216</sup> *France-Soir*, 3 novembre 2010.

Bernier, député UMP de la Mayenne, Jean Ueberschlag, député UMP du Haut-Rhin et Azouz Begag ancien ministre du gouvernement Villepin et membre du Mouvement démocrate (Modem) de François Bayrou. Cette recomposition des soutiens de Villepin, au-delà d'une base qui reste inchangée<sup>217</sup>, est corrélative d'un changement de stratégie.

### ***B/ Le changement de stratégie et l'identité partisane***

Dans un contexte où les partis politiques sont les institutions qui inspirent le moins confiance aux Français (76% n'ont « plutôt pas » ou « pas confiance du tout » à leur égard<sup>218</sup>) et où le lien politique semble rompu, la création d'une nouvelle formation politique peut apparaître surprenante, voir incohérente. Mais République Solidaire fait figure d'originalité parmi les formations politiques traditionnelles<sup>219</sup>, elle rejette le qualificatif de « parti » auquel elle préfère celui de « *mouvement politique* » ou de « *rassemblement* »<sup>220</sup> dans le but de ne surtout pas être considéré comme « *un parti de plus* », mais au contraire comme « *un mouvement neuf* », « *un mouvement de mission* », « *un mouvement qui ira à la rencontre des Français et en particulier de tous ceux qui sont orphelins de la République* »<sup>221</sup>. Cette réticence des acteurs à intégrer le caractère partisan de leur entreprise persistera dans le discours officiel de République Solidaire. Ainsi, Brigitte Girardin, secrétaire générale du mouvement, parlera dans son intervention au Conseil national de République Solidaire le 4 décembre 2010 de : « *notre mouvement République Solidaire* ». Cette thématique du rassemblement résulte d'une volonté de se démarquer du terme « parti » qui entraînerait *de facto* une mise sur le même pied d'égalité à l'égard des autres formations et relèguerait République Solidaire à une division supplémentaire, ce qui est contraire à l'idéologie villepiniste. La notion de parti est étroitement liée au conflit. Par ailleurs, le rassemblement est « *le maître mot d'une bonne candidature pour accompagner les sentiments ambiants, ceux de la dévalorisation des partis et de la valorisation de l'union* »<sup>222</sup>.

Le discours du 19 juin 2010 marque en ce sens un dépassement de la stratégie d'opposition entreprise jusqu'à présent et qui, sans pour autant disparaître, va être mise en sourdine : « (...) *je ne m'engage pas par ambition, encore moins par opposition à qui*

---

<sup>217</sup> Brigitte Girardin, François Goulard, Marie-Anne Montchamp, Daniel Garrigue, Guy Geoffroy, Jean-Pierre Grand, Jacques Le Guen et Pierre Jarlier.

<sup>218</sup> *Baromètre de la confiance politique*, Cevipof-TNS Sofres, décembre 2009

<sup>219</sup> Entretien du 29 mars 2011, porte-parole, responsable de la coordination du projet et des groupes de réflexion « Emploi, Travail, politique de la Ville » et « Affaires sociales ».

<sup>220</sup> Page d'accueil – source : [www.republiquesolidaire.fr](http://www.republiquesolidaire.fr)

<sup>221</sup> Discours de Dominique de Villepin, 19 juin 2010.

<sup>222</sup> COLLIARD Jean-Claude, *op. cit.*, p. 79.

que ce soit. J'ai écarté toute rancune. Je m'engage parce que je pense que les Français ont besoin d'une autre voix ». Ce tournant généralise la critique, jadis centrée sur l'exécutif, à l'ensemble des dirigeants : « nous sommes confrontés à un déni de réalité, avec un écart toujours plus grand entre le discours et les actes, entre ce que vivent les Français et ce que disent nos dirigeants ». La critique vise aussi bien l'échec de la politique de la droite gouvernementale que les socialistes qui « refusent de voir la réalité en face, refusent d'assumer les réformes indispensables en s'en remettant aux vieilles recettes » et à « une société de l'impôt et de l'assistance ». On observe le passage d'un discours d'opposition qui s'était principalement construit sur la critique d'un homme, Nicolas Sarkozy, à un discours aux accents révolutionnaires fondé sur la critique des dirigeants et la remise en cause des autres formations politiques. Il y a chez République Solidaire la volonté de faire valoir son originalité, de se démarquer du système de partis et des élites politiques pour éviter les jugements critiques que les Français pourraient avoir s'il n'était, finalement, qu'un parti de plus. Mais paradoxalement, si les références au parti se font rares dans les discours officiels, l'attention semble se relâcher dans les conversations moins formelles où le terme « parti » domine le discours, accepté par les acteurs eux-mêmes comme une fatalité. De même, la forme du discours vient contredire le fond puisqu'elle conduit les partisans à se positionner dans le parti des « bons » contre celui des « mauvais ». Autrement dit, à prendre parti. C'est dans cette logique inconsciente mais non moins inévitable que Villepin est amené le 22 février 2011 à annoncer, lors d'une conférence devant les étudiants de l'École de management de Lyon, qu'il ne renouvellera pas sa candidature à l'UMP en 2011 soulignant « un décalage croissant entre les idées qui sont défendues par l'UMP et les Français »<sup>223</sup>. Arrivé tardivement, ce pas décisif qui intervient à la veille de la rencontre à l'Élysée entre Villepin et Sarkozy marque la dernière étape du processus d'indépendance engagé avec la création du Club Villepin et vient remettre en cause l'idée d'une double appartenance peu comprise par les militants qui y voient davantage un projet à des fins carriéristes<sup>224</sup>.

Ainsi, à « la fusion idéologique que la création de l'UMP en 2002 et la campagne de 2007 avaient engagées, a succédé une confusion où la segmentation l'emporte sur la synthèse »<sup>225</sup>. La création de République Solidaire marque cette

---

<sup>223</sup> Déplacement de Dominique de Villepin à Lyon [vidéo] – source : [www.republiquesolidaire.fr](http://www.republiquesolidaire.fr)

<sup>224</sup> Entretien téléphonique du 14 juin 2011, responsable de la fédération de Loire-Atlantique.

<sup>225</sup> *Le Monde*, 4 septembre 2010.

transition d'un villepinisme factionnel, caractérisé par un processus d'identification basé sur la reconnaissance personnelle de liens d'allégeance idéologiques et affectifs au leader, à un villepinisme organisationnel, caractérisé par un processus d'identification basé sur l'appartenance à une organisation : République Solidaire. Cette définition du villepinisme est parallèlement le signe d'une institutionnalisation inachevée du mouvement qui n'en est pas encore au stade du courant idéologique, justifiant la stratégie de (re)légitimation de Villepin<sup>226</sup>.

La multiplication de déclarations tacites corrélée au développement concomitant de stratégies visant à construire son image sur l'impopularité du président de la République tout en s'inscrivant dans une filiation gaulliste et chiraquienne font de Villepin un candidat largement potentiel auquel il ne reste plus que les obstacles du droit : le jugement de son procès et la récolte des cinq cents parrainages. La création du Club Villepin qui vient confirmer l'ambition présidentielle du leader pose la première pierre d'une indépendance achevée avec la création de République Solidaire et la sortie définitive de Villepin de l'UMP. Elle marque aussi le passage d'une structure d'agrégation qu'était le Club Villepin à une structure de combat créée pour porter Dominique de Villepin à l'élection présidentielle de 2012 et dont l'organisation est, à ce titre, marquée par la contrainte de l'élection au suffrage universel direct.

---

<sup>226</sup> Cf. Chapitre I, Section 2, B.

## DEUXIEME PARTIE

### L'ENTREPRISE POLITIQUE : CONTRAINTE ENVIRONNEMENTALE ET MIMETISME PARTISAN

La présidentialisation du système politique français conçue en 1958 par le général de Gaulle pour mettre fin au règne des partis de la Quatrième République a « favorisé une transformation des partis (...) dans un sens présidentialiste »<sup>227</sup>. Cette transformation, accompagnée d'une « américanisation de la politique »<sup>228</sup> (campagne personnalisée, médiatisation), a imposé le truisme selon lequel un candidat n'existe pas sans parti politique pour le soutenir, de telle sorte que candidat et parti soient intimement liés. Par ailleurs, toute campagne politique est une véritable « opération d'investissement »<sup>229</sup> qui nécessite l'accumulation de ressources financières. Due à la réglementation du financement des élections, cette accumulation de ressources pécuniaires est l'apanage des partis politiques qui disposent d'un monopole sur le marché électoral. « On ne peut pas faire une campagne présidentielle sans parti, sans argent, ni statut »<sup>230</sup>, précise le député Jacques Le Guen. Ainsi, Villepin et ses partisans ont été contraints de créer « de toute pièce » une organisation politique pour légitimer la candidature du leader. Il apparaît en effet que « la contrainte est d'une telle rigueur que tel qui ne trouve pas de parti qui lui convienne – ou à qui il convienne – doit en créer ou en acheter un »<sup>231</sup>, mais il ne s'agit pas dans le cadre de ce mémoire de chercher à établir la probabilité de victoire de D. de Villepin sur la base des moyens mis en œuvre par celui-ci. Partant du postulat que Villepin est candidat à l'élection présidentielle de 2012 – ce qu'il a largement sous-entendu dans ses diverses interventions –, il s'agit en réalité d'étudier la structure de son parti dans son environnement, c'est-à-dire subissant une contrainte à la fois institutionnelle, temporelle, culturelle et économique : institutionnelle, puisque « République Solidaire a été créé pour emmener Dominique de

---

<sup>227</sup> CHARLOT Jean & Monica, *op. cit.*, p. 471.

<sup>228</sup> COTTERET Jean-Marie, EMERI Claude, *op. cit.*, p. 70.

<sup>229</sup> *idem*, p. 74.

<sup>230</sup> *Le Monde*, 25 mars 2010.

<sup>231</sup> COTTERET Jean-Marie, EMERI Claude, *op. cit.*, p. 71.

*Villepin à la présidentielle* »<sup>232</sup> (« *Ça c'est la vérité* », rajoutera l'interviewé), c'est-à-dire l'élection d'un homme ou d'une femme au suffrage universel direct ; temporelle, puisque Villepin et ses partisans ne disposent que d'un temps relativement court pour s'organiser et donner ainsi une « *crédibilité* »<sup>233</sup> au parti ; culturelle, parce que le parti s'inscrit dans un système concurrentiel régit par des règles à l'origine d'un mimétisme des pratiques partisans ; économique enfin, parce que le parti ne dispose ni d'un financement public, ni de contributions émanant d'autres groupements politiques.

Ainsi, l'adaptation des groupes à l'environnement est « *un phénomène naturel et constant* »<sup>234</sup>. L'ensemble de ces contraintes, que nous pouvons regrouper sous l'appellation globale de « *contrainte environnementale* », va engendrer une dynamique centralisatrice dans l'organisation aboutissant à une place centrale du leader et du projet politique (Chapitre I).

Par ailleurs, cette contrainte va pousser dans un premier temps l'organisation à faire le choix d'une structuration spécifique où internet prend une place prépondérante dans le développement sans toutefois parvenir à l'éradication des pratiques et structures partisans « *traditionnelles* » qui s'installent, donnant à voir un phénomène de mimétisme partisan fort entre les organisations d'un même système (Chapitre II).

---

<sup>232</sup> Entretien du 25 mars 2011, co-responsable des déplacements et de la gestion des sites internet.

<sup>233</sup> Entretien du 9 mars 2011, co-responsable des fédérations et des relations avec les élus locaux et responsable du groupe de réflexion « *Collectivités territoriales, Transports* ».

<sup>234</sup> CHARLOT Jean & Monica, *op. cit.*, p. 471.



## CHAPITRE I. LA CONTRAINTE ENVIRONNEMENTALE A L'ORIGINE D'UNE DYNAMIQUE CENTRALISATRICE

Si nous avons choisi de débiter cette partie par la dynamique centralisatrice qui pousse le mouvement à s'organiser autour d'un leader et d'un projet et non par la structure et l'action, c'est bien parce que dans le cas du villepinisme le leader et le projet précèdent l'organisation. L'organisation République Solidaire est ainsi un « *rassemblement autour d'une alternative et de Dominique de Villepin* »<sup>235</sup> dont l'objectif est par conséquent de « *proposer une alternative et proposer un sursaut par rapport à l'échéance 2012, et, au-delà, (...) présenter Dominique de Villepin comme candidat* »<sup>236</sup>.

A ce titre, l'organisation répond à deux exigences conditionnées par son environnement : être au service d'un projet politique (A) et être au service d'un leader (B).

### Section 1 – Une organisation au service d'un projet politique

« *On ne peut (...) entreprendre une réflexion sur le système politique, encore moins sur le système partisan, en négligeant la permanence de l'idée comme l'un des moteurs de l'activité politique* »<sup>237</sup>. Les candidats des partis ont pour mission d'être les vecteurs de projets partisans élaborés en permanence par les partis de telle sorte qu'ils s'opposent les uns les autres en faisant référence à des doctrines ou, au moins, à un vocabulaire idéologique (les « -isme ») : socialisme, conservatisme, libéralisme, communisme, etc. Le projet partisan « *ne se réduit ni à un programme même fondamental, ni à un catalogue de promesses électorales, mais sous-tend tous ces phénomènes qui le traduisent* »<sup>238</sup>. Ainsi, l'organisation du mouvement villepiniste procède par étapes successives dont la première est celle du « *travail progressif de*

---

<sup>235</sup> Entretien du 25 mars 2011, co-responsable des déplacements et de la gestion des sites internet.

<sup>236</sup> Entretien du 29 mars 2011, porte-parole, responsable de la coordination du projet et des groupes de réflexion « Emploi, Travail, politique de la Ville » et « Affaires sociales ».

<sup>237</sup> VILLALBA Bruno, « Les petits partis et l'idéologie : Le paradoxe de la différenciation » in LAURENT Annie, VILLALBA Bruno (dir.), *Les petits partis : De la petitesse en politique*, Paris, L'Harmattan (coll. « Logiques Politiques), 1997, p. 69.

<sup>238</sup> SEILER Daniel-Louis, *op. cit.*, p. 105.

*préparation d'un projet* »<sup>239</sup> constituant une alternative politique (A) inscrite au cœur d'une structure idéologique (B).

***A/ Une « alternative » politique basée sur une refondation politique, économique et sociale***

République Solidaire, qui s'inscrit dans un héritage gaulliste, entreprend la mise en œuvre d'une véritable refondation structurelle, à la fois politique, économique et sociale. Cette prétention rend *de facto* son projet « innovant » et « ambitieux »<sup>240</sup>, à la différence de ceux des autres formations politiques qui, empêtrées dans des guerres d'opposition, se contenteraient d'ajustements à la marge : « *On a un vrai projet, on n'a pas un ensemble de mesures d'ajustement, on a un vrai projet de refondation de la République autour de la citoyenneté* »<sup>241</sup>. Ce projet politique trouve différentes sources d'inspiration : les prises de position et discours de D. de Villepin, la réflexion des parlementaires, les discussions entre les personnalités du parti, les groupes de travail, les déplacements. Le projet est une « *synthèse de tout cela* »<sup>242</sup>.

A cet égard, le mouvement, réunit pour son premier Conseil national le 4 décembre 2010, a adopté une motion politique dite « *pour la vérité et pour l'espoir* »<sup>243</sup>. Si cette motion n'est pas le projet finalisé qui sera présenté à la presse le 14 avril 2011 au Press Club de France, elle en constitue « *un premier pas* ». Tout projet politique s'inscrit dans un cadre idéologique en interrelation avec son contexte socio-économique. A ce titre, une analyse de contenu de l'introduction de la motion permet de mettre en évidence la logique de construction de ses différents éléments et ainsi d'expliquer les fondements du projet politique du mouvement (cf. figure 4).

---

<sup>239</sup> Entretien du 17 mai 2011, député, responsable du groupe de réflexion « Justice, Institutions, Sécurité ».

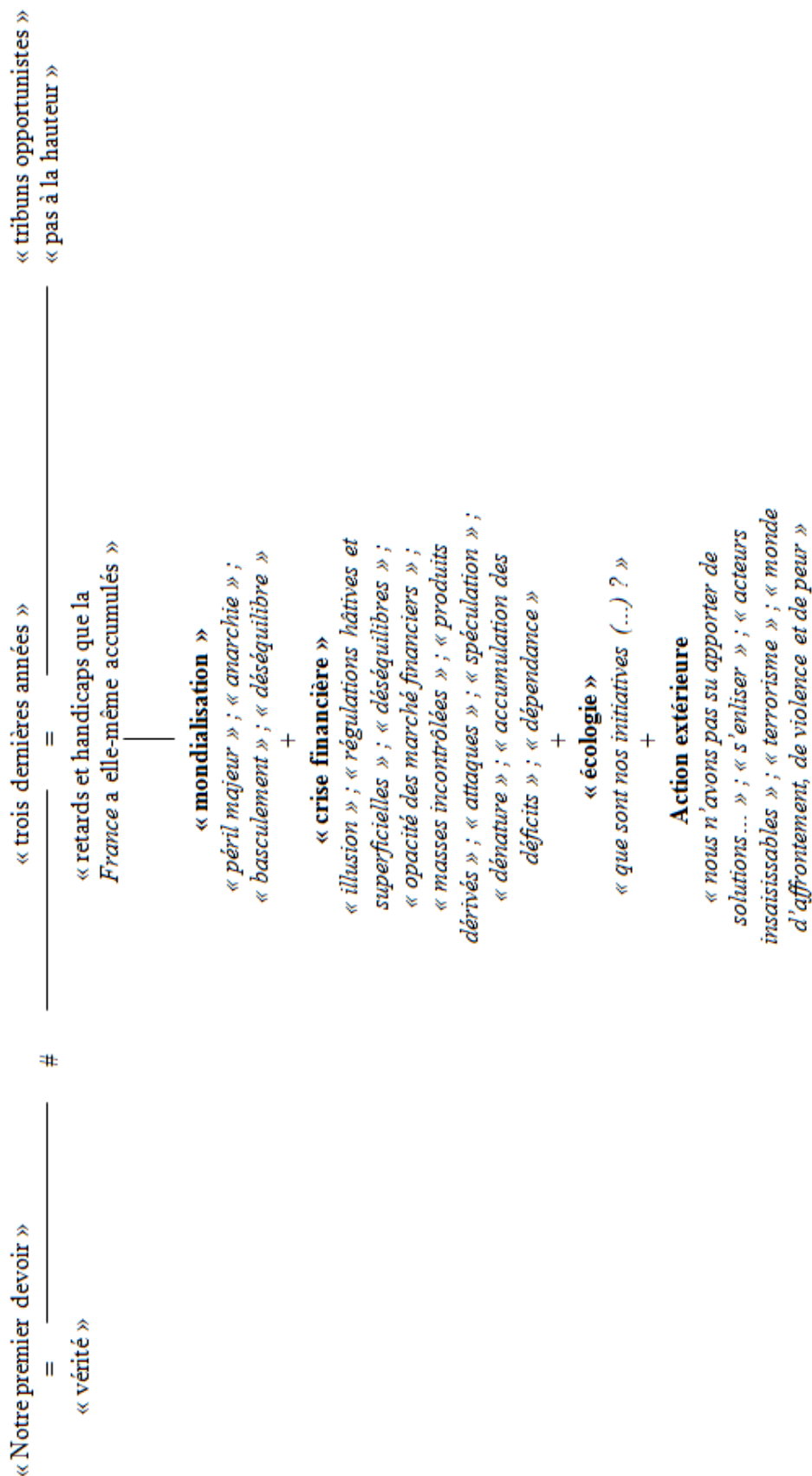
<sup>240</sup> Entretien du 21 juin 2011, secrétaire générale et responsable de la coordination du projet.

<sup>241</sup> *idem*.

<sup>242</sup> Entretien du 29 mars 2011, porte-parole, responsable de la coordination du projet et des groupes de réflexion « Emploi, Travail, politique de la Ville » et « Affaires sociales ».

<sup>243</sup> Motion politique du conseil national du 4 décembre 2010 – source : [www.republiquesolidaire.fr](http://www.republiquesolidaire.fr)

Figure 4: Schéma de la construction de l'introduction de la motion politique du Conseil national du 4 décembre 2010



Le projet de République Solidaire s'étend sur de nombreux thèmes : les institutions, la justice, l'aménagement du territoire, l'économie, les finances, l'environnement, l'enseignement, les banlieues, les territoires ruraux, l'outre-mer, l'accueil et l'intégration, la défense. Rien ne semble laissé au hasard et aucun ne s'érige en thème phare du mouvement. Cette multiplicité des thèmes prête le flan à la critique mais confère en contrepartie la possibilité de capter un large électorat. Comme on peut l'observer sur la figure 4, qui reprend les éléments qui composent l'introduction de la motion politique du Conseil national du 4 décembre 2010 en les agençant de manière logique, le projet de République Solidaire s'inscrit dans une démarche de vérité qui n'est pas sans rappeler la volonté de faire de la politique autrement, de rompre avec une pratique traditionnelle. Cette position n'est toutefois pas dénuée d'un caractère démagogique quelque soit la conviction avec laquelle elle est exprimée et, en cela, elle apparaît comme difficile à être validée par l'opinion publique qui associe davantage le discours politique à la « langue de bois ». Reportant la responsabilité d'un état défectueux (voir l'association d'éléments négatifs) du pays, notamment en matière de mondialisation, d'écologie, d'action extérieure, de gestion de la crise financière, aux « tribuns opportunistes » qui n'ont pas été « à la hauteur » durant ces « trois dernières années » (cf. figure 4), la motion s'en prend explicitement au gouvernement de François Fillon et à la politique de Nicolas Sarkozy. Dès lors, il prône un retour aux « fondements de la France » : « la République », « la Nation », « l'Etat »<sup>244</sup>.

Ce retour s'articule autour de trois éléments, cités dans son discours du 27 octobre 2009, que l'on retrouve dans l'esprit de l'ensemble des discours de Villepin : la défense d'une France républicaine, solidaire et indépendante. Cette France passe par :

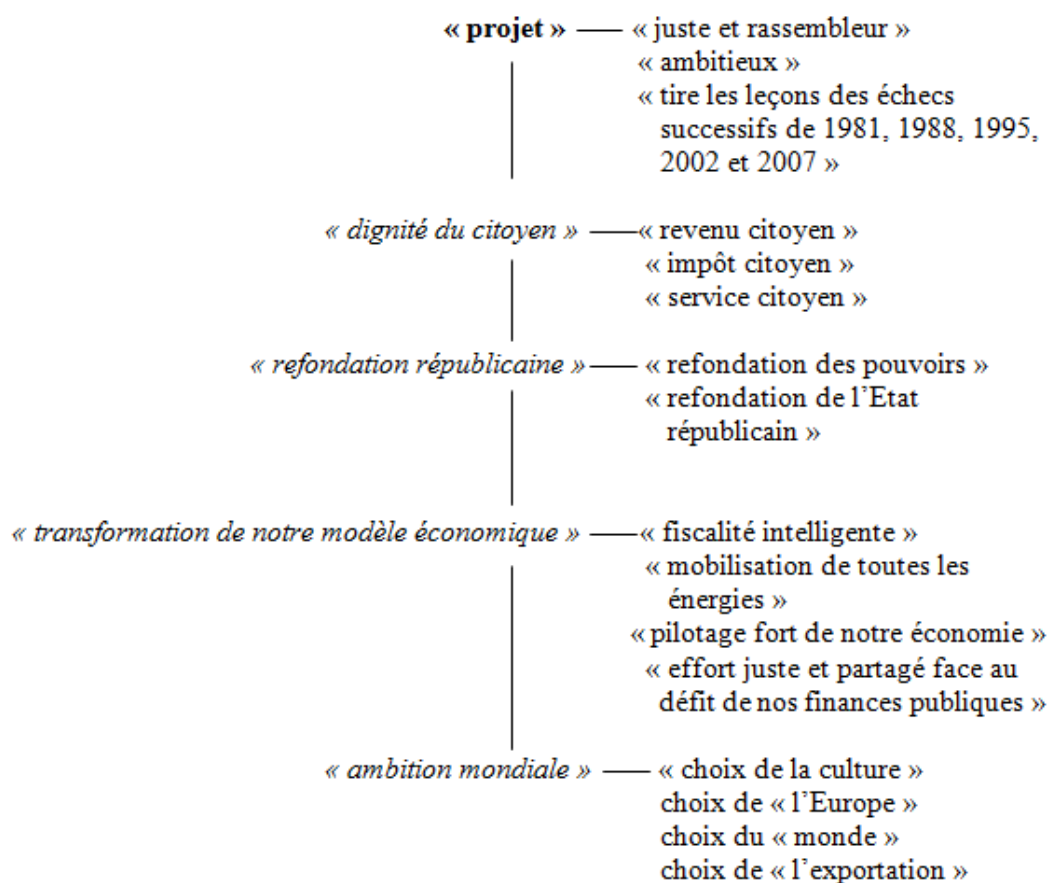
- la promotion de la « *dignité du citoyen* » à travers l'établissement de droits (revenu citoyen, participation aux décisions par l'intermédiaire d'un recours régulier au référendum) et de devoirs (vote, service citoyen, impôt citoyen) ;
- une « *refondation républicaine* » à travers le rétablissement de l'équilibre des pouvoirs, l'indépendance de la justice, la liberté des médias et la création de nouveaux services publics dans les domaines du logement, de la consommation et de la finance, mais aussi d'autres mesures en matière d'éducation, de santé et de sécurité ;
- une « *transformation de notre modèle économique* » par l'établissement d'une justice fiscale et salariale, une lutte pour l'emploi, l'innovation et la réduction des déficits ;

---

<sup>244</sup> Discours de Dominique de Villepin, Press Club de France, 25 mars 2010.

- une « *ambition mondiale* » à travers des mesures pour relancer l'Europe (création d'un Haut Conseil franco-allemand, refondation de l'Union pour la Méditerranée, élection du président du Conseil Européen au suffrage universel direct), des mesures pour réaffirmer la place de la France dans le monde (création d'un Conseil de Politique Etrangère et d'un Conseil des Sages, remise en cause de la présence de la France dans le commandement intégré de l'OTAN) (cf. figure 5).

Figure 5: Schéma de l'articulation du projet politique de République Solidaire



Source : Réalisé d'après le discours de présentation du Projet 2012 à l'hôtel Pullman (Paris), 14 avril 2011.

Touchant ainsi la plupart des domaines en matière sociale mais aussi politique ou encore économique, le projet de République Solidaire entend incarner pour 2012 une véritable refondation globale, un « *changement de société* »<sup>245</sup> en rupture avec la France de l'après 1981.

<sup>245</sup> Intervention de Dominique de Villepin à l'occasion de la rencontre avec les responsables de fédération le 1<sup>er</sup> mai 2011.

## *B/ La structure idéologique : les invariants du discours*

Dans le champ de la compétition politique, si certains ont pu annoncer la fin des idéologies et réduire l'engagement à des intérêts matériels individuels ou collectifs, il n'en reste pas moins que résiste dans les motivations qui donnent l'impulsion à cet engagement, et parfois le définissent intégralement, un ensemble de convictions que l'on peut regrouper sous les termes de Raymond Aron : « *une certaine conception de l'intérêt commun et de la société* »<sup>246</sup>. Cette conception particulière, idéalement objective et empiriquement subjective, constitue l'armature extérieure de la structure idéologique du parti politique, dont le projet est la traduction. Dans le cadre de République Solidaire, cet intérêt commun est inséparable de ce que Dominique de Villepin nomme la « *cohésion sociale* »<sup>247</sup>, elle-même indissociable de l'« *exigence de neutralité* » qui implique d'« *aller chercher les bonnes idées qu'elles soient de gauche ou de droite* »<sup>248</sup>. République Solidaire entend défendre ainsi une approche « *historique, positive, humaine, citoyenne* » contre une droite et une gauche « *enfermées dans des jeux de rôle* »<sup>249</sup>.

Pour rendre compte véritablement de la structure idéologique de République Solidaire, il est apparu nécessaire de faire une étude quantitative des grands discours de D. de Villepin en vue d'analyser leur contenu lexicologique. Pour se faire, nous avons utilisé le logiciel de textométrie *TXM* v. 5.0 et isolé sept discours, sélectionnés sur des critères à la fois pratiques et objectifs : pratiques, puisqu'il était nécessaire de disposer de l'intégralité de la version écrite du discours ce qui excluait d'emblé le discours de Villepin du 19 juin 2011 à la Maison de l'Amérique latine ; objectifs, parce que tous ces discours réunissent les conditions d'énonciation propre au leader politique face à ses partisans et qu'il y est question à chaque fois de l'ensemble du projet politique et non de la défense d'un secteur particulier. Ainsi nous avons sélectionné sept discours (cf. tableau 1) : le discours prononcé à la Maison de l'Amérique latine le 27 octobre 2009 (discours n°1), le discours au Press Club de France du 25 mars 2010 (discours n°2), le discours du 19 juin 2010 à La Halle Freyssinet (discours n°3), le discours du 25 septembre 2010 au forum des Jeunes Solidaires (discours n°4), le discours du 1<sup>er</sup> octobre 2010 à la mairie de Castelnau-le-Lez (discours n°5), le discours du Conseil

---

<sup>246</sup> ARON Raymond cité dans SEILER Daniel-Louis, *op. cit.*, p. 11.

<sup>247</sup> *Le Monde*, 27-28 février 2011.

<sup>248</sup> Entretien du 21 juin 2011, secrétaire générale et responsable de la coordination du projet.

<sup>249</sup> Intervention de Dominique de Villepin à l'occasion de la rencontre avec les responsables de fédération le 1<sup>er</sup> mai 2011.

national du 4 décembre 2010 (discours n°6) et enfin, celui du 14 avril 2011 de présentation du projet de République Solidaire au Press Club de France (discours n°7).

**Tableau 1: Termes récurrents des discours de Dominique de Villepin**

	<i>discours</i> <i>n°1</i>	<i>discours</i> <i>n°2</i>	<i>discours</i> <i>n°3</i>	<i>discours</i> <i>n°4</i>	<i>discours</i> <i>n°5</i>	<i>discours</i> <i>n°6</i>	<i>discours</i> <i>n°7</i>	Total
France	34	22	48	36		23		<b>163</b>
politique	23	46	26	36	16			<b>147</b>
capacité	15							<b>15</b>
républicaine	9							<b>9</b>
nation	8							<b>8</b>
fondateur	8							<b>8</b>
Français		22	32			14		<b>68</b>
justice		13						<b>13</b>
sociale		11				11		<b>22</b>
République		10	22		12			<b>44</b>
monde			18	17		12		<b>47</b>
besoin			18					<b>18</b>
pays				29			11	<b>40</b>
jeunes				20				<b>20</b>
pouvoir				16	11			<b>27</b>
réforme				16				<b>16</b>
Etat					16			<b>16</b>
territoires					11			<b>11</b>
citoyens					8		18	<b>26</b>
indépendance						20		<b>20</b>
combat						12		<b>12</b>
service							14	<b>14</b>
projet							13	<b>13</b>
revenue							12	<b>12</b>
impôt							11	<b>11</b>

Source : réalisé à partir du logiciel de textométrie TXM v. 0.5.

Même si la technique peut sembler tenir de l'arbitraire, le tableau est significatif et nous permet de prendre du recul en isolant des discours les six termes les plus récurrents dans chaque discours (davantage lorsque le nombre de répétitions était identique). Nous obtenons ainsi une liste de vingt-cinq termes (cf. tableau 1) plus ou moins porteur de sens. De cette liste, nous pouvons détacher les termes les plus récurrents<sup>250</sup>, ceux que l'on ne retrouve pas seulement au sein d'un même discours, mais qui reviennent au gré des prises de parole participant d'une ferme intention d'ancrer dans l'esprit de son auditoire l'idée, le sens, que cache ce terme. Ainsi on peut relever :

<sup>250</sup> On éliminera le terme « politique » qui ne présente aucun caractère discriminant dans un discours politique sinon la confirmation qu'on se situe bien dans un tel champ.

le terme « *France* » qui revient dans pas moins de cinq discours dont quatre en première position, suivi du terme « *Français* » qui intervient parmi les six termes les plus employés de trois discours, enfin, les termes « *monde* » et « *République* ». Par ailleurs, le tableau révèle que le projet politique de République Solidaire est pensé autour de la figure du citoyen lors de son annonce le 14 avril 2011 tandis qu'il était dominé par la nécessité de l'indépendance lors du premier conseil national du parti le 4 décembre 2010 et qu'en province, à la mairie de Castelnau-le-Lez, le discours se structure davantage autour de la figure de l'Etat. Ainsi, la citoyenneté, l'indépendance, l'Etat, mais aussi la France, la République, le monde, constituent des préoccupations de l'idéologie villepiniste et, corrélativement, des composantes statiques de sa structure idéologique.

Toutefois, une étude thématique des mêmes discours permet de dégager une véritable logique charismatique qui se concrétise dans la combinaison de trois discours : le *discours de crise*, le *discours de vérité*, et le *discours d'union*.

Le discours de crise a pour fonction de créer ou de renforcer une situation exceptionnelle existante qui justifierait *de facto* l'intervention d'un homme exceptionnel, une sorte de héros. Il insiste sur la crise socio-économique et/ou la crise politique dans laquelle est plongé le pays tout en faisant des dirigeants au pouvoir les uniques coupables de la décadence et du chaos. Ce discours n'est ni plus ni moins qu'un travail stratégique de déconstruction du passé. La référence de Villepin à « *une crise extrêmement profonde* »<sup>251</sup> ou encore à « *une crise de longue durée, avec des conséquences économiques, sociales, culturelles, pour notre pays, de très grande ampleur* »<sup>252</sup> en sont des illustrations. Selon lui, « *aujourd'hui, la Cinquième République se trouve dans une impasse* »<sup>253</sup>. Ainsi que nous l'avons mentionné, le discours de crise s'accompagne d'une critique généralisée des dirigeants politiques au pouvoir : Villepin n'hésite pas à parler dans son discours du 19 juin 2010 d'« *un écart toujours plus grand entre le discours et les actes, entre ce que vivent les Français et ce que disent nos dirigeants* »<sup>254</sup> rompant ainsi avec un discours auparavant centré sur la personne du chef de l'Etat. Par ailleurs, il nourrit une critique virulente à l'égard du système politique : « *Nous avons d'un côté une droite qui a la tentation de se durcir (...). De l'autre côté, il y a une gauche prisonnière de sa propre idéologie et qui fait la course aussi (...). Et puis, il y a un centre qui se retrouve dans la situation du ventre*

---

<sup>251</sup> Discours de Dominique de Villepin, Maison de l'Amérique latine, 27 octobre 2009.

<sup>252</sup> Discours de Dominique de Villepin, Press Club de France, 25 mars 2010.

<sup>253</sup> Discours de Dominique de Villepin, Castelnau-le-Lez, 1<sup>er</sup> octobre 2010.

<sup>254</sup> Discours de Dominique de Villepin, La Halle Freyssinet, 19 juin 2010.



*mou et, trop souvent, n'est sollicité qu'au titre de force d'appoint* »<sup>255</sup>. Il va même jusqu'à comparer les politiciens à des malfrats dans le cadre de son intervention lors de la rencontre avec les responsables de fédération du 1<sup>er</sup> mai 2011. Ce discours de crise est aussi un discours teinté d'accents révolutionnaires : évoquant un « *combat* »<sup>256</sup>, il appelle à renverser les « *nouvelles Bastilles* »<sup>257</sup>.

Le discours de vérité est étroitement lié au discours de crise : « *La vérité, c'est que nous sommes à un tournant de l'histoire. Rien ne sera jamais plus comme avant* »<sup>258</sup>. Il s'agit de créer un lien direct entre le leader et les citoyens, de créer un climat de confiance pour susciter la confiance. Dans le mimétisme partisan qui agit dans le champ de la politique, tout homme politique ne peut être élu que sur l'originalité qu'il incarne et qu'il met en valeur. Malheureusement pour les profanes, le discours de vérité, s'il se veut comme tel, n'est pas une originalité et rare est l'homme politique qui se présenterait froidement devant ses électeurs avec un discours inverse, de telle sorte que l'un des points fondamentaux de la stratégie de tout homme politique est de paraître vrai, davantage que de l'être réellement<sup>259</sup>. Ce discours a pour ambition de rompre avec l'idée selon laquelle le discours politique – notamment des dirigeants – résulterait d'un exercice démagogique destiné à servir les intérêts de son émetteur. Il va de soit que la fiction domine la réalité et que, dans ce cas, il est plus important de paraître vrai que de l'être effectivement.

Enfin, le discours d'union ou de rassemblement, soit qu'il en vente les mérites, soit qu'il y incite, met à l'honneur les termes « *intérêt général* » et « *bien commun* » contre les partis politiques qui ne seraient que des facteurs de division de la société : « *République Solidaire est un mouvement libre et indépendant. Nous ne sommes pas guidés par des intérêts personnels. Nous n'avons pas l'obsession de la réélection qui incite à toutes les compromissions. Nous n'avons pas tel ou tel territoire à privilégier. Nous sommes au contraire au service de tous* »<sup>260</sup>. En cela, République Solidaire se refuse à être un parti politique comme les autres et entend incarner une « *nouvelle démarche politique* » fondée sur trois piliers : l'« *esprit de rassemblement* », une « *politique de compromis* » et un « *gouvernement d'union* »<sup>261</sup>.

---

<sup>255</sup> Discours de Dominique de Villepin au premier Forum des Jeunes Solidaires, 25 septembre 2010.

<sup>256</sup> Discours de Dominique de Villepin, Press Club de France, 25 mars 2010.

<sup>257</sup> Discours de Dominique de Villepin, La Halle Freyssinet, 19 juin 2010.

<sup>258</sup> *idem*.

<sup>259</sup> On peut citer comme exemple le livre de Jean-François Copé intitulé *Promis j'arrête la langue de bois* (Paris, Hachette Littérature, 2006).

<sup>260</sup> Discours de Dominique de Villepin au conseil national de République Solidaire, 4 décembre 2010.

<sup>261</sup> Discours de Dominique de Villepin, Castelnau-le-Lez, 1<sup>er</sup> octobre 2010.

Le projet politique de République Solidaire propose une véritable refondation sociale, politique et économique, et l'avènement d'une nouvelle société se structurant autour d'éléments cognitifs qui évoquent largement l'idéologie gaulliste : une France républicaine, une France indépendante mais aussi une France citoyenne. Projet politique de République Solidaire ou de Dominique de Villepin ? Si le projet est issu d'une large consultation, il ne faut pas en oublier la place du leader qui entend l'assumer et surtout l'incarner.

## **Section 2 – « Villepin, président ! » : une organisation au service d'un leader**

République Solidaire est avant tout « *le mouvement politique de Dominique de Villepin* »<sup>262</sup>. Autrement dit, la logique de construction et d'évolution du mouvement est d'abord une logique de regroupement autour d'un homme : Dominique de Villepin<sup>263</sup>, qui est statutairement président du parti. Cette place centrale du leader dans l'organisation n'est pas sans liens avec sa genèse. En effet, créée récemment, l'organisation n'a joué aucun rôle dans l'émergence et la création du leader, mais à l'inverse, le leader a précédé l'organisation. Par ailleurs, l'élection présidentielle s'avère être aussi « *la rencontre d'un homme et d'un peuple* »<sup>264</sup>, une conception qui n'est pas sans rappeler l'idéologie gaulliste que son leader et, plus largement, son mouvement, entendent incarner. A cet égard, le lien entre Dominique de Villepin et ses partisans est profond et il leur apparaît comme la quasi réincarnation du général de Gaulle le soumettant à un véritable phénomène de starification, voir d'adulation, sinon de déification (A). D'ailleurs, son discours du 14 février 2003 devant le Conseil de sécurité des Nations unies (New York) qui a remporté une large adhésion est déjà élevé au rang des « *discours qui ont changé le monde* »<sup>265</sup> aux côtés des appels des 18 et 22 juin 1940 et de « Paris libéré » (25 août 1944) qui ont défié le sens de l'histoire, lui donnant la stature d'un véritable leader charismatique (B).

---

<sup>262</sup> Page d'accueil du site [www.republiquesolidaire.fr](http://www.republiquesolidaire.fr)

<sup>263</sup> Entretien du 29 mars 2011, porte-parole, responsable de la coordination du projet et des groupes de réflexion « Emploi, Travail, politique de la Ville » et « Affaires sociales ».

<sup>264</sup> Entretien du 12 avril 2011, député, responsable du groupe de réflexion « Santé, Territoires ruraux ».

<sup>265</sup> BOUTIN Christophe, *op. cit.*, pp. 266-272.

*A/« Tous Solidaire »...« Avec Villepin »<sup>266</sup> : la starification du leader*

« L'existence de chefs est un phénomène inhérent à toutes les formes de la vie sociale », nous rappelle Roberto Michels, ils apparaissent dans les partis démocratiques comme « *techniquement indispensables* »<sup>267</sup>. Mais la présidentialisation de la compétition politique a insufflé une dynamique additionnelle de personnalisation du pouvoir au sein des organisations politiques, une « *nouvelle dynamique oligarchique* »<sup>268</sup> de telle sorte que le « je » tend à se substituer au « nous », le leader à l'organisation. Ce phénomène de personnalisation est d'autant plus fort que l'organisation est petite et faiblement institutionnalisée. R. Michels faisait remarquer que « *là où l'organisation et la force du parti sont encore faibles, l'influence des chefs est directe et personnelle* »<sup>269</sup>. Ce poids du leader sur le groupe est observable dans la confusion qui est faite entre le leader et le groupe. Ainsi, si on parle des grandes entités politiques en tant que groupe « tout court » (UMP, PS), il n'en est pas de même pour République Solidaire où le nom de Dominique de Villepin pèse de tout son poids sur le processus d'identification. Ce phénomène est à attribuer à deux facteurs : d'une part, la récente constitution du groupe en tant qu'entité autonome et indépendante qui fait de lui un petit parti par comparaison aux autres formations politiques du système. Le public n'a pas encore bien intégré le nom de République Solidaire, ni même son existence. D'autre part, la présence du leader comme élément central crée une confusion entre sa personne et le groupe : le partisan apparaît davantage catégorisable lorsqu'il s'identifie à la personne de Dominique de Villepin plutôt qu'au mouvement. Ce phénomène s'observe particulièrement lors des opérations de tractage. Cette question du leadership est étroitement liée à celle de l'institutionnalisation du parti politique au sens statique du terme, c'est-à-dire à la routinisation de son fonctionnement et à sa durée, et renvoie *de facto* à l'importance du leader pour l'organisation qui devra s'en détacher, mais pour l'instant : l'organisation se trouve personnifiée par le leader.

Pour Jean Blondel, qui s'intéresse à la personnalisation du pouvoir comme facteur d'explication additionnel du développement des partis politiques, l'appartenance à un parti serait due à la loyauté à l'égard de personnalités de haut relief<sup>270</sup>. Cette

---

<sup>266</sup> Inscriptions figurants au verso et au recto des t-shirts du mouvement (cf. Annexe 1, p. 125).

<sup>267</sup> MICHELS Robert, *op. cit.*, p. 261.

<sup>268</sup> LINZ Juan J. & GISPERT Cyril, « Quel avenir pour les partis politiques dans les démocraties contemporaines ? », *Pôle Sud*, 2004, n°21, p. 59.

<sup>269</sup> MICHELS Roberto, *op. cit.*, p. 91.

<sup>270</sup> BLONDEL Jean, « L'analyse politique comparée et l'institutionnalisation des partis », *Revue internationale de politique comparée*, 2003, vol. 10, n°2, pp. 247-264.

loyauté est d'autant plus importante dans les petits partis, définis par Bruno Villalba comme des « *organisations formées autour d'un seul homme sous la forme d'entreprise personnelle* »<sup>271</sup>, où contrairement aux grands, la domination de l'appareil par le candidat passe par « *le culte du chef* »<sup>272</sup> impliquant un lien direct entre le chef et ses partisans pour susciter la « vénération ».

« *Image de la France* »<sup>273</sup>, « *trop beau pour être vrai* », « *supérieur* »<sup>274</sup>, voir omniscient, ce vocabulaire thuriféraire n'en finit pas pour décrire Dominique de Villepin. Son « *comportement gaulliste* »<sup>275</sup> suscite une large admiration de ses partisans, malgré le refus de quelques uns d'être « *inféodé à un homme* »<sup>276</sup> et qui, en conséquence, préfèrent se réclamer de République Solidaire que du villepinisme à l'instar des députés Daniel Garrigue et Guy Geoffroy. Pour d'autres, tel Jean-Pierre Grand, s'il n'avait pas existé, il aurait fallu l'inventer. Il est le « *Guide* »<sup>277</sup> du mouvement. Ainsi, on assiste à une véritable personnalisation des liens partisans où l'attachement à l'individu prend davantage de place que l'attachement au collectif : « *Les uns et les autres avez acceptez une mission (...) parce que vous vouliez aider un homme à passer son message politique* »<sup>278</sup>. Cette tendance à l'affirmation d'une formation politique créée *par et pour* Dominique de Villepin atteint son paroxysme avec le départ de Daniel Garrigue le 14 avril 2011 qui s'expliquera ainsi : « *De Villepin doit faire un choix : soit c'est une aventure personnelle avec quelques inconditionnels prêts à applaudir dès qu'il fait un geste ; soit c'est l'incarnation d'une alternative politique (...), et alors, il faut discuter avec les gens qui le soutiennent* »<sup>279</sup>.

Cette adoration des militants pour leur chef se révèle souvent aux grandes manifestations organisées tels les congrès. Ainsi, au rassemblement du 19 juin 2010 à La Halle Freyssinet pour le lancement de son parti politique, Dominique de Villepin est accueilli comme un libérateur sous les applaudissements de la foule en liesse. En contrepartie de cette adoration des militants, le leader doit consentir à un contact direct et régulier avec ses partisans : « *Nos cadres ils ont besoin (...) régulièrement de pouvoir*

---

<sup>271</sup> VILLALBA Bruno, *op. cit.*, p. 76.

<sup>272</sup> COLLIARD Jean-Claude, *op. cit.*, p. 77.

<sup>273</sup> Entretien du 19 avril 2011, responsable de la modération du réseau social et animateur du XV<sup>e</sup> arr. de Paris.

<sup>274</sup> Entretien téléphonique du 14 juin 2011, co-responsable des relations avec la presse.

<sup>275</sup> Entretien du 21 juin 2011, secrétaire générale et responsable de la coordination du projet.

<sup>276</sup> Entretien du 29 mars 2011, porte-parole, responsable de la coordination du projet et des groupes de réflexion « Emploi, Travail, politique de la Ville » et « Affaires sociales ».

<sup>277</sup> Entretien du 9 mars 2011, co-responsable des fédérations et des relations avec les élus locaux et responsable du groupe de réflexion « Collectivités territoriales, Transports ».

<sup>278</sup> Discours de Jean-Pierre Grand au Conseil national de République Solidaire, 4 décembre 2010.

<sup>279</sup> *Sud Ouest*, 15 avril 2011.

rencontrer Dominique de Villepin »<sup>280</sup> nous confie la secrétaire générale Brigitte Girardin. L'engagement des partisans auprès du leader, même des plus fervents, est comme un feu qu'il faut régulièrement entretenir sous peine que la flamme diminue ou s'éteigne. A l'inverse, plus le contact avec le leader adulé est régulier plus la ferveur des militants se fait sentir. Il apparaît aussi que lors de ces grandes manifestations, qui ont pour vertu d'entretenir le lien qui unit le leader à ses partisans, la presse a son rôle à jouer. En effet, participant à la médiatisation du leader, « *la presse constitue un puissant facteur (...) de conservation et de consolidation du pouvoir des chefs sur les masses* »<sup>281</sup>. Par ailleurs, les objets de propagande en tout genre vendus ou donnés par le parti participent eux aussi à ce phénomène de starification. Du t-shirt portant l'inscription « *Avec Villepin* »<sup>282</sup> au badge de soutien, ces outils, qui ont pour fonction de « vendre » un candidat à des consommateurs potentiels, participent de l'introduction dans le militantisme des techniques appliquées au marketing et font du candidat à l'élection présidentielle une véritable star digne des studios hollywoodiens.

Cette starification du leader fait de lui un personnage dont l'autorité au sein de l'organisation est absolue et incontestable. Disposant d'une « *place prépondérante* »<sup>283</sup> dans le processus décisionnel, Dominique de Villepin « *porte sa parole tout seul* » pour Marie-Anne Montchamp<sup>284</sup>. En outre, il décide en dernier ressort, « *il a tout le temps le dernier mot* »<sup>285</sup>, bien qu'il apparaisse que les décisions soient prises en groupe, notamment avec les parlementaires et anciens ministres qui lui apportent leurs analyses et leurs convictions. Pour sa part, la secrétaire générale du mouvement prend l'essentiel des décisions mais « *ne fais rien sans son accord. (...) C'est lui qui donne les directives et instructions* »<sup>286</sup>. Ses plus proches partisans sont alors relégués au rôle de conseillers. Toutefois, l'implication du leader est à relativiser car s'il a le dernier mot, c'est à sa secrétaire générale qu'il revient d'être en permanence sur le terrain. Présente aux réunions des groupes de réflexion thématiques et à la totalité des événements organisés, la secrétaire générale, située au siège du parti, est au centre du dispositif. Elle « *assure l'ensemble de la gestion de l'Association par délégation du Président* » conformément aux statuts.

---

<sup>280</sup> Entretien du 21 juin 2011, secrétaire générale et responsable de la coordination du projet.

<sup>281</sup> MICHELS Roberto, *op. cit.*, p. 91.

<sup>282</sup> Cf. Annexe 1, p. 125.

<sup>283</sup> Entretien du 9 mars 2011, co-responsable des fédérations et des relations avec les élus locaux et responsable du groupe de réflexion « Collectivités territoriales, Transports ».

<sup>284</sup> *La Croix*, 30 novembre 2010.

<sup>285</sup> Entretien du 25 mars 2011, co-responsable des déplacements et de la gestion des sites internet.

<sup>286</sup> Entretien du 21 juin 2011, secrétaire générale et responsable de la coordination du projet.

Cette autorité intrinsèque du leader qui lui confère une place dominante au sein de l'organisation est inséparable de son charisme et de la fascination qu'il suscite chez ses partisans, fascination qui les porte à la docilité. Il ne faut pas perdre de vue que le pouvoir réside essentiellement dans le consentement des individus de telle sorte que sans consentement l'autorité ne peut s'exercer et sans autorité, point de pouvoir.

### ***B/ La figure de Dominique de Villepin : leader charismatique et leader de charme***

L'histoire du XX<sup>e</sup> siècle vient ternir l'image du leader charismatique : le spectre d'Adolphe Hitler plane sur le leader charismatique qui devient le synonyme d'une tentation populaire dominée par un dogmatisme idéologique. Or, s'il est vrai que, par bien des aspects, l'exercice du pouvoir d'Adolphe Hitler apparaisse comme l'une des clés de compréhension du leadership charismatique (c'est avant tout la conjoncture qui rend le leader charismatique incontournable), il ne saurait s'y résumer. Le leader charismatique est une sorte de monstre sacré de la politique, un héros. Du moins, il apparaît comme tel plus qu'il ne l'est réellement car, en politique, la vérité importe peu, tout n'est que croyance. Son but premier est de susciter la fascination par divers moyens allant de la parole à l'image. A l'image du leader de charme, ses traits sont « saturés de notions psychologiques à connotation émotionnelle : prestance, charme, volonté, obstination, intelligence, aura, envergure, aisance, force intérieure (...) »<sup>287</sup>. En réalité, la figure du leader charismatique n'est pas très éloignée du leader de charme et les deux se différencient principalement par la présence ou l'absence de lucidité et de pragmatisme des enjeux. Le leader de charme axe sa stratégie sur la séduction, jouant sur le registre de la persuasion, davantage que sur la conviction, à la manière d'un Barack Obama, prononçant des discours généraux, jouant sur les idéaux plus que sur les idées. Il s'agit de vendre l'homme, plus que le programme. Le chef charismatique, lui, remplit trois fonctions : il est dispensateur de certitudes, il a toujours raison et ne peut se tromper, à tel point qu'un des effets de son discours est celui-ci : « *Il le dit bien, donc cela a des chances d'être vrai* »<sup>288</sup>. Par ailleurs, il est aussi donneur de rêve, il est le guide et, par conséquent, voit plus haut et plus loin que la masse qu'il domine : « *comme dans toute entreprise, on a besoin d'un visionnaire qui donne une orientation*

---

<sup>287</sup> DORNA Alexandre, « La question du Chef charismatique : l'image épique et la dynamique émotionnelle », *Les cahiers psychologie politique* [En ligne], n°13, juillet 2008 – source : [lodel.irevues.inist.fr](http://lodel.irevues.inist.fr)

<sup>288</sup> BOURDIEU Pierre, « Ce que parler veut dire », *Question de sociologie*, Paris, Les éditions de Minuit, 1984, p. 104.

*et on adhère ou on n'adhère pas* »<sup>289</sup>. Comme le disait Napoléon Bonaparte, « *un chef est un marchand d'espérance* ». Enfin, il est faiseur de spectacle et, à ce titre, s'applique à une mise en scène minutieuse de ses déplacements et de ses interventions jusqu'à la disposition centrale du pupitre de l'orateur ou à l'improvisation du discours, donnant l'aspect d'un *show* télévisé. L'utilisation des médias apparaît aussi comme un outil indispensable à la transformation d'un rassemblement en spectacle.

Ces figures de leader charismatique et de leader de charme qu'il incarne sont nettement diffusées par les images stratégiquement choisies par le parti, qu'il soit question des tracts de campagne<sup>290</sup> ou des images figurant sur les outils de vulgarisation idéologique tel que le livret explicatif du projet intitulé « *Pour une France citoyenne, juste, indépendante* »<sup>291</sup>. Ainsi, nous obtenons une série de six images différentes mettant en scène Dominique de Villepin et produisant chacune une perception rétinienne différente qui place Villepin dans un contexte charismatique : la première, incontournable, puisque présente sur les deux supports, est celle de Dominique de Villepin, alors ministre des Affaires étrangères, affirmant l'indépendance de la France au Conseil de sécurité des Nations unies en 2003. La deuxième, prise lors du lancement du mouvement de République Solidaire le 19 juin 2010, est celle d'un Dominique de Villepin en leader politique. La troisième montrant Villepin donnant une conférence à la faculté de droit de Montpellier est celle de l'intelligence. La quatrième le montrant au salon de l'agriculture est celle d'un homme attaché à la France rurale, dans la continuité de Jacques Chirac. La cinquième insiste sur la qualité d'orateur alors qu'on le voit lors de son discours du 19 juin 2010 face à la foule. Enfin, la dernière le mettant en scène en train de sourire est davantage axée sur le charme, il s'agit de susciter l'adhésion par l'émotion. Si l'analyse de ces images peut ainsi présenter un caractère relativement subjectif, elle sert surtout à montrer l'utilisation commerciale de l'image comme outil de propagande pour répondre à l'objectif pragmatique qu'est l'adhésion sentimentale, c'est-à-dire une adhésion basée majoritairement sur des critères émotionnels (prestance, tête du candidat, forme de l'élocution).

Conformément aux discours qui structurent l'idéologie du mouvement (discours de crise, discours de vérité, discours d'union), le chef charismatique intervient en situation de crise, il incarne alors « *un espoir d'avenir en s'inspirant des événements et des pensées qui ont marqué la société dans le passé, ses rêves et ses cicatrices. (...)*

---

<sup>289</sup> Entretien du 4 mai 2011, responsable de la fédération des Hauts-de-Seine.

<sup>290</sup> Cf. Annexe 4, p. 127.

<sup>291</sup> Cf. Annexe 5, p. 128.

*C'est une image refondatrice où morale et politique se retrouvent avec la symbolique et une certaine vision (idéologique) globale »<sup>292</sup>. Dès lors, le leader charismatique est entouré de suiveurs qui forment ensemble une communauté émotionnelle basée sur des liens affectifs, tel le député Jean-Pierre Grand qui n'a pas rejoint le mouvement villepiniste mais Dominique de Villepin en tant que personne<sup>293</sup>. Homme « séduisant »<sup>294</sup> et disposant d'une « remarquable qualité d'écoute », Villepin parle « sans langue de bois »<sup>295</sup> incarnant parfaitement à la fois la figure du leader de charme et celle du leader charismatique qui, tout en paraissant supérieur, sait faire preuve d'écoute. Toutefois, pour Alexandre Dorna, il existe cinq formes de charisme : le messianique, le césariste, le totalitaire, le populaire et le républicain dans lequel nous retrouvons D. de Villepin. Cette dernière forme de charisme « émerge lorsqu'une refondation s'impose, et qu'un engagement politique populaire alimente une conviction républicaine »<sup>296</sup>.*

Face à un monde politique sclérosé dans un combat de tous contre tous, République Solidaire entend rompre avec les « élections pour rien »<sup>297</sup> qui ont eu lieu depuis 1981 et incarner une alternative politique dans un combat « juste et noble »<sup>298</sup>. Axé autour de thématiques gaulliennes (indépendance, citoyenneté, République), le villepinisme défend un projet de refondation structurelle de l'Etat et de la société porté par un leader charismatique jouant un rôle quasi messianique. Mais si Dominique de Villepin prend une place prépondérante, sinon vitale, puisqu'il est l'inspirateur et le leader du mouvement<sup>299</sup>, « une lutte ne peut avoir des chances de succès que dans la mesure où elle se déroule sur le terrain de la solidarité entre des individus ayant des intérêts identiques » rappelle Roberto Michels<sup>300</sup>. Il est ainsi nécessaire pour tout leader politique qui aurait des ambitions présidentielles d'être soutenu par une organisation structurée dont il est et la tête et la raison de vivre.

---

<sup>292</sup> DORNA Alexandre, *op. cit.*

<sup>293</sup> Entretien du 9 mars 2011, co-responsable des fédérations et des relations avec les élus locaux et responsable du groupe de réflexion « Collectivités territoriales, Transports ».

<sup>294</sup> Entretien téléphonique du 14 juin 2011, co-responsable des relations avec la presse.

<sup>295</sup> Entretien du 19 avril 2011, responsable de la modération du réseau social et animateur du XV<sup>e</sup> arr. de Paris.

<sup>296</sup> DORNA Alexandre, *op. cit.*

<sup>297</sup> Intervention de Dominique de Villepin à l'occasion de la rencontre avec les responsables de fédération le 1<sup>er</sup> mai 2011.

<sup>298</sup> *idem.*

<sup>299</sup> Entretien du 9 mars 2011, co-responsable des fédérations et des relations avec les élus locaux et responsable du groupe de réflexion « Collectivités territoriales, Transports ».

<sup>300</sup> MICHELS Roberto, *op. cit.*, p. 9.



## CHAPITRE II. LES ORGANES DU MILITANTISME PARTISAN

« *Partie d'un être vivant (organisme) remplissant une fonction particulière* »<sup>301</sup>, l'organe est une notion disposant d'un important pouvoir d'explication lorsqu'on aborde les organisations politiques. En effet, contribuant au fonctionnement de l'organisme dans son entier, l'organe n'existe que dans une totalité qui lui donne un sens. En cela, tout parti politique est un ensemble d'organes ayant chacun une position et un rôle particulier qui, assemblés entre eux, forment un tout cohérent, une machine qui a vocation à produire de l'idéologie et du lien social. Il apparaît habituellement dans les formations politiques que les positions et rôles de ces organes soient déterminés par le statut et le règlement intérieur du parti. Mais la réalité diffère souvent de ce que le politique veut bien montrer et ceux-ci « *ne décrivent jamais qu'une faible partie de la réalité, quand ils décrivent la réalité : car ils sont rarement appliqués de façon stricte* »<sup>302</sup>. En effet, bien que République Solidaire dispose de statuts – mais pas de règlement intérieur –, ils sont loin de refléter la réalité de l'organisation.

Cette souplesse des statuts qui ne prévoient guère plus de structures que dans une association « classique » et l'absence de règlement intérieur confère au parti la plus grande liberté en matière de structuration interne, tant à l'échelon national qu'à l'échelon local. Cette liberté va permettre au parti de faire évoluer son organisation en vue de « *mettre en marche une merveilleuse machine (...) à faire gagner, à faire progresser les idées (du mouvement)* »<sup>303</sup> (Section 1), mais aussi à mobiliser en vue de l'échéance présidentielle. Cette mobilisation corrélative à tout phénomène partisan se joue alors sur deux terrains parallèles, l'un virtuel, l'autre réel : le réseau social d'une part, qui constitue « *l'expression militante moderne de République Solidaire* »<sup>304</sup>, le « terrain » d'autre part, lieu indispensable de l'action militante partisane (Section 2).

### Section 1 – L'organisation en tant que structure d'agrégation idéologique et sociale

Créée le 19 juin 2010 sur les fondements de l'association éphémère Courage République et du Club Villepin qui est alors dissout, l'organisation République Solidaire est basée sur le bénévolat. Elle désire ainsi marquer un retour à l'« *engagement* » et à la « *conviction* » contre les transformations managériales que l'on

---

<sup>301</sup> *Le Petit Robert, op. cit.*

<sup>302</sup> DUVERGER Maurice, *op. cit.*, p. 21.

<sup>303</sup> Discours de Jean-Pierre Grand au Conseil national de République Solidaire, 4 décembre 2010.

<sup>304</sup> Lettre de la secrétaire générale adressée aux nouveaux adhérents.

observe dans les grands partis politiques<sup>305</sup>. A l'instar d'une organisation classique de parti politique, sa structure se divise en deux niveaux : un niveau national, centre d'impulsion des décisions, l'autre fédéral, la fédération correspondant au découpage administratif des départements.

Cependant, conçu initialement dans l'optique de l'élaboration du projet politique du mouvement, le parti s'est organisé autour d'une petite équipe nationale et de dix-sept groupes de réflexion thématiques dirigés par les élus et les anciens ministres (A). Une organisation spécifique qui prendra fin avec l'annonce du projet le 14 avril 2011 pour laisser place à une nouvelle structuration de l'échelon national qui fait de République Solidaire une véritable organisation politique de combat (B). Enfin, concernant l'échelon fédéral, le parti, contrairement aux autres formations politiques, « *fait le choix du collectif et de l'équipe* »<sup>306</sup> en délaissant les structures lourdes des comités locaux pour adopter un système collégial théoriquement quadricéphale (C).

#### ***A/ Une organisation centrale au service d'un projet politique***

Le 19 juin 2010, l'organisation se met en ordre de marche avec pour objectif de disposer, contre les autres organisations, d'un véritable projet politique. Il s'agit d'aller « *à la rencontre des Français* » et de les inviter « *à débattre* »<sup>307</sup>. A ce titre sont instaurés au niveau national des organes de débat : les « *groupes de réflexion thématiques* »<sup>308</sup>. Il en existe dix-sept de sorte à balayer un champ thématique suffisamment large<sup>309</sup>. Ces groupes sont systématiquement pilotés par un parlementaire ou un ancien ministre, ou un élu en l'absence de l'un et l'autre, qui en a alors la responsabilité. Libres, les responsables des groupes s'organisent selon leur bon plaisir. C'est ainsi que le groupe de réflexion sur l'éducation et la culture est dirigé par Azouz Begag, ancien ministre du gouvernement Villepin, et appuyé d'un groupe de travail, dit

---

<sup>305</sup> ROBERT Cécile, « Les transformations managériales des activités politiques », *Politix*, 2007, vol. 20, n°79, pp. 7-23.

<sup>306</sup> Entretien du 21 juin 2011, secrétaire générale de République Solidaire et responsable de la coordination du projet.

<sup>307</sup> Entretien du 19 avril 2011, responsable de la modération du réseau social et animateur du XV<sup>e</sup> arr. de Paris.

<sup>308</sup> En réalité, on suppose que l'existence des groupes de réflexion date du Club Villepin et que ceux-ci deviennent officiels avec République Solidaire. Mais l'information n'a pu être confirmée.

<sup>309</sup> Thèmes abordés par l'ensemble des groupes : emploi, travail, politique de la ville, affaires étrangères, Europe, coopération, défense, économie, finances, industrie, recherche, affaires sociales, famille, égalité des chances, droits de l'Homme, agriculture, environnement, urbanisme, logement, justice, institutions, sécurité, santé, territoires ruraux, éducation, culture, jeunesse, sports, outre-mer, formation professionnelle, entreprises, PME, commerce extérieur, réseau associatif, collectivités territoriales, transports.

« *groupe éducation* », composé de spécialistes. Constituant « la partie immergée de l'iceberg », ce groupe informel composé de seulement quatre membres, se réunit « *au moins* » toutes les semaines. Les quatre membres, choisis par cooptation par la secrétaire générale en raison de leur connaissance approfondie du sujet viennent d'horizons différents au sein du système éducatif apportant au groupe de travail une approche différentielle des enjeux liés à cette problématique. Ainsi, on distingue un professeur des écoles, un professeur de zone sensible qui est à la fois formateur, un docteur en histoire et professeur de lycée, ainsi qu'un professeur de lycée parisien. Ces techniciens aux sensibilités politiques variées et plus ou moins profondes lisent « *toutes les analyses* » en matière d'éducation<sup>310</sup>. En dehors des réunions, les membres de ce groupe technique travaillent principalement grâce à internet. En lien étroit avec le groupe de réflexion « Education, Culture » l'ensemble des travaux du groupe est transmis au responsable. Un premier état des lieux en matière d'éducation a ainsi été présenté à l'Assemblée nationale dans le cadre d'une réunion du groupe thématique présidé par Azouz Begag. Les groupes thématiques s'intègrent ainsi au sein d'une réflexion menée en amont par des acteurs spécialisés sur les enjeux concernés.

Par ailleurs, le député Daniel Garrigue, responsable du groupe de réflexion « Emploi, Travail, politique de la Ville » mais aussi responsable de la coordination du projet, a mis en place un groupe de travail dit « *Groupe Support* »<sup>311</sup> afin de l'aider dans son travail. Ce groupe est composé d'une vingtaine de bénévoles d'horizons divers et a pour mission d'assurer le secrétariat des groupes de réflexion ainsi qu'aider le député concernant des éléments de fond sur des sujets pointus<sup>312</sup>, chacun des membres travaillant en fonction de ses compétences professionnelles et/ou universitaires. Il a aussi pour fonction de rédiger les rapports des réunions des groupes thématiques. Enfin, il se réunit de manière hebdomadaire avec le député Daniel Garrigue afin de « *faire un tour d'horizon, d'établir une synthèse de la semaine écoulée et de définir les priorités pour la suivante* »<sup>313</sup>. Ainsi, le Groupe Support joue un rôle de premier plan dans la fonction d'agrégation idéologique du parti puisqu'il est chargé à la fois de l'élaboration du projet et de la rédaction d'argumentaires, c'est-à-dire des outils de vulgarisation du projet, à l'intention des fédérations.

---

<sup>310</sup> Entretien du 19 avril 2011, responsable de la modération du réseau social et animateur du XV<sup>e</sup> arr. de Paris.

<sup>311</sup> Discussion du 29 mars 2011, assistant parlementaire du député Daniel Garrigue.

<sup>312</sup> *idem*.

<sup>313</sup> Lettre d'information du mouvement, n°2, février 2011 – source : [www.republiquesolidaire.fr](http://www.republiquesolidaire.fr)

Toutefois, l'impact des groupes de réflexion dans l'élaboration du projet est à relativiser : pour Christophe Carignano, co-responsable des déplacements et de la gestion des sites Internet, ils ont « *un impact faible* »<sup>314</sup>. En effet, fonctionnant sur entrée libre, les réunions des groupes de réflexion thématiques attirent n'importe qui, compétent ou incompétent. Les personnes présentes, si elles sont toutes sollicitées, émettent plus souvent un sentiment personnel, une opinion, qu'une véritable réflexion constructive. Pour Florence Villedey, responsable de la fédération des Hauts-de-Seine, ces réunions sont « *juste un espèce de grand mélange de tas de gens qui mélangent et qui brassent plein d'idées sans arriver à une cohérence (...) (où) le meilleur se confronte au plus médiocre* ». Ils ne contribuent guère qu'à une « *stérilité d'échange sans nom* »<sup>315</sup>. Les groupes de réflexion thématiques tiennent alors davantage de la mise en scène tandis que l'essentiel de l'inspiration du projet résulte des déplacements de D. de Villepin sur le terrain où il va à la rencontre des associations : « *Quand on a fait des déplacements sur les banlieues, je peux vous dire que tout ce qu'on propose dans notre projet sur les banlieues, cela vient de propositions d'associations de banlieue qu'on est allé écouter, entendre sur le terrain* »<sup>316</sup>. En fin de compte, « *il s'agit de faire de l'animation pour donner l'impression qu'il se passe des choses* »<sup>317</sup>, de donner l'impression aux gens qu'ils sont associés au projet, de cacher le césarisme sous le masque de la démocratie.

Responsable de la coordination du projet avec Daniel Garrigue et François Goulard, la secrétaire générale, Brigitte Girardin, occupe ainsi une place « *essentielle* »<sup>318</sup> dans l'organisation. Elle « *coordonne toute l'action militante et toutes les propositions qui sont faites* »<sup>319</sup> en vue de l'élaboration du projet. Elle est « *le chef* »<sup>320</sup> incontesté après D. de Villepin : « *On lui rend compte des projets, on prend son avis* »<sup>321</sup>. La secrétaire générale entretient un lien direct avec les adhérents : « *Très souvent Brigitte Girardin s'adresse à nous, (...) le jour même de la présentation du projet nous recevions un message de Brigitte Girardin, par mail, qui nous invitait (...) à nous emparer du projet (...) et qui nous invitait à nous mobiliser dans la perspective*

---

<sup>314</sup> Entretien du 25 mars 2011, co-responsable des déplacements et de la gestion des sites internet.

<sup>315</sup> Entretien du 4 mai 2011, responsable de la fédération des Hauts-de-Seine.

<sup>316</sup> Entretien du 21 juin 2011, secrétaire générale de République Solidaire et responsable de la coordination du projet.

<sup>317</sup> Entretien du 4 mai 2011, responsable de la fédération des Hauts-de-Seine.

<sup>318</sup> Entretien du 12 avril 2011, député, responsable du groupe de réflexion « Santé, Territoires ruraux ».

<sup>319</sup> *idem*.

<sup>320</sup> Entretien téléphonique du 14 juin 2011, co-responsable des relations avec la presse.

<sup>321</sup> *idem*.

du 19 (juin 2011) »<sup>322</sup>. Toutefois, malgré cette position privilégiée due à son statut de secrétaire générale, elle ne dispose pas des pleins pouvoirs et les parlementaires occupent une place importante au sein du mouvement tout en conservant une large autonomie : « *Moi j'ai toutes les libertés de toute façon, moi je fais ce que je veux, je ne suis sous la coupe de personne* »<sup>323</sup> affirme le député Marc Bernier.

Responsables des groupes de réflexion thématiques, les parlementaires et anciens ministres constituent les principaux cadres nationaux du parti. Cette mise en valeur ajoute leur capital politique à l'organisation qu'ils soutiennent et, corrélativement, à son leader D. de Villepin. Ainsi constituent-ils une source de capital à la fois politique et social par l'image qu'ils offrent et l'influence dont ils disposent. Habituellement, en dehors d'une source de capital politique et sociale, les parlementaires constitués en groupe représentent, de surcroît, une importante source de revenu. Mais la condition des quinze députés nécessaires à l'Assemblée nationale pour la constitution d'un groupe parlementaire a été un obstacle à République Solidaire, contrainte d'abandonner l'idée d'une représentation structurée du parti dans l'hémicycle. L'organisation doit alors se contenter d'un ensemble de députés plus ou moins dociles. Au-delà de la barrière des quinze députés nécessaires qu'une alliance envisagée avec certains députés du centre ou non inscrits aurait pu dépasser, c'est la « *trahison* »<sup>324</sup> de Marie-Anne Montchamp qui a mis fin aux espoirs. En effet, l'opération était pilotée par la députée en septembre 2010 et échoue définitivement avec son entrée dans le gouvernement Fillon le 14 novembre 2010. Toutefois, pour Jean-Pierre Grand, le parti n'a pas vocation à fonder de groupe parlementaire qu'il considère comme une perte de temps. République Solidaire se situe ainsi dans le cadre de la rencontre directe d'un homme et d'un peuple et, confie franchement Jean-Pierre Grand : les Français « *se foutent* » des groupes parlementaires<sup>325</sup>.

Cette structuration du mouvement en groupes de réflexion va perdre sa raison d'être après l'annonce du projet politique par Dominique de Villepin le 14 avril 2011 au Press Club de France. A partir de ce moment, République Solidaire est un parti offrant aux citoyens un projet politique. S'engage alors une deuxième étape dans le processus d'évolution du parti : la constitution d'une structure politique en vue de l'élection

---

<sup>322</sup> Entretien du 19 avril 2011, responsable de la modération du réseau social et animateur du XV<sup>e</sup> arr. de Paris.

<sup>323</sup> Entretien du 12 avril 2011, député, responsable du groupe de réflexion « Santé, Territoires ruraux ».

<sup>324</sup> Entretien du 25 mars 2011, co-responsable des déplacements et de la gestion des sites internet.

<sup>325</sup> Entretien du 9 mars 2011, co-responsable des fédérations et des relations avec les élus locaux et responsable du groupe de réflexion « Collectivités territoriales, Transports ».

présidentielle de 2012, c'est-à-dire de la présentation d'un candidat, non plus incarnant un projet politique, mais présentant un programme politique.

### ***B/ Une organisation centrale politique : les effets organisationnels du mimétisme partisan***

Officialisée en juin 2011, la nouvelle organisation centrale épouse davantage la structure « classique » d'un parti politique : « *A la place de ces groupes thématiques, on a un bureau politique qui est composé de trois collèges* »<sup>326</sup>. Le premier collège, dit « *collège des élus* », est composé des anciens ministres et parlementaires du mouvement qui étaient auparavant chargés des groupes de travail. Ils sont au nombre de huit depuis la défection de Daniel Garrigue le 14 avril 2011, en désaccord sur le fond comme sur la méthode<sup>327</sup>, et des parlementaires, Michel Raison, qui voit « *une démarche d'opposition systématique* »<sup>328</sup> dans la stratégie de Villepin, et Pierre Jarlier, qui n'ont pas quitté de manière officielle le mouvement mais, du moins, ne font plus parti de la nouvelle organisation. En contrepartie, le mouvement gagne un soutien : Jean Bardet, député du Val-d'Oise. Le collège des élus est aussi composé de maires et d'élus qui soutiennent le mouvement et dont certains avaient la responsabilité d'un groupe de réflexion avant le 14 avril. Ils sont au nombre de quatorze. Le second collège est celui des chargés de mission et regroupe « *tous ceux qui, au niveau national, ont des responsabilités* »<sup>329</sup>. Ils sont douze dont le secrétaire général adjoint du parti. Les responsabilités sont ainsi découpées : un responsable des fédérations, un responsable du mouvement des Jeunes Solidaires, un responsable des Français de l'étranger, un chargé de la formation des cadres, un responsable de l'organisation des déplacements, un responsable des sites internet, un responsable des réseaux sociaux, un responsable de l'organisation des événements, un chargé de la Commission du Projet, un chargé des relations avec la presse et enfin, un chargé de la revue de presse et des lettres d'informations. Ces chargés de mission ont été choisis à partir de leur capital politique, leur action depuis la création du parti, et de leur capital social interne. Ainsi Florence Villedey, étant professeur de l'enseignement supérieur et connaissant Jean-Pierre Grand, a-t-elle été nommée responsable de la formation des cadres suite à son initiative dans ce domaine.

---

<sup>326</sup> Entretien du 21 juin 2011, secrétaire générale de République Solidaire et responsable de la coordination du projet.

<sup>327</sup> Interview de Daniel Garrigue sur France Bleu Périgord, 15 avril 2011.

<sup>328</sup> *La Croix*, 3 décembre 2010.

<sup>329</sup> Entretien du 21 juin 2011, secrétaire générale de République Solidaire et responsable de la coordination du projet.

« Les rétributions tirées de l'activité partisane doivent être référées aux ressources initiales ou acquises et aux investissements différentiels effectués dans le parti »<sup>330</sup>. Enfin, le collège des fédérations est un collège composé de huit responsables de fédération basé sur un système tournant. En effet, à chaque bureau politique, dans les huit circonscriptions européennes françaises, les responsables de fédération choisissent parmi eux un délégué au bureau politique. Ce responsable de fédération délégué auprès du bureau se fait le porte-parole de l'ensemble des fédérations de sa circonscription (européenne). Par ailleurs, il doit retourner l'information dans sa circonscription. En somme, ces responsables jouent le rôle de vecteurs d'information du parti permettant de relier la base au sommet dans un mouvement ascendant et descendant.

Le parti, en remplacement des groupes de réflexion thématiques, a instauré une « Commission du projet » chargée de préparer la rédaction du programme pour l'élection présidentielle de 2012. Cette commission *ad hoc* est composée de personnalités et d'experts par secteur. Toutefois, sa composition est tenue secrète en raison du statut de certaines personnes qui y travaillent, notamment des hauts fonctionnaires émanant des « réseaux personnels » de Dominique de Villepin ou de Brigitte Girardin, tous deux membres de la haute fonction publique<sup>331</sup>.

Enfin, le parti dispose d'une dernière instance de direction : le Conseil national. Déjà présent (le premier Conseil national à lieu le 4 décembre 2010) mais non officialisé, le conseil national décide des orientations du parti par le vote de motions politiques. Caractéristique des partis politiques, cette instance comprend en plus des membres du bureau politique les quatre responsables de chaque département et collectivités d'outre-mer, ainsi que leurs équipes, qui constituent l'organisation fédérale du parti.

### ***C/ Une organisation fédérale originale : la division du travail***

Loin des comités de circonscription, des délégués et des secrétaires départementaux des formations politiques classiques, République Solidaire a fait le choix d'une organisation quadricéphale où le cumul des fonctions est interdit. Cette organisation fédérale instaurée à partir du lancement de République Solidaire n'a pas été remise en cause. Ces fédérations, dont les frontières se confondent avec celles des

---

<sup>330</sup> OFFERLE Michel, *op. cit.*, p. 72.

<sup>331</sup> Entretien du 21 juin 2011, secrétaire générale de République Solidaire et responsable de la coordination du projet.

départements, ont à leur charge de récolter les parrainages nécessaires à la validation de la candidature du leader, avec « *un objectif de seize signatures par département* », et de multiplier les adhésions « *par deux ou par quatre* »<sup>332</sup>. La division du travail a pour objectif d'éviter l'émergence de chefs locaux qui domineraient une fédération et dont la sympathie au niveau locale serait une condition indispensable à l'action. En somme, il s'agit, à l'inverse notamment des grandes formations politiques, d'éviter la constitution d'une structure de type féodale où « *des petits barons régionaux isolés (...) n'auraient d'objectif que d'avoir une cinquantaine de personnes autour d'eux (et) de ne surtout pas bouger* »<sup>333</sup>. L'organe de direction des fédérations, c'est-à-dire des départements, se divise ainsi en quatre domaines de responsabilité : un « *responsable de fédération* », un « *responsable du réseau social* », un « *responsable de la mobilisation citoyenne* » et un « *responsable des Jeunes Solidaires* ». Les quatre formant une sorte d'exécutif collégial.

« *L'objectif prioritaire assigné à chacun c'est de ramener de nouveaux adhérents* »<sup>334</sup>. Au-delà de cet objectif – vital pour le parti – chacun des quatre responsables dispose d'un rôle particulier. A cet égard, le responsable de fédération est chargé de « *la coordination au niveau du département* », il a pour mission de « *réunir au moins une fois par mois les trois autres, de faire le point sur les adhésions, de faire le point sur les animations locales à mettre en œuvre* »<sup>335</sup>. Ces réunions, sorte de bureau politique *ad hoc*, définissent les orientations de la fédération. En pratique, ce bureau départemental se réunit une fois tous les quinze jours lorsque l'activité est faible, sinon, une fois par semaine. Les moyens de communication modernes (téléphone, internet) permettent aux responsables d'être en contact permanent et ainsi améliore la coordination. Son rôle est aussi de prendre contact avec les élus de son département dans le cadre de la récolte des cinq cent parrainages. Par ailleurs, il est le seul détenteur du fichier des adhérents de son département et en a la responsabilité, en même temps qu'une responsabilité « *juridique et financière par rapport au droit de tirage qu'il a sur République Solidaire* »<sup>336</sup>. Les ressources financières (droit de tirage) de la fédération sont accordées au prorata des nouvelles adhésions<sup>337</sup>. Plus précisément, le rôle du responsable de fédération est de « *relayer l'ensemble des messages et (...) de mailler le*

---

<sup>332</sup> Entretien du 4 mai 2011, responsable de la fédération des Hauts-de-Seine.

<sup>333</sup> Entretien du 25 mars 2011, co-responsable des déplacements et de la gestion des sites internet.

<sup>334</sup> Entretien du 21 juin 2011, secrétaire générale de République Solidaire et responsable de la coordination du projet.

<sup>335</sup> *idem*.

<sup>336</sup> Entretien du 25 mars 2011, co-responsable des déplacements et de la gestion des sites internet.

<sup>337</sup> Entretien du 19 avril 2011, responsable de l'accueil des nouveaux membres et des événements du réseau social et responsable *Villepincom* de la fédération de Paris.



*territoire pour faire en sorte que (le parti) soit présent partout* »<sup>338</sup> ainsi que de « *faire remonter les informations au niveau national pour que le ressenti sur le terrain soit pris en compte* »<sup>339</sup>. Les responsables des fédérations sont ainsi tournés vers les élus et les médias, ils sont les porte-parole locaux du parti – et surtout du leader.

Les quatre responsables de la fédération sont désignés selon le principe de sélection à l'œuvre dans l'ensemble du parti et qui répond à une exigence d'efficacité : la nomination. Chaque nomination a été effectuée par les responsables nationaux concernés alors que le parti n'avait pas encore évolué dans son organisation centrale. Ainsi, les responsables de fédération ont été nommés par Jean-Pierre Grand et Jacques Le Guen qui étaient chargés des fédérations et des relations avec les élus locaux, en coordination avec la secrétaire générale du parti. Toutefois, en cas de parlementaire ou d'ancien ministre villepiniste dans le département, la responsabilité de la fédération lui était remise de droit, ce qui n'est pas sans rappeler le poids qu'ils ont dans les petites formations politiques. Les responsables des Jeunes Solidaires ont été nommés par les deux responsables nationaux : Sidi Sakho et Isabelle Ignace. Les responsables de la mobilisation citoyenne par les responsables nationaux de la mobilisation citoyenne. Il en va de même pour les responsables du réseau social *Villepincom*. Toutefois, l'émergence et la structuration du réseau social est antérieure à l'émergence des autres fonctions fédérales et lui confère, en cela, une position particulière. Les responsables du réseau social ont été nommés par Christophe Carignano, co-responsable des déplacements et de la gestion des sites internet, sur « *le critère des plus actifs* »<sup>340</sup>, assisté de Jean-Manuel Araujo et Thierry Mézili qui ont fait le recrutement durant plusieurs mois. La procédure de recrutement est la suivante : après que le modérateur (Jean-Manuel Araujo et/ou Thierry Mézili) ait repéré la fréquence de connexion de l'individu en question ainsi que la pertinence des messages qu'il poste sur le réseau social pour déterminer sa motivation potentielle à s'engager dans une fonction de responsabilité, un premier contact est établi *via* la messagerie instantanée. L'individu doit ensuite envoyer par e-mail sa candidature au responsable du réseau social qui établit alors un second contact par divers moyens de communication : téléphone, *skype* ou en face à face pour l'Île-de-France et parfois en province<sup>341</sup>. Le responsable des sites Internet, Christophe Carignano, validant les personnes présélectionnées. Les

---

<sup>338</sup> Entretien du 4 mai 2011, responsable de la fédération des Hauts-de-Seine.

<sup>339</sup> *idem*.

<sup>340</sup> Entretien du 25 mars 2011, co-responsable des déplacements et de la gestion des sites internet.

<sup>341</sup> Entretien du 19 avril 2011, responsable de la modération du réseau social et animateur du XV<sup>e</sup> arr. de Paris.

responsables ainsi choisis sont évalués constamment, de telle sorte que « *s'ils ne remplissent pas les missions* », ils sont changés : le mouvement « *ne peut pas se permettre d'avoir des gens qui ne sont pas suffisamment disponibles* »<sup>342</sup>. Par contre, si un changement a lieu parmi les responsables de fédération, Jean-Pierre Grand est consulté obligatoirement.

Le responsable du réseau social, nommé aussi « *animateur* », est en charge de « *toute la campagne sur internet* »<sup>343</sup>. Son rôle est « *de renforcer partout (le) réseau social* » en « *recommandant des personnes susceptibles de renforcer (l')ancrage local* »<sup>344</sup>. Ce rôle spécifique donne à voir l'importance du réseau social, c'est-à-dire du militantisme virtuel, tant dans la structure de République Solidaire que dans sa stratégie. A l'inverse, le responsable de la mobilisation citoyenne est chargé de constituer des équipes pour aller tracter et organiser des débats politiques. Autrement dit, il est en charge de « *toute la logistique de campagne qui doit d'ors et déjà se préparer* »<sup>345</sup>, pour que rien ne soit laissé au hasard. « *La création de cette équipe répond à une volonté de proximité et d'authenticité des actions de l'organisation militante de République Solidaire et tout particulièrement dans le cadre des rendez-vous nationaux de 2012* »<sup>346</sup>. Enfin, le responsable des Jeunes Solidaires a un rôle d'animation à l'échelle locale en organisant notamment des débats dans des cafés.

Bien qu'il dispose d'un maillage territorial de responsables départementaux, le mouvement des Jeunes Solidaires est relativement autonome. Il a été lancé lors du premier Forum des Jeunes Solidaires le 25 septembre 2010 en présence de Dominique de Villepin, une journée « *placée sous le signe du débat et de la réflexion* »<sup>347</sup>, image novatrice qu'entend donner ce mouvement jeune. Les Jeunes Solidaires « *s'organisent comme ils veulent* »<sup>348</sup>. Regroupant les adhérents de dix-huit à trente-cinq ans, le mouvement est dans un premier temps divisé, à l'instar des autres branches. Ainsi trouve-t-on un responsable des Jeunes Solidaires au niveau de la fédération et deux responsables de l'ensemble du mouvement à l'échelon national : Sidi Sakho et Isabelle Ignace. Mais le mouvement jeune évolue et adapte son organisation. Dès lors, sa

---

<sup>342</sup> Entretien du 21 juin 2011, secrétaire générale de République Solidaire et responsable de la coordination du projet.

<sup>343</sup> *idem*.

<sup>344</sup> Entretien du 19 avril 2011, responsable de la modération du réseau social et animateur du XV<sup>e</sup> arr. de Paris.

<sup>345</sup> Entretien du 21 juin 2011, secrétaire générale de République Solidaire et responsable de la coordination du projet.

<sup>346</sup> Rubrique « Mobilisation citoyenne » – source : [www.republiquesolidaire.fr](http://www.republiquesolidaire.fr)

<sup>347</sup> Lettre d'information du mouvement, n°1, novembre 2010 – source : [www.republiquesolidaire.fr](http://www.republiquesolidaire.fr)

<sup>348</sup> Entretien du 21 juin 2011, secrétaire générale de République Solidaire et responsable de la coordination du projet.

responsabilité nationale revient à Sidi Sakho qui en devient l'unique responsable. Le mouvement s'organise alors autour de trois pôles : un pôle politique chargé de reprendre le programme, de faire de la veille médiatique et de répondre aux attaques ; un pôle communication chargé de faire de la communication sur le projet et d'organiser des actions ; enfin, un pôle fédération chargé de la coordination et du maillage territorial<sup>349</sup>. Par ailleurs, le territoire se voit être divisé en huit régions, conformément aux circonscriptions européennes, avec à leur tête un coordinateur national élu. Le mouvement jeune devrait être ainsi animé par un conseil national composé du responsable national des Jeunes Solidaires, des huit coordinateurs nationaux, des responsables des trois pôles ainsi que deux co-responsables supplémentaires<sup>350</sup>. Entendant être synonyme de progrès, le mouvement jeune du parti se fixe quatre objectifs : « *organiser et animer les réseaux locaux des Jeunes Solidaires notamment dans les écoles et les pôles universitaires* », « *assurer une formation politique et militante à ses adhérents, qui sont les décideurs de demain* », « *promouvoir les idées de République Solidaire sur le territoire* » et au-delà, « *redonner l'envie de politique aux jeunes* »<sup>351</sup>.

« *Ces quatre cadres ont pour mission de constituer des équipes* »<sup>352</sup>. Les structures se subdivisent alors selon le même modèle au niveau infra-départemental avec un responsable des Jeunes Solidaires dans les principales écoles ou universités du département regroupées en « pôles interuniversitaires » (Pôle SciencesPo Assas Sorbonne, pôle Dauphine Nanterre Université, pôle Cergy Université ESSEC). Le responsable de fédération désigne des référents dans les principales villes, ou les principaux arrondissements, de son département. Il en est de même pour les autres responsables départementaux : le responsable de la mobilisation citoyenne constitue des équipes de terrain et l'« *animateur départemental (...) est en charge de coordonner l'action d'animateurs locaux* »<sup>353</sup> dont l'existence dépend du poids démographique et/ou géographique des communes. En dehors de cette représentation quadricéphale (fédération, réseau social, mobilisation citoyenne, jeunes solidaires) qui entend occuper tous les terrains de la lutte électorale, les responsables de la fédération sont libres dans

---

<sup>349</sup> Discussion du 19 juin 2011, co-fondateur du pôle SciencesPo Assas Sorbonne des Jeunes Solidaires.

<sup>350</sup> *idem*.

<sup>351</sup> « Jeunes Solidaires » – source : [www.republiquesolidaire.com](http://www.republiquesolidaire.com).

<sup>352</sup> Entretien du 21 juin 2011, secrétaire générale de République Solidaire et responsable de la coordination du projet.

<sup>353</sup> Entretien du 19 avril 2011, responsable de la modération du réseau social et animateur du XV<sup>e</sup> arr. de Paris.

leur organisation territoriale et rendent des comptes au bureau départemental<sup>354</sup>. C'est-à-dire qu'un responsable départemental ou local peut s'entourer de l'équipe qu'il veut : « *Je suis en train de m'entourer (...) de gens sur qui je vais vraiment pouvoir m'appuyer pour démultiplier l'action (...) autre que les (trois) que je n'ai pas nommé moi* »<sup>355</sup>.

Bien que divisées, contrairement à la plupart des formations politiques où tous les pouvoirs sont détenus par un secrétaire départemental et après lui par un délégué de circonscription, ces quatre branches d'activité ne sont pas refermées sur elles-mêmes dans une volonté égoïste de défendre son pouvoir. L'animatrice du réseau social du XII<sup>e</sup> arr. de Paris organise des cafés-débat avec la responsable du même arrondissement. Appartenant à deux branches différentes de la même organisation, ils forment ainsi une équipe où les décisions concernant les réunions publiques sont prises de manière collégiale. Suite à chaque réunion, une synthèse est rédigée par les deux responsables de l'arrondissement et envoyée directement par e-mail à la secrétaire générale<sup>356</sup>. Toutefois, il y a des arrondissements où les cafés-débats restent le pré-carré de l'animateur du réseau social. Ainsi règne-t-il une large liberté quant à l'organisation locale du mouvement où, une fois les fonctions attribuées et peu ou prou déterminées, chacun s'organise selon son bon plaisir avec pour seul et unique contrainte de remplir sa mission.

Enfin, si théoriquement aucune hiérarchie n'existe au sein des quatre responsables au niveau des fédérations, la réalité est bien différente. Les parlementaires et anciens ministres étant responsables de fédération de droit, cette situation crée *de facto* un déséquilibre des capitaux investis par chacun des acteurs mettant en position d'infériorité les capitaux les plus faibles des autres responsables face au capital élevé du député, responsable de fédération. Si cette situation n'est présente, du fait du nombre de députés villepinistes, que dans peu de fédérations. C'est un phénomène différent mais au résultat similaire qui est observable dans les autres fédérations. Ainsi, la fonction d'agrégation des opinions et le rôle de coordinateur du responsable de fédération instaure, malgré la volonté de collégialité et d'absence de hiérarchie statutaire, une hiérarchie fonctionnelle *a posteriori* faisant du responsable de fédération un véritable « *chef d'équipe* »<sup>357</sup>. A cet égard, la réunion du 1<sup>er</sup> mai 2011 avec Dominique de Villepin ne concernait que les seuls responsables de fédération afin de déterminer

---

<sup>354</sup> Entretien téléphonique du 14 juin 2011, responsable de la fédération de Loire-Atlantique.

<sup>355</sup> Entretien du 4 mai 2011, responsable de la fédération des Hauts-de-Seine.

<sup>356</sup> Entretien du 8 juin 2011, animatrice *Villepincom* du XII<sup>e</sup> arr. de Paris.

<sup>357</sup> Entretien du 28 mars 2011, responsable de la fédération des Yvelines.

l'organisation des fédérations et de leur donner une feuille de route. Cette conséquence de la hiérarchie des responsabilités n'est pas seulement observable de l'extérieure mais est intégrée par les acteurs eux-mêmes. Selon la responsable de la fédération des Hauts-de-Seine, « *le responsable de la fédération a clairement été positionné comme le coordinateur de l'ensemble des actions* ». Pour le responsable de la fédération de Loire-Atlantique, le responsable de la fédération a le dernier mot en cas de litige entre les responsables fédéraux<sup>358</sup>. Ce glissement organisationnel reflète une tendance propre aux groupes sociaux que décrivait déjà Roberto Michels en parlant d'une loi d'airain de l'oligarchie<sup>359</sup> et qui se résume à ceci : tout groupe socialement constitué connaît une tendance naturelle à la hiérarchisation de ses membres. Ainsi, « *il y a besoin d'un chef pour que les choses fonctionnent* »<sup>360</sup>.

## **Section 2 – L'action militante : du Web au « terrain »**

Le militant est au parti ce que le soldat est à l'armée. Ils sont les « *agents intéressés politiquement qui, disposant de suffisamment de capitaux pour estimer avoir le droit de s'occuper de questions politiques, n'ont cependant pas temporairement ou définitivement les ressources nécessaires pour vivre de et pour la politique* »<sup>361</sup>. Dès lors, l'action militante est consubstantielle à l'entreprise politique, elle est sa vocation, étape incontournable nécessaire à la mobilisation finale. A cet égard, République Solidaire, et plus généralement le mouvement villepiniste, constitue un cas particulier puisqu'il « *a été (le premier) dans le monde politique à avoir un réseau social, avant tout le monde* »<sup>362</sup>. L'utilisation massive de ce nouvel outil dans le champ politique a donné à Dominique de Villepin un avantage stratégique dans le rassemblement puis la structuration de son mouvement. En effet, « *en trois mois, construire un groupement politique national avec des responsables politiques dans tous les départements est inimaginable sans internet* »<sup>363</sup>, confie le responsable de la gestion des sites internet. Les réseaux sociaux constituent ainsi à eux seuls un outil de rassemblement, mais aussi d'organisation, de débat et d'intégration des profanes dans la vie politique. En somme ils sont des portes d'entrée dans les partis politiques dont les sites nationaux sont les

---

<sup>358</sup> Entretien téléphonique du 14 juin 2011, responsable de la fédération de Loire-Atlantique.

<sup>359</sup> MICHELS Roberto, *op. cit.*

<sup>360</sup> Entretien du 4 mai 2011, responsable de la fédération des Hauts-de-Seine.

<sup>361</sup> OFFERLE Michel, *op. cit.*, p. 71.

<sup>362</sup> Entretien du 21 juin 2011, secrétaire générale de République Solidaire et responsable de la coordination du projet.

<sup>363</sup> Entretien du 25 mars 2011, co-responsable des déplacements et de la gestion des sites internet.

vitrines. Le développement des réseaux sociaux permet ainsi l'apparition d'un genre nouveau de militantisme et donc de militant : l'« e-partisan » (A).

Toutefois, si la pénétration d'internet dans le champ politique peut avoir des effets positifs sur l'action militante allant même jusqu'à une revitalisation des partis politiques, ce militantisme virtuel semble rattrapé par les formes « traditionnelles » de militantisme par lesquelles tout homme politique se doit d'être passé : la pratique du « terrain » (B).

### *A/ Le réseau social : de l'« e-partisan » au militant réel*

Alors qu'en 1914, Robert Michels écrivait que « lorsqu'il s'agit d'une masse disséminée sur une étendue considérable, ce serait perdre un temps énorme, que de vouloir la consulter sur chaque question »<sup>364</sup>, quatre-vingt-seize années plus tard, les évolutions technologiques ont permis de revoir le degré d'interactivité entre masses et élites. L'internet interactif, dit « Web 2.0 », s'est emparé du quotidien des citoyens de la République, les partis politiques n'y ont pas échappé. Le suffrage universel avait permis aux masses d'entrer dans la vie politique ; le réseau social, lui, a permis l'entrée des masses militantes dans la décision partisane ou, du moins, en a donné l'apparence.

Dire que « sans le réseau social et sans internet, il n'y aurait pas de République Solidaire »<sup>365</sup> est devenu un truisme du milieu villepiniste qui a lancé en parallèle le 15 septembre 2009 son site internet national et son réseau social. Mais si le site internet constitue désormais un classique des formations politiques depuis 1995, sinon une obligation, République Solidaire joue l'avant-garde en étant le premier parti politique à lancer un réseau social sur le sol français. Inspiré des méthodes outre-Atlantique, notamment de la campagne de Barack Obama en 2008, Dominique de Villepin entend contourner les médias en investissant internet et, ainsi, parler directement au Français, notamment au travers de petites vidéos dans lesquelles il se met en scène en répondant aux questions de ses internautes tous les quinze jours<sup>366</sup>. L'utilisation maîtrisée des dernier progrès en matière de communication fait penser à celui que l'on surnommait en son temps le « Général Micro » qui avait réussi à instaurer un « art de gouverner par la télévision »<sup>367</sup>. La présence de Christophe Carignano, responsable de la gestion des sites Internet, dans les intervenants du Conseil national du 4 décembre 2010 montre à elle

---

<sup>364</sup> MICHELS Roberto, *op. cit.*, p. 23.

<sup>365</sup> Entretien du 25 mars 2011, co-responsable des déplacements et de la gestion des sites internet.

<sup>366</sup> *idem.*

<sup>367</sup> BOURDON Jérôme, *op. cit.*, p. 404.

seule l'importance consacrée au militantisme virtuel – par opposition au militantisme de terrain. Le réseau social est d'autant plus important pour le parti qu'il remplit trois fonctions : une fonction d'agrégation cognitive, une fonction prosélytique et une fonction d'auto-entretien.

1°) Le réseau social constitue un espace structuré de libre échange où circulent des textes, des documents, des photos, mais aussi des commentaires, des opinions ou des analyses faisant du réseau social un véritable lieu de débats où se croisent initiés et profanes, savants et candides. A cet égard, il remplit une fonction d'agrégation cognitive. Comme le disait le député Jean-Pierre Grand : « *Cette machine, elle n'est pas que matérielle, elle est aussi intellectuelle* »<sup>368</sup>. En effet, s'il est un « *espace de militantisme via Internet* »<sup>369</sup>, « *le militantisme, c'est à la fois faire du prosélytisme mais c'est aussi participer à la définition des choix, des orientations* »<sup>370</sup>. Ainsi, avant la présentation du projet, les internautes qui se connectaient au réseau social arrivaient directement sur la page web intitulée « *Le Magazine* » où ils pouvaient « poster » (c'est-à-dire partager) des articles contenant soit du texte, soit des vidéos ou des images. Ces articles étaient tout de même soumis à la validation du responsable de la modération du réseau social. Cette page web compte au 9 août 2011, 1581 articles postés. Depuis la présentation du projet, l'entrée sur le réseau social ne se fait plus par *Le Magazine* mais par le « *Forum du Projet* ». Cette page web est composée de cinq forums de discussion (« *Le projet citoyen* », « *La refondation républicaine* », « *Notre identité française, c'est notre modèle social* », « *Modèle Economique* » et « *Une ambition française dans le monde* »), eux-mêmes structurés en discussions sur des sujets précis du projet politique. Les membres du réseau ont alors deux possibilités : ouvrir de nouvelles discussions ou commenter les discussions officielles existantes. Le projet ainsi soumis au débat des militants et sympathisants par le biais du réseau social est une volonté de République Solidaire d'incarner un véritable mouvement de débat.

A cet égard, le rôle du modérateur du réseau, Jean-Manuel Araujo, est double. D'un côté, il s'agit de veiller « *à ce que le débat ait lieu* » en postant régulièrement des messages et en ouvrant « *tous les débats* »<sup>371</sup> dans le cadre déterminé par les *Conditions*

---

<sup>368</sup> Discours de Jean-Pierre Grand, Maison de l'Amérique latine, 19 juin 2011.

<sup>369</sup> Entretien du 21 juin 2011, secrétaire générale de République Solidaire et responsable de la coordination du projet.

<sup>370</sup> Entretien du 29 mars 2011, porte-parole, responsable de la coordination du projet et des groupes de réflexion « *Emploi, Travail, politique de la Ville* » et « *Affaires sociales* ».

<sup>371</sup> Entretien du 19 avril 2011, responsable de la modération du réseau social et animateur du XV<sup>e</sup> arr. de Paris.

*générales d'utilisation du service Villepincom*<sup>372</sup>. De l'autre, il s'agit de synthétiser les débats du « Forum du Projet » (en prenant en compte les seules discussions officielles et celles qui présentent un nombre important de commentaires) pour en faire un rapport à la Commission du projet<sup>373</sup>.

Enfin, il appartient au responsable Villepincom départemental ou local de prolonger les débats développés préalablement sur internet dans la vie réelle par l'organisation de café-débats en mettant à l'honneur les termes « *proximité* » et « *convivialité* »<sup>374</sup> : le parti politique est avant tout une sociation partisane. Ces réunions, qui ont lieu systématiquement dans des cafés sont aussi un moyen pour les responsables de « *prendre le poult* »<sup>375</sup> du mouvement. Il s'agit de faire remonter les opinions des militants : c'est ainsi que le renouvellement de la cotisation à l'UMP de Dominique de Villepin pour l'année 2010 suscite de vives réactions sur le réseau social. Il s'agit aussi de rédiger, en fonction des questions soulevées par les militants et sympathisants, des argumentaires destinés à la compréhension et l'assimilation du projet politique par l'ensemble des partisans qui s'en feront alors les relais auprès de leurs amis et de leur environnement professionnel. Ils sont les « *têtes chercheuses* » de nouveaux visages susceptibles de rejoindre le mouvement<sup>376</sup>.

2°) Le site *www.villepincom.net* est accessible soit à partir d'un moteur de recherche, soit en lien direct à partir du site national. Ce lien entre les deux permet de faciliter l'accès à la fois à l'un et à l'autre. Autrement dit, la porte (le réseau social) mène à la vitrine (le site). Ainsi, contrairement au site national qui constitue la vitrine de l'activité du parti en mettant à disposition de l'internaute une importante quantité d'informations (actualité du mouvement, biographie des principaux responsables, statuts, organisation, vidéos, discours, lettre d'information interne, axes de réflexion, etc.), le réseau social est avant tout un lieu d'interactions où convergent des acteurs réels par le biais de profils virtuels.

« *Le fonctionnement d'internet se calque parfaitement sur le fonctionnement contemporain de nombreux réseaux militants autorisant toutes sortes de maillages non contraints à distance* »<sup>377</sup>. N'importe quel individu pouvant s'inscrire sur le réseau Villepincom, ce dernier permet la coexistence au sein d'une même communauté

---

<sup>372</sup> [http://www.republiquesolidaire.fr/\\_socialgo/docs/cgu-villepincom.pdf](http://www.republiquesolidaire.fr/_socialgo/docs/cgu-villepincom.pdf)

<sup>373</sup> Entretien complémentaire du 11 août, responsable des réseaux sociaux.

<sup>374</sup> Entretien du 19 avril 2011, responsable de la modération du réseau social et animateur du XV<sup>e</sup> arr. de Paris.

<sup>375</sup> *idem.*

<sup>376</sup> *idem.*

<sup>377</sup> ION Jacques, FRANGUIADIAKIS Spyros & VIOT Pascal, *Militer aujourd'hui*, Paris, Autrement (coll. « Cevipof/Autrement »), 2005, p. 56.



(virtuelle) entre adhérents et non-adhérents de telle sorte que facilitant les intercommunications il rend poreuse la frontière entre militants et non militants. A cet égard, une équipe de modération est spécialement affectée à l'accueil des nouveaux inscrits pour faciliter la transformation des militants non-adhérents en adhérents. Cette fonction prosélytique fait du réseau social une antichambre du parti. Facile d'accès et moins limité qu'un engagement réel qui implique une présence physique aux réunions, *meetings* et actions de terrain, le réseau social constitue pour beaucoup « *leur premier engagement* »<sup>378</sup>. Pour la secrétaire générale : « *Si on n'avait pas eu internet et si on n'avait pas le réseau social, on n'aurait pas aujourd'hui plus de trente mille adhérents et sympathisants* »<sup>379</sup>.

3°) Le réseau social permet, en facilitant les intercommunications, le développement d'un militantisme autonome : « *Nous, c'est la vie militante qui s'auto-entretient, c'est génial, on a rien à faire (...) parce qu'on développe une communication horizontale, parce que de toute manière on est parti sans chef au niveau local. On n'avait pas la barrière de la susceptibilité* »<sup>380</sup>. Ainsi, avec la première mobilisation de masse organisée par le Club Villepin le 27 octobre 2009 à la Maison de l'Amérique latine les cadres se sont « *rendu compte que le réseau social était un outil de mobilisation, d'entraide et qu'en fait, la vie militante du mouvement s'auto-entretenait tant sur le fond que sur la logistique sur le réseau* »<sup>381</sup>. La mobilisation rassemble mille trois cent personnes<sup>382</sup> grâce au réseau social tandis que seul deux cent sont attendues.

Pour le parti, « *ce qui est essentiel, c'est de réussir la mobilisation* ». Cette mobilisation « *passé évidemment par Villepincom* » mais aussi « *par des groupes, (...) par (le réseau social) facebook* »<sup>383</sup> qui est utilisé par 35% des dix-huit ans et plus (dont 18% l'utilisent « souvent »)<sup>384</sup> : « *aujourd'hui, République Solidaire a sa page facebook, Dominique de Villepin a sa page facebook, nous renvoyons sur ces deux pages toute l'actualité, les citations, etc.* ». Si la page facebook de Dominique de Villepin fonctionne comme une page autonome où de nombreuses personnes y expriment leur soutien et engagent le débat sans trouver la nécessité de s'inscrire sur le

---

<sup>378</sup> Entretien du 19 avril 2011, responsable de la modération du réseau social et animateur du XV<sup>e</sup> arr. de Paris.

<sup>379</sup> Entretien du 21 juin 2011, secrétaire générale de République Solidaire et responsable de la coordination du projet.

<sup>380</sup> Entretien du 25 mars 2011, co-responsable des déplacements et de la gestion des sites internet.

<sup>381</sup> *idem*.

<sup>382</sup> D'après Christophe Carignano, co-responsable des déplacements et de la gestion des sites Internet, mille trois cent étaient présent et autant ont été refusé.

<sup>383</sup> Entretien du 19 avril 2011, responsable de la modération du réseau social et animateur du XV<sup>e</sup> arr. de Paris.

<sup>384</sup> Sondage « Les Français et Internet », TNS Sofres, janvier 2011.

réseau social, elle s'intègre à un système trans-partisan formant un véritable réseau télématique où « *le parti lui-même n'est plus considéré que comme une partie d'un tout qui le dépasse* »<sup>385</sup>.

Le réseau Villepincom est aussi à l'origine de la réussite de la mobilisation du 19 juin 2010. C'est précisément à ce rassemblement, pour le responsable de la modération sur le réseau social, que « *le mot de République Solidaire prend tout son sens* »<sup>386</sup>. Lui-même confie qu'il a hébergé un sympathisant lyonnais qu'il ne connaissait pas la veille. Le réseau social se présente alors comme un outil de mobilisation où les individus, militants ou sympathisants, s'organisent collectivement à partir d'une communauté virtuelle. Il permet de passer « *de l'entre-soi virtuel au militantisme physique* »<sup>387</sup>. L'« e-partisan » devient alors un militant réel. La barrière du virtuel est franchie.

### ***B/L'action au concret : la résistance du militantisme « traditionnel »***

Si internet représente une dynamique fondamentale du mouvement villepiniste qui a largement favorisé son accroissement et sa structuration, l'action militante au concret – par opposition à l'action virtuelle du réseau social – s'impose par un phénomène de mimétisme partisan. En effet, le « terrain », terme emprunté au jargon militant des formations traditionnelles, semble intrinsèque au processus partisan malgré le coût supérieur (tout engagement de terrain implique un coût physique, financier et moral<sup>388</sup>) qu'il représente. Cet engagement dans l'action apparaît incontournable concernant un parti politique : « *Être sur le terrain, c'est l'essentiel !* »<sup>389</sup>. Sous le terme de « terrain » ce sont bien des activités différentes qui se cachent : du collage d'affiches à la réunion d'appartement en passant par la classique distribution de tracts, jusqu'à l'intégration des techniques commerciales de vente tel que le porte-à-porte. L'objet de chacune de ces techniques représente le lien qui les unit, systématiquement identique : il s'agit de vendre un produit à des consommateurs.

---

<sup>385</sup> BARBONI Thierry, TREILLE Eric, « L'engagement 2.0 : Les nouveaux liens militants au sein de l'e-parti socialiste », *RFSP*, 2010, vol. 60, n°6, p. 1140.

<sup>386</sup> Entretien du 19 avril 2011, responsable de la modération du réseau social et animateur du XV<sup>e</sup> arr. de Paris.

<sup>387</sup> BARBONI Thierry, TREILLE Eric, *op. cit.*, p. 1151.

<sup>388</sup> Il est rare qu'un individu adhère entièrement aux propositions et à la vision d'un parti politique. Ainsi, tout engagement politique résulte d'un calcul rationnel conscient ou inconscient de maximisation des gains politiques.

<sup>389</sup> Propos tenus par Cécile Renson, responsable nationale de la mobilisation citoyenne, à la réunion d'information sur les tracts, organisés par la fédération de Paris en prévision de la Convention nationale du 19 juin, le 30 mai 2011.

Mais l'utilisation récurrente de ces techniques n'est pas arbitraire et, au contraire, telle une entreprise qui chercherait à gagner en compétitivité, elle répond à une logique rationnelle de maximisation des gains. Il s'agit dans un premier temps de déterminer sa/ses technique(s) de vente en fonction des ressources financières et humaines dont dispose l'entreprise, l'efficacité est un des principes fondamentaux qui doit guider l'action, rien ne sert de disperser ses troupes dans de multiples actions alors même que les effectifs sont faibles. Ainsi le mouvement décide-t-il de se concentrer sur la distribution de tracts, alors seuls outils de propagande dont il dispose. Ces décisions incombent à des réunions préalables, telle la réunion d'information du 30 mai 2011. Organisée à l'initiative de la branche « mobilisation citoyenne » de l'organisation dont c'est la mission, la réunion a pour but de définir les modalités du tractage organisé sur Paris en vue de la Convention nationale du 19 juin 2011. A l'image du chef de guerre qui passe en revue ses troupes avant la bataille, un tour de table est effectué en vue d'un état des lieux des effectifs mobilisables par arrondissement. Une fois les effectifs définis, vient le temps de la définition des cibles. Les cibles doivent répondre à des critères précis : accès, taille démographique, profil socioprofessionnel de la population. Lieux de passage regroupant un grand nombre de personnes sur une surface définie, les marchés – comme la sortie des gares – apparaissent comme des cibles privilégiées des actions militantes. Lors de la réunion, des consignes inscrites dans les règles du jeu militant sont données aux profanes par ceux qui ont déjà l'expérience du militantisme : ne pas gêner les commerçants, rester en bordure du marché. L'action militante se développe avant tout sous la forme d'une série d'opérations « *coup de poing* » de telle sorte que le temps militant ne soit pas linéaire mais rythmé par les événements, qu'il s'agisse d'élections, d'un rassemblement particulier ou de la valorisation d'une action. Le tractage a pour but de faire connaître les idées défendues par le parti – et de se faire connaître simplement – et, surtout, de récolter des adhésions : la mobilisation est un phénomène inéluctable, conséquence nécessaire du processus partisan. La réunion du 30 mai s'achève par la programmation d'une série de tractages à divers endroits de la capitale.

Le premier tractage a lieu ainsi le 7 juin 2011 à 18h au marché de la station Jean Jaurès, neuf personnes ont fait le déplacement dont les responsables, national et départemental, en charge de la mobilisation citoyenne. Le positionnement de chacun doit répondre à une exigence stratégique : il s'agit de se mettre dans une zone de

passage (entrée ou sortie du marché). Les tracts à l'effigie du leader<sup>390</sup> sont relativement bien accueillis. Mais là est toute la difficulté de la démarche de propagande : quoi vendre ? Vend-t-on un leader politique ou une organisation ? Vend-t-on un homme ou des idées ? La formule d'accroche est déterminante. Il est question de choisir entre la formule « *Pour soutenir Dominique de Villepin !* », qui insiste sur l'homme et donc mise sur la reconnaissance d'un capital politique individuel, ou la formule « *République Solidaire !* », qui permet d'ancrer dans l'esprit du public l'existence de la nouvelle formation politique mais qui en contrepartie suscite l'interrogation face à un objet encore peu connu. En cela, le militantisme n'est pas à la portée du premier venu et pour des individus qui ne sont « *pas des vieux routiers de la politique* »<sup>391</sup>, cela passe par des formations préalables mises en œuvre par les organisations elles-mêmes.

Cette nécessité de former les militants a poussé le parti à se doter d'une « *école du militantisme* »<sup>392</sup>, « *comme dans tout parti politique* »<sup>393</sup>. L'initiative de cette création revient à Florence Villedey, responsable de la fédération des Hauts-de-Seine qui disposant déjà d'une expérience dans le milieu politique exprime la nécessité de former les militants. Il s'agit d'éclairer sur le contenu du projet, de fournir des argumentaires techniques et de former « *avec des techniques professionnelles* (la prise de parole en public) *les militants ou les cadres ou les candidats aux législatives* » pour qu'ils soient en mesure de « *'vendre' République Solidaire et le projet avec leur propre charisme en trente secondes, en cinq minutes, en dix minutes* »<sup>394</sup>. Cependant, en raison du manque de moyens du parti, le procédé sera validé et généralisé mais réservé aux cadres en raison de sa gratuité. La formation s'applique dans un premier temps aux cadres d'Île-de-France qui reste le lieu privilégié de la politique.

Cette distinction de l'Île-de-France, lieu de toutes les institutions politiques, par rapport à la province, amène naturellement à s'interroger sur l'éventualité d'un clivage entre un centre parisien élargi, qui serait caractérisé par une activité dense en raison des facilités de déplacement que procure les moyens de transports, et une périphérie, qui serait *a contrario* caractérisée par une activité militante faible. A cet égard, le graphique de l'évolution comparée des activités militantes (tractages, réunions) permet de rendre compte d'une part de l'existence d'une activité extra-francilienne, d'autre part que l'activité intra-francilienne et l'activité extra-francilienne sont proportionnelles (cf.

---

<sup>390</sup> Cf. Annexe 4, p. 127.

<sup>391</sup> Entretien du 14 juin 2011, responsable de la fédération de Loire-Atlantique.

<sup>392</sup> Discours de Jean-Pierre Grand au Conseil national de République Solidaire, 4 décembre 2010.

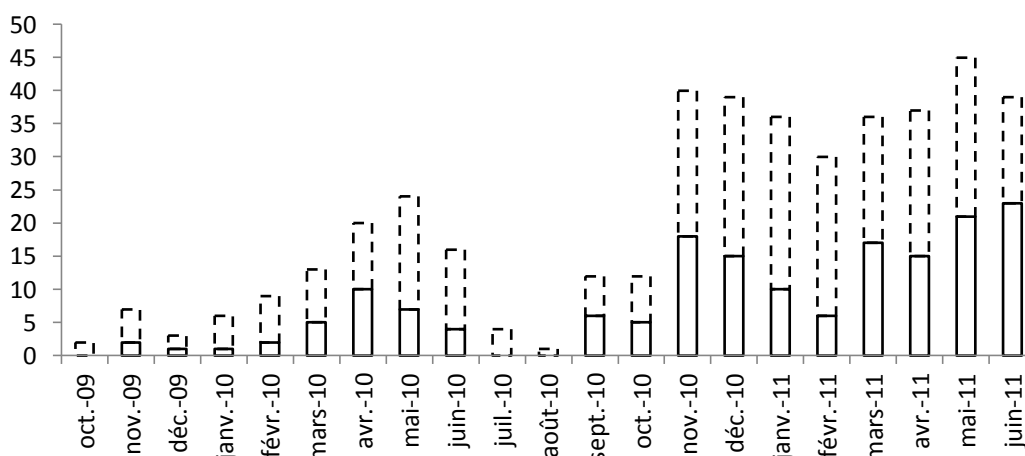
<sup>393</sup> Entretien du 21 juin 2011, secrétaire générale de République Solidaire et responsable de la coordination du projet.

<sup>394</sup> Entretien du 4 mai 2011, responsable de la fédération des Hauts-de-Seine.

figure 6). On notera toutefois que le graphique n'a vocation à faire preuve d'aucune exhaustivité : recensant les seuls événements mentionnés sur les deux sites *www.republiquesolidaire.com* (pour les événements de la fédération parisienne) et *www.villepincom.net* (rubrique « Événement » et « Événements passés » pour le reste), ce graphique fait abstraction des événements convenus en interne, c'est-à-dire qui n'ont pas fait l'objet d'une publication sur les sites. Par ailleurs, le graphique regroupe les réunions formelles des niveaux local et national (opérations de tractage, cafés-politiques, « cafés Villepin », réunions autour du projet, réunions des groupes de réflexion thématiques, réunion des cadres) aussi bien que les réunions informelles publiées sur les sites.

Ainsi, si on peut remettre en cause ce graphique pour son manque d'exhaustivité – et donc son manque de scientificité – on remarquera tout de même qu'il apparaît utile pour établir le constat, d'une part, de la présence d'une activité militante, d'autre part, de l'activation effective du parti. Dans un premier temps, l'activité se fait hésitante, les réunions encore rares, les fédérations ne sont pas toutes organisées – et même loin de là – et certaines peinent à mettre en place une structure suffisamment crédible pour engager la conquête du terrain, et passer de la sorte d'une activité virtuelle de réseau social à une activité réelle de terrain. Dans un second temps, à partir de novembre 2010, la machine semble activée et maintenir un niveau d'activité autour d'une trentaine d'événements par mois sur l'ensemble du territoire national, marquant le début effectif de l'entrée en campagne du parti (cf. figure 6).

**Figure 6: Événements intra-franciliens (plein) et extra-franciliens (pointillé) de République Solidaire à l'échelle nationale**



Source : Réalisé à partir de *www.republiquesolidaire.fr* et *www.villepincom.net*

Les parties extra-francilienne et intra-francilienne de l'organisation ne sont pas non plus retranchées sur elles-mêmes. Ainsi, à la première réunion nationale des responsables de fédération du 1<sup>er</sup> mai, tous les départements étaient représentés, le déplacement s'est effectué aux frais des militants dont une partie, toutefois, pouvait être déclarée<sup>395</sup>. Il s'agissait alors, après un rappel idéologique sur les raisons de l'engagement auprès de République Solidaire, de rappeler les grands traits du projet pour que les responsables de fédération puissent se l'approprier. Il en est de même lors de la plupart des événements nationaux où la présence des partisans de province se fait sentir : le *meeting* de lancement du parti à La Halle Freyssinet attire des délégations de l'outre-mer, la Convention nationale du 19 juin 2011 attire une délégation de quinze militants de la fédération des Alpes-Maritimes.

Enfin, hors du cadre traditionnel, le militantisme de République Solidaire a certains points communs avec les mouvements anti-systèmes lorsqu'à la fin de la Convention nationale du 19 juin 2011, les Jeunes Solidaires partent soutenir le mouvement des « Indignés »<sup>396</sup> sur la place de la Bastille. Ce soutien, original pour une formation politique, bien qu'officieux est légitimé par le président et témoigne de l'ambition « révolutionnaire » du mouvement animé par un esprit de « *résistance* », « *cet esprit quand l'Etat français n'était plus au rendez-vous* »<sup>397</sup>.

Le militantisme virtuel développé par République Solidaire au travers de son réseau social, mais aussi de son site internet national et des réseaux sociaux existants, est rattrapé par un processus naturel de mimétisme partisan entre les organisations politiques d'un même système concurrentiel qui contraint les uns à adopter les pratiques développées par la majorité des autres formations.

La construction rapide de l'organisation de République Solidaire et la contrainte institutionnelle de l'élection présidentielle vont ainsi astreindre le parti à adopter une « *organisation pyramidale* »<sup>398</sup> de telle sorte que sa physionomie soit liée à l'élection. Cette dernière est dominée à l'échelon national par le leader qui fort de sa dimension charismatique incarne à la fois l'organisation elle-même et son projet politique. Il est à la fois l'origine du parti et sa finalité. Il est entouré de la secrétaire générale qui

---

<sup>395</sup> Entretien téléphonique du 14 juin 2011, responsable de la fédération de Loire-Atlantique.

<sup>396</sup> Mouvement qui réclame une « révolution civique, pacifique et apartidaire » à l'exemple du mouvement espagnol de la Puerta del Sol à Madrid, qui depuis le 15 mai 2011 exige une « démocratie réelle » et dénonce les mesures d'austérité liées à la crise. (Voir notamment : *Libération*, 29 mai 2011)

<sup>397</sup> Discours de Dominique de Villepin, Maison de l'Amérique latine, 19 juin 2011.

<sup>398</sup> Entretien du 25 mars 2011, co-responsable des déplacements et de la gestion des sites internet.

constitue l'épine dorsale de l'organisation en tant qu'appareil, et de personnalités qui constituent autour de lui une équipe. Cette structure nationale dispose de relais relativement libres, eux-mêmes constitués en équipes sous la direction d'un chef, à l'échelon départemental, une structure qui se reproduit à l'échelon communal. L'organisation dispose ainsi d'un réseau de « *relais vers la proximité immédiate, vers les militants (...), vers les électeurs, et les Français* »<sup>399</sup> propice à la mise en place d'une action militante de terrain. Mais derrière cette structure en apparence ordonnée où chacun est maintenu dans une position déterminée, République Solidaire semble davantage devoir sa cohésion au pouvoir et à la volonté de quelques uns que masque une mise en scène propre aux formations politiques.

---

<sup>399</sup> Entretien du 4 mai 2011, responsable de la fédération des Hauts-de-Seine.

## TROISIEME PARTIE

### QU'EST-CE QUE LE « VILLEPINISME » ? RETOUR SUR UN OBJET

Le villepénisme est-il un courant qui a vocation à prendre la relève du gaullisme ? Dans quelle stratégie s'inscrit-il ? Quelle est la nature de son organisation ? C'est à toutes ces questions que nous devons répondre ici dans un retour analytique sur l'objet étudié.

En effet, si le droit, depuis l'arrêt du Conseil d'Etat du 30 octobre 1996<sup>400</sup> et la décision du Conseil constitutionnel du 20 février 1998<sup>401</sup>, lie la présence d'une association de financement agréée par la Commission nationale des comptes de campagne et du financement politique et l'existence d'un parti politique, l'organisation de D. de Villepin présente de nombreuses différences structurelles par rapport aux formations politiques dites « traditionnelles ». Ainsi, cette définition juridique du parti politique ne rend pas compte des différences organisationnelles qui existent entre les formations d'un même système. Si l'on s'en tient aux statuts sensés décrire la structure des partis, en excluant l'existence de l'association de financement et la définition juridique, République Solidaire ne se différencie guère d'une association étudiante. « Bureau », « assemblée générale »<sup>402</sup>, le vocabulaire employé est loin des termes que l'on retrouve dans les statuts des autres formations politiques : congrès, conférence nationale, conseil national, comité de conciliation et de contrôle, bureau exécutif national et président pour le Mouvement Démocrate de François Bayrou, comités territoriaux, congrès, mouvements, conseil national, comité d'orientation et secrétaires nationaux, bureau politique, secrétaire général et secrétaires généraux adjoints, président et vice président délégué pour l'Union pour un Mouvement populaire<sup>403</sup>. La liste est longue. Cette absence de statuts strictement définis, à laquelle s'ajoute l'absence de

---

<sup>400</sup> CE Ass., 30 octobre 1996, élections municipales de Fos-sur-Mer.

<sup>401</sup> 97-2433, AN Gironde 1<sup>o</sup>, M. Fedou.

<sup>402</sup> Statuts de République Solidaire sur son site – source : [www.republiquesolidaire.fr](http://www.republiquesolidaire.fr)

<sup>403</sup> Statuts du Mouvement Démocrate ([www.mouvementdemocrate.fr](http://www.mouvementdemocrate.fr)) et de l'Union pour un Mouvement Populaire ([www.lemouvementpopulaire.fr](http://www.lemouvementpopulaire.fr)).



règlement intérieur, confère à République Solidaire une liberté totale dans son organisation, étudiée dans la seconde partie du présent mémoire.

Malgré un phénomène de mimétisme organisationnel qui pousse l'organisation à se réformer en adoptant un bureau politique, composé notamment de personnalités élues ou ayant exercé des fonctions gouvernementales, un conseil national, qui regroupe les cadres du mouvement, et une commission du projet chargée d'établir un programme politique, la présentation d'une organisation aux contours définis masque une réalité structurelle qui nous conduit à nous interroger sur la nature partisane de République Solidaire (Chapitre 1).

Cette réflexion est d'autant plus importante qu'elle est inséparable des revendications des acteurs. Habituellement classée au centre-droite par les médias et les analystes<sup>404</sup>, République Solidaire refuse d'être considérée comme un parti politique dans l'acceptation classique du terme : « *Ce n'est pas un parti politique* », affirmait le 12 avril le député Marc Bernier<sup>405</sup>. Le mouvement de Villepin revendique ainsi un positionnement transcendant les clivages politiques traditionnels. Mais une telle stratégie gaullienne de rassemblement au-delà des partis politiques n'est pas nouvelle et trouve sa pierre d'achoppement dans le paradoxe de sa mise en œuvre (Chapitre 2).

---

<sup>404</sup> *Le Figaro*, 26 avril 2011.

<sup>405</sup> Entretien du 12 avril 2011, député, responsable du groupe de réflexion « Santé, Territoires ruraux ».

## CHAPITRE I. REPUBLIQUE SOLIDAIRE, VRAI FAUX PARTI ?

Une interrogation sur la nature d'une organisation politique rend nécessaire la définition *a priori* du concept de parti. Or, les définitions divergent suivant les auteurs. Pour Leon D. Epstein, sont des partis politiques « *tous les groupes, quels qu'ils soient, qui donnent des étiquettes sous lesquelles se présentent des candidats au pouvoir gouvernemental* »<sup>406</sup>. Joseph La Palombara et Myron Weiner ont quant à eux distingués quatre critères qui définissent un parti politique : une organisation durable, une organisation différenciée, un soutien populaire et un objectif de conquête et d'exercice du pouvoir<sup>407</sup>. En réalité, la différence fondamentale entre ces deux définitions résulte dans le degré d'institutionnalisation des organisations partisans qu'elles entendent identifier. Ainsi, partant du postulat que Dominique de Villepin se présentera à l'élection présidentielle de 2012 sous l'étiquette de son mouvement et selon la définition d'Epstein, République Solidaire est un parti politique, mais il reste une forme proto-partisane en raison de sa création récente et du lien qui unit son leader à l'organisation selon La Palombara et Weiner.

« *Rassemblement plus qu'un parti politique* »<sup>408</sup>, République Solidaire a mis en place une organisation en deux étapes, la première au service d'un projet politique, la deuxième au service d'un programme pour 2012. Toutefois, si ces deux structurations, au niveau national comme départemental, entendent être le reflet d'un mouvement politique organisé, elles masquent une réalité structurelle qui s'exprime à travers la position privilégiée de certains acteurs dans le processus décisionnel et un recours sous-jacent à la mise en scène comme mise en valeur de l'organisation, et surtout, du leader (A). Cette réalité structurelle permet de mettre en exergue une forme partisane particulière basée sur des liens personnels, une structure légère centrée sur l'action et un recours récurrent à la mise en scène comme mode d'existence : le parti-équipe (B).

### Section 1 – L'envers du décor : la réalité structurelle

« *Il ne serait (...) pas surprenant que des liens personnels jouent un rôle important dans la formation des partis politiques et le soutien qui leur est donné* »<sup>409</sup>

---

<sup>406</sup> CHARLOT Jean & Monica, *op. cit.*, p. 433.

<sup>407</sup> *idem.*, p. 432.

<sup>408</sup> Entretien du 25 mars 2011, co-responsable des déplacements et de la gestion des sites internet.

<sup>409</sup> BLONDEL Jean, « L'analyse politique comparée et l'institutionnalisation des partis », *Revue internationale de politique comparée*, 2003, vol. 10, n°2, p. 249.

écrivait en 2003 Jean Blondel. Or sept ans plus tard, cette hypothèse est confirmée par la création de République Solidaire grâce à une poignée de partisans et le soutien obligatoire de quelques parlementaires. C'est à ce noyau dur de partisans qu'incombe la gestion réelle du mouvement (A).

Ainsi basé sur des liens personnels qui unissent des individus à un acteur central, la formation politique de Dominique de Villepin met en exergue une tendance politique actuelle due à l'américanisation de la vie politique : la loyauté tend à se substituer aux anciens clivages qui déterminaient jadis l'appartenance politique. La multiplication des tendances politiques fondées sur l'identification à une personnalité conduit ces dernières à prendre le pas sur les structures partisans qui deviennent le décor d'un spectacle dont le leader est le héros (B).

### *A/ Les structures à l'épreuve de l'impératif d'efficacité*

L'impératif d'efficacité est un principe fondamental de toute organisation politique, souvent contradictoire avec l'exigence démocratique du cadre dans lequel cette organisation s'inscrit. A cette égard, « *(République Solidaire) ne fait pas de fausse démocratie* »<sup>410</sup> et nomme l'ensemble de ses responsables. Ce choix résulte à la fois du cadre temporel dans lequel elle s'inscrit, celui de l'élection présidentielle de 2012, et de l'absence de base partisane due à la création récente du mouvement. L'absence de procédure démocratique semble inhérente aux jeunes organisations qui n'ont ni le temps, ni la capacité organisationnelle de mettre en place une telle procédure. Par ailleurs, ces organisations bénéficient souvent comme seules ressources financières des cotisations de leurs adhérents. C'est aussi cette absence de moyens financiers qui les contraint à ériger en loi fondamentale l'impératif d'efficacité.

Dans une petite organisation, cet impératif d'efficacité rend nécessaire la concentration du pouvoir dans les mains de quelques uns. Il serait en effet contre-productif de vouloir instaurer des procédures de contrôle et des mécanismes démocratiques qui risqueraient de voir la décision être bloquée et le rôle du chef remis en question. L'organisation naissante, faiblement institutionnalisée, ne peut douter d'elle-même, du moins, elle ne peut le montrer<sup>411</sup>. Dominique de Villepin, qui aime bien les petites équipes<sup>412</sup>, peut ainsi compter sur un réseau au sein de l'Etat d'où il tire des

---

<sup>410</sup> Entretien du 25 mars 2011, co-responsable des déplacements et de la gestion des sites internet.

<sup>411</sup> C'est là que les mises en scène de l'action collective trouvent leur utilité.

<sup>412</sup> Entretien téléphonique du 14 juin 2011, co-responsable des relations avec la presse.

conseils. Haut-fonctionnaire et ancien Premier ministre, « *il travaille beaucoup avec la haute administration qui travaille sur le programme* »<sup>413</sup>. Ce réseau de conseillers « *en réserve* »<sup>414</sup> apparaît comme un outil dans la confection du projet de République Solidaire. Ce réseau personnel du leader n'a aucune existence formelle. Bien que certains fassent parti de la commission du projet dans la deuxième organisation, ils constituent un ensemble hétéroclite indéfini, fondé sur des liens personnels, dont l'activation dépend de la volonté du leader. Ce réseau de conseillers est limité dans son activité à un soutien officieux – en raison de leur fonction – pour le projet et le programme politique mais n'intervient pas dans la gestion de l'organisation qui fait appel à un autre organe informel : le premier cercle. La présence de ces organes informels est favorisée par la liberté que confère aux décideurs les statuts peu détaillés de l'organisation et l'absence de règlement intérieur, de telle sorte que la gestion de l'organisation soit en réalité opaque.

Ainsi, l'organisation « *repose sur le pouvoir de faire les choses de quelques uns* »<sup>415</sup> : « *En réalité, on est depuis le député trois personnes autour de Dominique de Villepin, donc moi (Christophe Carignano), Brigitte Girardin, Jean-Pierre Grand, auxquels est venue s'ajouter depuis un an Chantale Bockel qui s'occupe des relations presse. En fait, on crée les déplacements, on anime le réseau, on fait les développements internet, on structure le parti* »<sup>416</sup>. Ces partisans qui représentent la cheville ouvrière de l'organisation qui leur doit son existence sont les plus fidèles d'entre tous : « *La caractéristique de nous quatre (...) c'est qu'on n'a pas de prix. Nous on ne partira jamais quelque soit le prix* »<sup>417</sup>, nous confie Christophe Carignano. Ils forment ainsi un cercle très restreint d'acteurs privilégiés au sein de l'organisation. Ce cercle détient la plupart des pouvoirs dans l'organisation et leur fonction n'a pas de limite, « *(ils font) tout* », ils sont les lieutenants du leader au sein de l'organisation partisane. Ils prennent les décisions et les diffusent au reste de l'organisation : « *La décision, c'est Brigitte Girardin, moi (Christophe Carignano), Jean-Pierre Grand, et aujourd'hui, Chantale Bockel* »<sup>418</sup>. Ce cercle constitué de manière informelle, qui « fait tourner la machine » pendant que le leader fait son *show*, n'est toutefois pas constitué seulement de personnes qui sont là parce qu'elles sont liées au leader par un lien d'amitié quelconque. Elles ont été choisies pour deux choses : leur fidélité et leur

---

<sup>413</sup> Entretien du 12 avril 2011, député, responsable du groupe de réflexion « Santé, Territoires ruraux ».

<sup>414</sup> Entretien téléphonique du 14 juin 2011, co-responsable des relations avec la presse.

<sup>415</sup> Entretien du 25 mars 2011, co-responsable des déplacements et de la gestion des sites internet.

<sup>416</sup> *idem.*

<sup>417</sup> *idem.*

<sup>418</sup> *idem.*

compétence. Ils sont les lieutenants du leader et, à ce titre, ils doivent avoir une foi presque aveugle en lui. Ils sont ses plus fervents disciples. Par ailleurs, leur fonction fait d'eux des acteurs incontournables de l'organisation : Brigitte Girardin est la secrétaire générale du mouvement ; Jean-Pierre Grand est en charge des fédérations et de la relation avec les élus locaux, il a nommé les responsables fédéraux du mouvement ; Christophe Carignano est le « Monsieur Internet » de République Solidaire, il est aussi en charge de la gestion des déplacements ; enfin, Chantale Bockel est en charge des relations avec la presse. Par ailleurs, « *il n'y a pas de ticket d'entrée* (dans ce premier cercle). *On n'en sort pas non plus. C'est vingt-quatre (heures) sur vingt-quatre, c'est beaucoup de boulot* »<sup>419</sup>. Ce processus décisionnel, basé sur un nombre restreint d'individus, fonctionne comme une structure autoritaire répondant à l'impératif d'efficacité au sein du mouvement dans lequel, selon Christophe Carignano, « *il n'y a pas de place pour les histoires* »<sup>420</sup>.

Par ailleurs, responsables des groupes de réflexion thématiques, les parlementaires et anciens ministres constituent les principaux cadres nationaux du parti. Cette mise en valeur ajoute leur capital politique à l'organisation qu'ils soutiennent et, corrélativement, à son leader D. de Villepin. Ainsi constituent-ils une source de capital à la fois politique et social par l'image qu'ils offrent et l'influence dont ils disposent. Habituellement, en dehors d'une source de capital politique et sociale, les parlementaires constitués en groupe représentent, de surcroît, une importante source de revenu. Mais la condition des quinze députés nécessaires à l'Assemblée nationale pour la constitution d'un groupe parlementaire a été un obstacle à République Solidaire, contrainte d'abandonner l'idée d'une représentation structurée du parti dans l'hémicycle. L'organisation doit alors se contenter d'un ensemble de députés plus ou moins dociles.

D'autant plus que l'opération qui était pilotée par Marie-Anne Montchamp en septembre 2010 échoue définitivement avec son entrée dans le gouvernement Fillon le 14 novembre 2010 vécue alors comme une trahison. Pour Jean-Pierre Grand, le parti n'a pas vocation à fonder de groupe parlementaire qu'il considère comme une perte de temps. République Solidaire se situe dans le cadre de la rencontre directe d'un homme et d'un peuple et, les Français « *se foutent* » des groupes parlementaires<sup>421</sup>. Toutefois, l'absence de groupe parlementaire du parti n'empêche pas les députés de participer aux

---

<sup>419</sup> *idem.*

<sup>420</sup> *idem.*

<sup>421</sup> Entretien du 9 mars 2011, co-responsable des fédérations et des relations avec les élus locaux et responsable du groupe de réflexion « Collectivités territoriales, Transports ».

décisions qui sont prises de manière « *un peu informelle* »<sup>422</sup> au sein de la réunion des parlementaires avec Dominique de Villepin. La réunion des parlementaires a lieu tous les mercredi matin au siège du parti et réunit les parlementaires du mouvement, mais aussi la secrétaire générale. Cette sorte de réunion hebdomadaire s'apparente à un comité informel : « *C'est l'occasion de faire remonter tout ce que (les parlementaires) entendent dans leur circonscription* ». Ainsi, le parlementaire est là pour « *donner la température du terrain (...). C'est un échange, ces réunions se font sans ordre du jour précis (...), (les parlementaires commentent) l'actualité du jour, (ils regardent) comment tel ou tel sujet est perçu et les parlementaires font part à Dominique de Villepin de leur sentiment sur tel ou tel sujet* »<sup>423</sup>. Les parlementaires représentent en effet un « *soutien précieux* »<sup>424</sup> à l'organisation. La réunion n'est pas pour autant un bureau politique, elle consiste en un « *échange* »<sup>425</sup> et non en une réunion qui a pour but de fixer les orientations du mouvement. Elle permet aux parlementaires de donner leur avis et de transmettre ce qu'ils entendent sur le terrain, dans leur circonscription.

Cette organisation informelle est ainsi masquée par la présentation d'une structure ordonnée où chacun semble occuper un poste défini ou attaché à une fonction précise. Or, cette structure n'est que d'apparat, elle participe à une mise en scène de l'organisation qui vise à lui donner une stature nationale. Il s'agit d'être crédible et d'avoir du poids sur le marché des organisations politiques, dès lors que faire le choix d'un projet et d'un leader, c'est aussi faire le choix d'une organisation. Ce poids moral de l'organisation passe par l'établissement d'un réseau de partisans relativement fidèles pour porter le message du leader aux quatre coins du pays et par la valorisation du mouvement grâce à une mise en scène de l'action collective.

### ***B/ Les mises en scène de l'action collective***

On s'interroge souvent sur la nécessité de l'action collective ou encore sur ses mécanismes, peu sur sa fonction. En cela, les chiffres donnés par les organisations concernant leurs membres contiennent tous ce que Jean Charlot nomme, la « *marge de*

---

<sup>422</sup> Entretien du 29 mars 2011, porte-parole, responsable de la coordination du projet et des groupes de réflexion « Emploi, Travail, politique de la Ville » et « Affaires sociales ».

<sup>423</sup> Entretien du 21 juin 2011, secrétaire générale de République Solidaire et responsable de la coordination du projet.

<sup>424</sup> Discours de Brigitte Girardin, La Halle Freyssinet, 19 juin 2010.

<sup>425</sup> *idem*.

*bluff* »<sup>426</sup>, c'est-à-dire une augmentation volontaire des chiffres pour paraître plus important et ainsi gagner en poids politique. République Solidaire prétendra confirmer la présence de six milles sympathisants à son rassemblement du 19 juin 2010, un chiffre largement exagéré. De même, les interviewés n'hésitent pas à revendiquer vingt-cinq mille ou trente mille adhérents et sympathisants, tout en refusant de communiquer les chiffres véritables. Le réseau social Villepincom compte, lui, un peu plus de 11 000 membres, la page *facebook* de Dominique de Villepin, un peu moins de 18 000 supporters. Le mélange des adhérents et sympathisants, c'est-à-dire de ceux qui payent sans nécessairement s'engager et de ceux qui s'engagent sans nécessairement payer, contribuant à renforcer la confusion de l'ensemble. L'expression d'un important soutien au leader participe d'une mise en scène, il s'agit d'engager « *la bataille du nombre !* »<sup>427</sup>. Mais cette mise en scène ne passe pas exclusivement dans une querelle de chiffres entre les organisations politiques pour savoir quelle organisation attire le plus de partisans. A République Solidaire, elle passe aussi par les grands rendez-vous militants et les activités mises en œuvre dans le cadre du débat pour et sur le projet.

On imagine difficilement un mouvement politique sans adhérents : d'une part parce que ces partisans convaincus – puisqu'ils ont franchis le cap de l'engagement financier – constituent pour l'organisation une ressource financière de premier plan, d'autre part parce qu'ils sont la traduction mathématique de la valeur du leader. Un leader charismatique se mesure à la foule qui le suit. De même, on imagine difficilement un mouvement politique sans activité, sans grands-messes, sans ces fameuses réunions au café où l'on peut débattre. Son apathie ferait fuir les partisans jusqu'aux plus convaincus. Les médias n'y verraient qu'un objet insipide, dénué d'intérêt pour le Vingt-heure. Son leader sombrerait à terme dans l'oubli. Adhérents, grands-messes, réunions au café, tout ceci est nécessaire à l'organisation, tout ceci contribue à sa mise en scène de telle sorte qu'à terme, le leader soit mis en valeur.

Les grands rassemblements du mouvement, appelés aussi *meeting*, mettent en scène le leader accompagné de ses lieutenants au milieu de ses partisans qui l'acclament. Le déroulement de ces cérémonies presque rituelles mérite à lui seul une étude, tant elles sont le reflet des hiérarchies internes et de l'état d'esprit du parti. Elles constituent l'âme de l'organisme politique, l'expression de sa vitalité. En cela, l'étude du rassemblement du 19 juin 2010 montre un leader s'exprimant de manière solennelle

---

<sup>426</sup> CHARLOT Jean cité par HAEGEL Florence, « La mobilisation partisane de droite. Les logiques organisationnelles et sociales d'adhésion à l'UMP », *RFSP*, 2009, vol. 59, n°1, p. 12.

<sup>427</sup> Discours de Dominique de Villepin au Conseil national de République Solidaire, 4 décembre 2010.

les deux mains posées sur le pupitre au centre de la tribune. Derrière la tribune, des militants qui ont revêtu leur t-shirt de soutien. A cette époque, Villepin s'exprimait devant un parterre de caméras et était acclamé comme le héros du moment, il lançait sa propre formation politique. La Convention nationale du 19 juin 2011, en comparaison, est plus discrète, tant par le lieu que par la foule plus réduite, mais plus fidèle aussi, venue acclamer son leader. Villepin s'exprime toujours de manière solennelle, mais tenant le micro dans ses mains cette fois, une attitude de tribun. Toujours au centre de la tribune sur laquelle il n'est plus seul, il prononce son discours entouré d'un groupe de partisans fidèles dont certains ont revêtu leur t-shirt de soutien. Parmi eux, certaines personnalités du mouvement comme Brigitte Girardin, les députés Jean-Pierre Grand et Marc Bernier ou encore Jean-Manuel Araujo. L'atmosphère est toujours à la dévotion du leader. Ces grands-messes permettent avant tout de toucher un public élargi, il s'agit de montrer que l'organisation existe et qu'elle est soutenue par des partisans. Un rassemblement partisan est avant tout une opération de communication. Ils ont ainsi la même fonction que les manifestations décrites par Jacques Ion, Spyros Franguiadiakis et Pascal Viot dans leur ouvrage intitulé *Militer aujourd'hui*, c'est-à-dire qu'ils valent « surtout pour le compte rendu journalistique qui en est fait »<sup>428</sup>. De la sorte, un rassemblement « dont on ne parle pas ne sert qu'à conforter le collectif des participants mais ne permet pas de toucher un public élargi »<sup>429</sup>. A ce titre, le rassemblement a aussi pour fonction de ranimer la ferveur des partisans. La fidélité des militants n'est pas sans limite et tend à s'estomper en l'absence de rétributions morales. L'engagement militant, même animé de la plus fervente conviction, est comme un feu qu'il faut entretenir régulièrement sous peine de voir la flamme s'éteindre. Parfois, la simple vue du leader permet de rejeter au loin les doutes qui s'emparent du partisan et de ranimer la flamme de la conviction. Enfin, « l'objectif de la convention (du 19 juin 2011) c'était (...), avant l'été de donner à nos cadres un outil (le livret explicatif du projet<sup>430</sup>) pour aller expliquer le projet »<sup>431</sup>, confie Brigitte Girardin, secrétaire générale. Le rassemblement a ainsi une fonction cognitive : celle d'intégration du projet politique du mouvement pour que les partisans puissent le diffuser à leur tour et s'en faire ainsi les ambassadeurs. Lors de ces grands rassemblements, la présence des personnalités du mouvement, notamment des parlementaires, est de première importance. Par leur

---

<sup>428</sup> ION Jacques, FRANGUIADIAKIS Spyros & VIOT Pascal, *op. cit.*, p. 32.

<sup>429</sup> *idem.*, p. 31.

<sup>430</sup> Cf. Annexe 5, p. 128.

<sup>431</sup> Entretien du 21 juin 2011, secrétaire générale de République Solidaire et responsable de la coordination du projet.



présence ils apportent leur soutien au leader et participent ainsi à la mise en scène dont les médias sont à la fois les témoins et les porte-parole auprès de l'opinion publique.

Si ces grands *meeting* sont les plus visibles, ils ne sont pas les seules mises en scène. Des rassemblements de plus faible importance sont ainsi organisés en province par les départements dans lesquels il y a toujours quelqu'un qui se déplace pour représenter l'échelon national<sup>432</sup> (habituellement Jean-Pierre Grand, Jacques Le Guen ou Brigitte Girardin). Le lien entre Paris et les fédérations est un enjeu important pour tout mouvement qui prétend à une stature nationale. Négliger ce lien reviendrait à donner la priorité à la capitale, centre institutionnel du pays, et à affirmer la fonction décorative des fédérations, autrement dit, cela reviendrait à créer un parti parisien. Les réunions militantes participent elles aussi à la mise en scène. Celles-ci, qui regroupent un petit nombre de sympathisants, ont pour but de réunir ensemble les sympathisants du mouvement pour débattre d'un sujet dans un cadre décontracté, souvent un café. Comme le disait Maurice Duverger : « *Le bistrot tend à devenir l'agora des démocraties modernes* »<sup>433</sup>. Ces réunions ne sont pas réservées aux seuls membres du parti, elles sont ouvertes à tous. En réalité, ces réunions visent davantage à fédérer autour de Dominique de Villepin. Il s'agit d'amener chacun un pas plus loin dans son implication vis-à-vis du leader ou du mouvement afin que les curieux deviennent des sympathisants, les sympathisants des adhérents et les adhérents des militants. Après la présentation du projet au Press Club de France, les réunions ont deux objectifs : le premier est d'évaluer le degré d'intégration du projet de République Solidaire chez ses propres adhérents et sympathisants, le deuxième est de le discuter en vue d'établir un programme politique pour l'élection présidentielle, conformément à la directive de Dominique de Villepin<sup>434</sup>. Mais, là encore, il est surtout question d'expliquer aux sympathisants le bien fondé du projet et de les conforter dans leur engagement, selon une logique césariste, sans oublier la nécessité d'une activité régulière sans quoi les sympathisants déserteraient.

A cet égard, les événements organisés par le parti sont des opérations de remobilisation périodique qui visent à maintenir un ensemble de supporters autour du noyau et du leader. Les adhérents et sympathisants relèvent donc davantage d'un procédé de légitimation des leaders politiques que d'une entreprise de conquête des voix

---

<sup>432</sup> Entretien téléphonique du 14 juin 2011, responsable de la fédération de Loire-Atlantique.

<sup>433</sup> DUVERGER Maurice, *op. cit.*, p. 66.

<sup>434</sup> Entretien du 8 juin 2011, animatrice *Villepincom* du XII<sup>e</sup> arr. de Paris.

de l'opinion que la télévision a fortement contribué à rendre obsolète. Ainsi, le parti en tant qu'organisation apparaît comme un « *décor* »<sup>435</sup> servant à la promotion du leader qui occupe le devant de la scène. République Solidaire est ainsi un parti créé par un leader et entièrement à la disposition de celui-ci.

## Section 2 – Le parti-équipe

L'agrégation de partisans autour du noyau des plus fidèles a été largement permise par le développement d'internet auquel le mouvement doit son existence. Vecteur de la mobilisation, le Web a permis au leader et à ses partisans, sans ressources, de créer « *à partir de rien* »<sup>436</sup> une organisation nationale et de mettre en œuvre une communication basée sur une stratégie de personnalisation, s'inscrivant dans le cadre de la mutation des pratiques partisanses (A). Cette mutation a ainsi favorisé l'apparition d'une organisation basée essentiellement sur la notion d'équipe : République Solidaire « *est avant tout une équipe* »<sup>437</sup> qui repose sur la capacité du leader à incarner un « *idéal transcendantal* »<sup>438</sup>. Ce parti-équipe, qui est une forme petite et faiblement institutionnalisée d'organisation politique, dispose de caractéristiques propres (B)

### *A/ Une réponse à une mutation des pratiques partisanses ?*

S'il est admis que les partis politiques constituent des formes privilégiées de l'expression du pluralisme dans nos démocraties contemporaines, la crise récente du militantisme tend à remettre en cause leur fonction en tant qu'entreprises de mobilisation des citoyens. Cette théorie venue d'outre-Atlantique s'interroge ainsi sur le devenir des partis politiques dans le cadre d'un « *decline of party mobilization* »<sup>439</sup>. Toutefois, il semblerait qu'il s'agisse davantage d'un « *partisan change* » que d'un « *partisan decline* ». Aux origines de cette évolution globale se trouvent de multiples facteurs répartis en trois niveaux d'évolution : le niveau micrologique, le niveau mesologique et le niveau macrologique. Le premier s'attachant aux comportements individuels et interindividuels, le deuxième aux relations de l'individu avec son environnement et le troisième aux régularités et structures sociales.

---

<sup>435</sup> BLONDEL Jean, *op. cit.*, p. 255.

<sup>436</sup> Entretien du 21 juin 2011, secrétaire générale et responsable de la coordination du projet.

<sup>437</sup> Discours de Brigitte Girardin au Conseil national de République Solidaire, 4 décembre 2010.

<sup>438</sup> BAILEY Frederick G., *op. cit.*, p. 61.

<sup>439</sup> DALTON Russell J. & WATTENBERG Martin P. (eds), *Parties without Partisans. Political Change in Advanced Industrial Democracies*, Oxford, Oxford University Press, 2000.

Ainsi, au niveau micrologique, l'augmentation du niveau intellectuel de la population, la mobilité des individus et l'évolution des valeurs et des intérêts a contribué à la transformation du lien citoyen-parti. Le développement technologique et l'avènement des « *mass media* » ont créé des fenêtres d'ouverture sur la vie interne des partis politiques, révélant au grand jour les scandales et les affaires de corruption, « tuant » les hommes politiques plus rapidement et plus radicalement que les luttes de factions. En 2011, cette fenêtre est toujours ouverte et fonctionne de plus belle, à tel point que la vie politique ne s'apparente, pour le profane qui ne l'observe qu'au travers du petit écran, qu'à une succession de scandales. Ces « affaires » politiques ont ainsi été le lot presque quotidien sur les deux dernières années, de l'affaire du vol à 116 500 euros d'Alain Joyandet à l'affaire Woerth-Bettencourt, en passant par l'affaire des cigares de Christian Blanc, l'affaire Dominique Strauss-Kahn ou encore l'affaire Georges Tron, elles engendrent un climat de méfiance du citoyen vis-à-vis des hommes politiques. Au niveau mesologique, cet avènement des « *mass media* » a entraîné une personnalisation des partis, tandis que dans le même temps, le personnel politique s'est professionnalisé. La prolifération des groupes d'intérêt a, par ailleurs, fait concurrence au militantisme des partis, les individus trouvant dans les groupes d'intérêt d'autres moyens d'expression (pétitions, manifestations voir occupations) et des formes plus flexibles. Au niveau macrologique, le développement des sondages comme outil de campagne a modifié les pratiques militantes qui se sont orientées vers les techniques du marketing. Enfin, la personnalisation de la vie politique a contraint les grandes organisations politiques à réformer leur structure en adoptant des procédures de sélection *ex ante*.

La structuration de la vie politique autour de personnalités rend ainsi de moins en moins utiles les formations nettement différenciées et le militantisme de masse. Paradoxalement, l'apparition d'internet et, plus récemment, de cet « *important basculement technologique* »<sup>440</sup> que représente le web 2.0 constituent des facteurs d'accroissement potentiel des formes partisanes. La communication politique sur internet répond à trois objectifs : faire connaître, faire aimer et faire agir<sup>441</sup>. C'est cette stratégie qui a permis à République Solidaire de mettre sur pieds en quelques mois une formation politique. Le Web tend à accaparer les fonctions du militantisme, il cherche à « *fidéliser les sympathisants* » et à « *convaincre à travers une stratégie de*

---

<sup>440</sup> BARBONI Thierry & TREILLE Eric, *op. cit.*, p. 1137.

<sup>441</sup> YILDIZ Hélène, « Internet : un nouvel outil de communication multidimensionnel » in SERFATY Viviane (dir.), *L'Internet en politique des Etats-Unis à l'Europe*, Strasbourg, PUS, 2002, p. 285.

*personnalisation* »<sup>442</sup> par une communication qui présente des avantages considérables : elle est peu coûteuse, sinon gratuite, elle « *est délocalisée et atemporelle* »<sup>443</sup>. La course politique s'en trouve ainsi considérablement accélérée facilitant le regroupement de partisans autour d'un leader disposant de faibles moyens financiers.

### ***B/ Vers une définition du parti-équipe***

Cette notion de parti-équipe s'inspire notamment des travaux développés par l'anthropologue britannique Frederick G. Bailey dans son ouvrage intitulé *Les règles du jeu politique*, publié en 1971 (pour la traduction française)<sup>444</sup>, et a été enrichie par l'étude menée sur le mouvement de Dominique de Villepin.

Si internet a joué un grand rôle dans l'évolution du mouvement villepiniste et la création de République Solidaire, il apparaît surtout que les partis basés principalement sur un leader ont l'avantage de pouvoir croître rapidement<sup>445</sup>. Le parti-équipe permet donc de rassembler rapidement une base militante en vue d'une élection. Il s'agit d'« *unir tous nos efforts (des partisans) pour accompagner Dominique de Villepin sur le chemin de 2012* »<sup>446</sup>. Le parti est donc l'instrument du leader au service de sa stratégie présidentielle. Il se construit à partir d'un objectif défini qui se confond souvent avec l'ambition personnelle du chef.

Le parti repose sur une structure légère caractérisée par une absence de démocratie interne comme une absence presque complète de discipline, en témoigne le peu d'organes formellement définis. Cette absence de démocratie interne provient du fait que le parti-équipe est avant tout un parti politique de combat, or, comme le mentionne Roberto Michels, « *la démocratie ne se prête pas à l'usage quotidien* »<sup>447</sup>, de telle sorte que si le parti présente en apparence quelques usages démocratiques le césarisme tend à triompher au moment de la décision, sommé par l'exigence de la lutte. En cela, le rôle du leader est prépondérant, si ses partisans peuvent jouer un rôle de conseil, c'est lui qui détient le pouvoir de la décision finale. Les organes en dehors du leader n'ont qu'un rôle consultatif. Il est le maître et eux les disciples. En cela, on retrouve une dimension mystique dans le parti-équipe où les partisans considèrent le

---

<sup>442</sup> *idem*, p. 286.

<sup>443</sup> *idem*, p. 287.

<sup>444</sup> Parution originale sous le titre *Stratagems and spoils : a social anthropology of politics* (Oxford, Basil Blackwell, 1969).

<sup>445</sup> BLONDEL Jean, *op. cit.*

<sup>446</sup> Lettre d'information du mouvement, n°1, novembre 2010 – source : [www.republiquesolidaire.fr](http://www.republiquesolidaire.fr)

<sup>447</sup> MICHELS Roberto, *op. cit.*, p. 24.

leader « *comme une manifestation de Dieu* »<sup>448</sup>, celui-ci étant souvent persuadé qu'il a à accomplir un destin national, que la France l'attend. Le leader symbolise la valeur mystique qui anime la dévotion de l'équipe. Toutefois, certains membres de l'équipe peuvent détenir une part du pouvoir par délégation du leader. Ces membres, au nombre réduit, sont les plus fidèles au leader, généralement ils sont ceux qui le suivent depuis le départ ou qui, en cours de chemin, lui ont témoigné d'un grand attachement. L'équipe du leader se divise ainsi en deux catégories : le noyau, qui forme le cercle le plus proche du leader, telle une garde royale. Les membres du noyau se caractérisent par un lien personnel et affectif qui les unit au leader. Le noyau fait parti de ce que Bailey nomme les « *équipes morales* »<sup>449</sup>, c'est-à-dire des « *groupes unis autour d'un idéal ou dévoués moralement à un leader* »<sup>450</sup>. Les équipes morales se distinguent des « *équipes contractuelles* » où l'engagement des partisans se base sur l'intérêt, c'est-à-dire les « *bénéfices matériels* » que le partisan reçoit « *pour sa loyauté* »<sup>451</sup>. Ce groupe mercenaire forme l'entourage du leader dont les membres sont unis par des liens plus distants avec celui-ci et, par conséquent, sont plus sensibles à la subversion. Cependant, ils sont tout autant pénétrés par la foi que les membres du noyau.

Bien que construit autour d'un leader unique, le parti-équipe n'échappe pas aux querelles internes et à la difficulté des rapports leader-partisans. L'une des difficultés du rapport leader-partisans tient dans le fait que si le leader leur a promis un trop bel avenir, ceux qui sont déçus peuvent décider d'arrêter les frais et de chercher un autre leader. De même, si le leader ne consent pas à récompenser les partisans, attendant toujours d'eux l'expression de leur soutien et leur demandant toujours davantage, les partisans risquent encore d'arrêter les frais. Le départ du député Daniel Garrigue représente ainsi une perte importante pour le mouvement. Villepin y perd à la fois en capital politique et en crédibilité, les deux étant liés. D'un autre côté, les départs des membres les moins inféodés constituent un processus de « *sélection naturelle* »<sup>452</sup> qui aboutit à ne conserver que les « *purs* »<sup>453</sup>, c'est-à-dire les fidèles à Dominique de Villepin et aux idées qu'il défend.

L'absence de structures bureaucratiques confère au mouvement une capacité rapide de réaction. Le mouvement est axé sur l'efficacité. Il s'agit de ne pas encombrer les flux décisionnels par des procédures longues qui verraient s'ériger une hiérarchie

---

<sup>448</sup> BAILEY Frederick G., *op. cit.*, p. 51.

<sup>449</sup> *idem.*, p. 42.

<sup>450</sup> *idem.*, p. 41.

<sup>451</sup> *idem.*, p. 46.

<sup>452</sup> Propos tenus par un animateur lors du café-débat organisé le 16 avril 2011.

<sup>453</sup> Entretien du 4 mai 2011, responsable de la fédération des Hauts-de-Seine.

imposante où la décision passerait de mains en mains. L'organisation est ainsi faiblement différenciée préférant entretenir un rapport direct entre le leader et ses partisans. « *Un leader est plus fort lorsque tous les liens vont vers lui directement, sans passer par des leaders intermédiaires* »<sup>454</sup>. Cette place du leader sur le devant de la scène l'amène à ne faire plus qu'un avec le parti : République Solidaire, c'est Dominique de Villepin ! A cet égard, la corrélation entre petit parti et faible couverture médiatique n'est pas valide dès lors que le leader dispose d'un poids politique important, disproportionné à la taille de la formation politique qu'il représente. « *C'est ainsi que la presse s'intéressera aux propos de Jean-Pierre Chevènement mais délaissera le Mouvement des Citoyens* »<sup>455</sup>. De même, la presse s'intéresse à Dominique de Villepin, notamment pour ses diatribes à l'encontre de l'exécutif, plus qu'à République Solidaire. L'organisation est alors une sorte de « décor », toutes les énergies sont focalisées sur le président. Par ailleurs, la divergence des points de vue des acteurs concernant la finalité de l'organisation tend à renforcer l'idée que le leader constitue l'élément fondamental du mouvement, le ciment qui maintient l'édifice.

« *Les partis dominés par les leaders sont en principe intrinsèquement temporaires* »<sup>456</sup>, ce qui laisse à penser que cette forme spécifique de parti politique, utile à la réalisation d'objectifs précis et déterminés, s'inscrit dans un continuum plus large. Le parti-équipe, faiblement institutionnalisé et constitué d'un ensemble de supporters regroupés autour d'un leader et d'un noyau plus fidèle, constituerait ainsi un stade de l'évolution d'une forme particulière de parti politique, une étape d'un processus d'institutionnalisation. Mais cette hypothèse, invérifiable en l'état, nécessite que la structure dépasse son créateur et évolue vers l'instauration d'un fonctionnement routinier et une procédure démocratique de sélection de son leader. Cette faiblesse organisationnelle de République Solidaire comme sa faiblesse en termes d'élus locaux et de militants et sa création récente sont autant de contraintes qui l'empêchent d'assoir véritablement sa place dans le système de partis français. Une place que, conformément à sa tradition gaulliste, le mouvement villepiniste rejette pour se situer « au-dessus des partis ».

---

<sup>454</sup> BAILEY Frederick G. *op. cit.*, p. 93.

<sup>455</sup> DUPIN Eric, « Les médias et les petits partis : entre le mépris et l'indifférence » in LAURENT Annie, VILLALBA Bruno (dir.), *Les petits partis. De la petitesse en politique*, Paris, L'Harmattan (coll. « Logiques Politiques », 1997, p. 118.

<sup>456</sup> BLONDEL Jean, *op. cit.*, p. 259.

## CHAPITRE II. LA PLACE DU « VILLEPINISME » DANS LE SYSTEME DE PARTIS OU LE « GAULLISME, UNE CLASSIFICATION IMPOSSIBLE »<sup>457</sup> ?

Le système de partis regroupe l'ensemble des partis en interaction dans un système politique, sa construction résulte de l'institutionnalisation progressive de clivages socio-politiques plus ou moins profondément ancrés dans la société. En France, l'apparition du fait majoritaire et la progressive structuration de l'opposition ont engendré une bipolarisation de la vie politique s'identifiant à la dichotomie droite-gauche. Dans chacun des camps, un parti s'est affirmé comme point de ralliement de telle sorte que le pouvoir passe d'un camp à l'autre. Ce dispositif à caractère conflictuel qui a opposé la coalition PC<sup>458</sup>-PS à la coalition RPR-UDF jusqu'en 2002 a pris fin avec la création de l'UMP et la fusion du RPR et d'une majorité de l'UDF. L'UMP regroupe toutes les nuances de droite, gaullistes et libéraux, démocrates d'inspiration chrétienne et radicaux, dans un vaste rassemblement.

Néo-gaullisme ou gaullisme « de droite » avec Georges Pompidou et Jacques Chirac, gaullisme social avec Jacques Chaban-Delmas et Nicolas Dupont-Aignan, gaullisme « de gauche » avec Louis Vallon, René Capitant et Pierre Billotte, le gaullisme a connu de multiples évolutions, depuis la mort de son fondateur à nos jours, qui nous conduisent à nous interroger sur la nature et le sens du gaullisme aujourd'hui, alors même que Dominique de Villepin prétend à son héritage (Section 1). Cette captation d'héritage dicte à D. de Villepin sa stratégie de positionnement : « *le gaullisme, par définition, c'est être au-dessus des partis* »<sup>459</sup> (Section 2).

### Section 1 – Le gaullisme de De Gaulle à Villepin

Pour Jean-Louis Debré, « *le vrai gaullisme, c'est celui de De Gaulle (...). Après, il y a eu un gaullisme pompidolien, un gaullisme miterrandien, un gaullisme chiraquien* »<sup>460</sup>. Le gaullisme en tant que mouvement a donc, depuis la mort du général le 9 novembre 1970, parcouru un long chemin et connu différentes mutations. Ces transformations ont progressivement vidé l'idéal gaulliste de son sens. « *Le gaullisme*

---

<sup>457</sup> Titre repris de l'ouvrage de Gaetano Quagliariello, *Gaullisme, une classification impossible : Essai d'analyse comparée des droites françaises et italiennes*, coll. « Inter-National », L'Harmattan, 2009.

<sup>458</sup> Parti Communiste.

<sup>459</sup> Entretien du 21 juin 2011, secrétaire générale de République Solidaire et responsable de la coordination du projet.

<sup>460</sup> *Le Monde*, 18 juin 2010.

*aujourd'hui, revendiqué par les uns, exploité par les autres, est un anachronisme* » explique Guillaume Tabard<sup>461</sup>. Toutefois, il continue de s'imposer aux hommes politiques, notamment de la droite et du centre, à travers une rhétorique tenant davantage de la captation d'héritage que d'une véritable revendication idéologique (A). Au milieu de ce concert, Dominique de Villepin, préférant la conviction idéologique au pragmatisme des alliances électorales, semble faire renaître l'obstination du général à vouloir perpétuer « *une certaine idée de la France* ». Cette idéologie gaulliste est au centre de la scission entre l'UMP et les villepinistes, prémices d'une recomposition du paysage politique français (B).

### ***A/ Les mutations du gaullisme : le gaullisme a-t-il encore un sens aujourd'hui ?***

Le gaullisme a introduit dans le champ politique une composante qui a pesé et qui pèse encore lourdement sur l'histoire politique française. Il s'est imposé après la mort du général comme une idéologie, définie par le général lui-même comme une « *entreprise de rénovation nationale qui a le service de la France pour raison d'être, pour loi et pour ressort (...), la forme contemporaine de l'élan de notre pays (...) vers un degré de rayonnement, de puissance et d'influence répondant à sa vocation humaine au milieu de l'Humanité* »<sup>462</sup>. Ainsi, le gaullisme comme pensée politique et modèle d'action regroupe trois composantes : une philosophie humaine, une certaine idée de la France et de l'indépendance nationale et une certaine conception de l'Etat et du sens de l'Etat. Le gaullisme, c'est aussi l'appel direct au peuple et le rassemblement de tous les Français. Mais de nos jours, ces valeurs ont été maintes fois amendées, parfois détournées de leur vision initiale à des fins de légitimation politique à tel point que le gaullisme a été vidé, aujourd'hui, de son sens premier, réduit à la revendication d'un héritage telle une licence accordant à celui qui la réclame la capacité à diriger la France.

Déjà sous Pompidou, le gaullisme s'était déporté à droite, oubliant ses grandes idées de rassemblement au-delà des clivages et opérant, selon René Rémond, « *une réactualisation de l'axe gauche-droite* »<sup>463</sup>. Cette première mutation du gaullisme sans de Gaulle va marquer les héritiers de la tradition qui, se réclamant du gaullisme, seront en réalité des enfants du pompidolisme. Le gaullisme s'inscrit ainsi à droite sans pour autant être *de* droite. Cette distinction est permise par l'existence d'une autre droite qui

---

<sup>461</sup> *Le Monde*, 19 novembre 2010.

<sup>462</sup> DE GAULLE Charles cité dans CHARLOT Jean, « Le Rassemblement pour la république » in CHAGNOLLAUD Dominique (dir.), *La vie politique en France*, Seuil, 1993, p. 243.

<sup>463</sup> REMOND René, *Les droites aujourd'hui*, Paris, Louis Audibert (coll. « Points »), 2005, p. 190.



s'est développée parallèlement au gaullisme et qui a su préserver son identité libérale<sup>464</sup>, celle qui triomphera en portant Valéry Giscard-d'Estaing à la magistrature suprême le 19 mai 1974.

La deuxième mutation du gaullisme – bien qu'il soit préférable de parler déjà de néo-gaullisme – a lieu en décembre 1976 avec la création du RPR et la « chiraquisation » du mouvement gaulliste. Toutefois, héritage du pompidolisme oblige, la création du RPR limite l'ambition de rassemblement à droite et, définissant comme ennemi l'union de la gauche, le gaullisme s'y enracine. L'objectif de la machine RPR, au service de Jacques Chirac, est clair : reprendre l'avantage sur la droite libérale et le faire élire à la présidence de la République. Autrement dit, rétablir la suprématie gaulliste. Bien qu'il ait joué en 1974 contre « *la figure emblématique des gaullistes historiques* »<sup>465</sup>, Jacques Chaban-Delmas, en soutenant Valéry Giscard-d'Estaing et qu'il soit, à la différence du général, un homme d'action, J. Chirac reprend la tradition sociale du gaullisme. Il préconise une politique visant à réduire la fracture sociale et érige comme ligne de conduite personnelle la condamnation du racisme. Mais la victoire de Mitterrand en 1981 propulse le gaullisme dans l'opposition pendant cinq années aux côtés de l'UDF. Cette proximité et leur ennemi commun pousse le gaullisme à libéraliser sa doctrine économique. Cette dérive du néo-gaullisme prend fin avec l'élection présidentielle de 1988. « *La compétition entre Jacques Chirac et Raymond Barre ravive la rivalité entre les deux droites et réactive leurs divergences : pour se démarquer, les gaullistes reprennent leurs thèmes familiers* »<sup>466</sup>. Mais l'échec de Jacques Chirac plonge le mouvement dans une crise identitaire marquée par la fronde de Charles Pasqua et Philippe Seguin qui tentent de prendre la direction du parti aux assises du RPR du Bourget en février 1990, préconisant le retour à un gaullisme fidèle à ses origines. Deux ans plus tard, ils s'opposent ensemble au traité de Maastricht contre Jacques Chirac, en faveur du « oui ». L'élection de Jacques Chirac à la présidence de la République en 1995 n'y changera rien. La dissidence d'Edouard Balladur entraînant un combat des chefs fait de l'ombre à la victoire. En 1999, continuant sa fronde, Charles Pasqua crée avec Philippe de Villiers le Rassemblement pour la France, une tentative de résurrection du Rassemblement du peuple français qui sera un échec.

---

<sup>464</sup> Centre national des indépendants et paysans (1956-1962), Républicains indépendants (1962-1966), Fédération nationale des républicains indépendants (1966-1977), Parti républicain (1977-1978), Union pour la démocratie française-Parti républicain (1978-1995), Union pour la démocratie française (1995-2002).

<sup>465</sup> REMOND René, *op. cit.*, p. 192.

<sup>466</sup> *idem*, p. 196.

La troisième mutation du gaullisme est celle de 2002 avec la création de l'Union pour un mouvement populaire et la réalisation de l'union des droites, gaulliste et libérale, et du centre. Le contexte de l'élection de 2002 est particulier et même unique. Alors que le score du candidat Chirac ne dépasse pas la barre des 20% au premier tour, la présence de Jean-Marie Le Pen au second tour à la stupéfaction générale lui permet de remporter le score « dictatorial » de 82% des suffrages exprimés faisant de lui l'élu de la France entière dont l'UMP, mouvement chiraquien unique, est le reflet. L'UMP est alors une superstructure sous laquelle se rassemble les divers courants idéologiques – parfois opposés – dans la limite de la droite et du centre, il n'est plus question de la gauche. Ainsi, le gaullisme, jadis regroupé au sein du RPR, perd son ambition d'être un mouvement au-delà des clivages pour n'être qu'« *une partie d'un tout qui (le) dépasse* »<sup>467</sup>.

Si la composante gaulliste venant du RPR est dominante à sa fondation, elle ne tardera pas à s'effacer face à une droite conservatrice et libérale incarnée par Nicolas Sarkozy qui prend la tête de la formation en novembre 2004 et entreprend une rénovation du parti. Son élection à la présidence de la République en 2007 sur le thème de la rupture marque une quatrième mutation du gaullisme qui perd en réalité toute signification au sein de l'UMP. Nicolas Sarkozy, pur produit militant, se réclamait dans les années 1990 d'un « gaullisme libéral », oxymore qui montre que le « gaullisme sarkozyste » tient davantage d'une rhétorique de récupération visant à s'imposer comme héritier d'une tradition à droite que de l'idéologie gaulliste dans son sens originel. En cela, il ne manquera pas le pèlerinage annuel de Colombey-les-Deux-Eglises et son discours pour le quarantième anniversaire de la mort du général de Gaulle, le 9 novembre 2010, est pour lui l'occasion de revendiquer sa part de filiation. Mais la pratique du pouvoir de Nicolas Sarkozy qui a trouvé son terme, le « sarkozysme », est aux antipodes de la pratique gaullienne qui voit dans l'institution présidentielle un rôle d'arbitre et d'autorité détaché de la vie politique partisane. Le mandat de Nicolas Sarkozy, au contraire, voit s'instaurer une confusion des pouvoirs puisqu'il est à la fois chef de l'Etat et chef de parti, il est le dernier président de l'UMP. Dirigeant ainsi l'UMP depuis l'Elysée, il donne à voir un président sans complexes qu'il s'agisse de son rapport à l'argent ou de l'exhibition de son intimité, achevant de vider le gaullisme de toute sa substance mystique que lui avait donné le général. Par ailleurs, « *Nicolas Sarkozy ne se dit plus, comme de Gaulle, « ni de droite ni de gauche » : il s'assume*

---

<sup>467</sup> *idem*, p. 203.

*comme chef de la droite dite « républicaine », à l'encontre de la tradition gaulliste »*<sup>468</sup>.

L'UMP a-t-il, pour autant, tué le gaullisme ?

Vis-à-vis des Français, l'unanimité est là : pour 67%, tant sympathisants de gauche (73%) que de droite (55%), se dire gaulliste en 2010 n'a plus de sens<sup>469</sup>. En réalité, la difficulté à maintenir une telle idéologie sur la durée tenait des variables de l'équation elle-même : un homme exceptionnel et une situation exceptionnelle. Or, ces deux conditions nécessaires à l'émergence du gaullisme ne seront plus réunies sous la Cinquième République, de Gaulle reste la figure historique et le mythe, l'homme d'Etat modèle. Par comparaison, « *le théâtre politique d'aujourd'hui est peuplé de nains* »<sup>470</sup> pour Guillaume Tabard. Villepin serait-il l'exception à cette fabrique de petits hommes qu'est devenue la démocratie de l'après-de Gaulle ?

### ***B/ Le gaullisme : scission et nouvel élan***

La création de l'UMP a laissé entrevoir la possibilité d'une fusion de traditions aussi différentes que libéralisme et jacobinisme ou souverainisme et fervents partisans de la construction européenne, historiquement opposés. Mais les différentes tendances entendent rester fidèle à leurs orientations et rapidement l'espoir de l'union laisse la place à la réalité du pluralisme. Ce retour à la réalité des clivages historiques qui structurent la droite française amène le mouvement à privilégier les choix stratégiques sur la définition des objectifs. Dans le même temps, la tradition unitaire dont les principaux instigateurs de l'UMP ont hérité s'est substitué à l'espoir de la formation de courants et l'ouverture de débats.

La rupture opérée par Nicolas Sarkozy vis-à-vis de l'UMP chiraquien, et la dérive conservatrice qui a suivi jusqu'à aujourd'hui, a largement contribué à exacerber les tensions au sein du parti majoritaire qui peine à maintenir sous sa coupe les différentes tendances. Le maintien des factions, s'il contribue à une diversification idéologique dont le but est de maintenir sous une même entité des électors divergents, engendre des conflits internes. La position ambivalente du mouvement en 2007 contraint par la nécessité de satisfaire la représentation de ses diverses tendances conduit Nicolas Sarkozy à faire le choix d'un gouvernement d'ouverture en y introduisant le radical Jean-Louis Borloo, les anciens socialistes Bernard Kouchner,

---

<sup>468</sup> WINOCK Michel, « De Gaulle le monarque » in WEILL Claude (dir.), *Les droites en France : 1789-2008*, Paris, CNRS éditions, 2008, p. 58.

<sup>469</sup> Sondage, *De Gaulle, 40 ans après sa mort*, TNS Sofres/Fondation Charles de Gaulle, octobre 2010.

<sup>470</sup> *Le Monde*, 10 novembre 2010.

Jean-Pierre Jouyet et Eric Besson, le centriste Hervé Morin, la chrétienne-démocrate Christine Boutin. Par ailleurs la nécessité de prendre position contraint Nicolas Sarkozy à une politique de compromis qui exaspère certains à droite de l'UMP. C'est pour montrer cette exaspération que trente-cinq députés créeront en juillet 2010 le Comité de la droite populaire, dont certains revendiquent un héritage gaulliste, qui proclame un retour aux fondamentaux de la droite. Finalement, et face à la fuite de l'électorat frontiste qui avait permis la victoire de Nicolas Sarkozy en 2007, le mouvement se radicalise et se retranche sur une position conservatrice et libérale, en novembre 2010, Thierry Mariani, l'un des fondateurs du Collectif parlementaire de la droite populaire fait son entrée au sein du gouvernement. Mais, plus grave, le mouvement doit faire face depuis 2007 à une lente érosion. En 2007, Nicolas Dupont-Aignan démissionne de l'UMP pour se présenter à l'élection présidentielle en tant que candidat « gaulliste et républicain » mais n'obtient pas les cinq cent signatures d'élus nécessaires, pour autant, son parti Debout la République devient indépendant. En 2008, le Centre national des Indépendants et Paysans (CNIP) renonce à son statut de personne morale associée à l'UMP. Le Parti radical fera de même en mai 2011 après l'annonce par Jean-Louis Borloo de son souhait de « *créer une nouvelle offre politique avec des amis (...) à l'extérieur de l'UMP* »<sup>471</sup> et qui aboutira au lancement, en mai 2011, d'une confédération de centre-droite regroupant le Parti radical, le Nouveau centre, la Gauche moderne et la Convention démocrate : L'alliance républicaine, écologiste et sociale. La même année, Christine Boutin, leader des chrétiens-démocrates, annonce sa candidature à l'élection présidentielle de 2012 contre le candidat présumé de l'UMP, Nicolas Sarkozy.

Le virage conservateur et libéral pris par l'UMP sous l'impulsion de Nicolas Sarkozy a perturbé le rapport de force qui, jadis, était à l'avantage du gaullisme et pose une véritable question : celle de la pérennité du gaullisme dans la vie politique française. Néanmoins certains mouvements revendiquent toujours le maintien de la doctrine gaulliste tel Debout la République, l'Union du peuple Français créé en 2006, le Mouvement républicain citoyen de Jean-Pierre Chevènement fondé en 2003, et d'autres, associés à l'UMP, qui se présente sous la forme de cercles de réflexion. On peut citer les plus importants comme le club Le Chêne de Michel Alliot-Marie, le cercle Nation et République du député Jacques Myard, membre du Comité de la droite populaire, ou le club Nouveau Siècle créé en juin 2001. Mais ces mouvements embryonnaires se sont

---

<sup>471</sup> Propos tenus par Jean-Louis Borloo sur le plateau de l'émission « A vous de juger », présentée par Arlette Chabot, le 7 avril 2011 – source : *info.francetelevisions.fr*

pour la plupart accommodés de leur ancrage à droite pour les uns, certains se réclamant même directement de la droite, à gauche pour les autres. La volonté initiale du général de Gaulle d'un mouvement transcendant la dichotomie droite-gauche semble donc avoir définitivement déserté le champ politique.

En cela, les événements de l'année 2010 font renaître l'espoir. Entre 2009 et 2011, l'ancien Premier ministre de Jacques Chirac qui n'a, comme lui, jamais connu le général, donne un nouvel élan à l'idéologie gaulliste. Défendant un gaullisme social, proche du gaullisme traditionnel mais tout de même « *adapté au XXI<sup>e</sup> siècle* »<sup>472</sup>, le leader charismatique alors membre de l'UMP franchit le Rubicon et revendique une véritable autonomie organisationnelle. Critiquant la politique de division de l'UMP, le mouvement République Solidaire reprend une grande partie des thèmes-phares du gaullisme originel avec, en tête, le rassemblement au-delà des partis, mais aussi la défense d'une justice sociale, l'indépendance de la France, la séparation stricte des pouvoirs, la valorisation du citoyen, la sortie de la France du commandement intégré de l'OTAN... Pour les Français de 2010, Dominique de Villepin apparaît comme l'homme le plus proche du général (29%)<sup>473</sup>, davantage pour les sympathisants de gauche (33%) que de droite qui lui préfèrent Michèle Alliot-Marie (31% contre 29% pour Villepin)<sup>474</sup>. Cette légitimité inhérente au personnage peut être imputée à l'attitude gaullienne de l'homme d'Etat à la posture quasi monarchique intrinsèque à l'ancien Premier ministre de Jacques Chirac, au-delà de la revendication de tout héritage.

Dépassant l'exercice personnel de la fonction politique, la construction de République Solidaire présente par certains aspects de nombreuses similitudes à celle du Rassemblement pour la France (RPF) du général de Gaulle. De Gaulle fonda son RPF en avril 1947. La double appartenance politique était autorisée de telle sorte que les gens pouvaient s'affilier sans quitter leur parti. L'organisation entendait transcender les autres et devint, à ce titre, le centre de ralliement des opposants à la Quatrième République. « *Rassemblement* », le RPF prônait une réforme structurelle en profondeur : la transformation du système établi en un système présidentiel pour mettre fin au « *régime des partis* »<sup>475</sup> que connaissait la Quatrième République. Sur un schéma quasi identique, soixante-trois ans plus tard, Dominique de Villepin fonde son mouvement dont il est l'incarnation mystique. A l'instar de De Gaulle pour qui « *le*

---

<sup>472</sup> Entretien du 8 juin 2011, animatrice *Villepincom* du XII<sup>e</sup> arr. de Paris.

<sup>473</sup> 45% des Français ne se prononcent pas.

<sup>474</sup> Sondage, *De Gaulle, 40 ans après sa mort*, TNS Sofres/Fondation Charles de Gaulle, octobre 2010

<sup>475</sup> Discours du général de Gaulle, Bayeux, 16 juin 1946.

*rassemblement (...) ne doit pas être un parti politique, fût-ce le sien* »<sup>476</sup>, République Solidaire se revendique comme un rassemblement au-dessus des partis et accepte à ce titre la double appartenance. Enfin, il prône, comme le RPF en son temps, une réforme structurelle de grande ampleur sur le thème de la refondation républicaine pour surmonter la crise que connaîtrait la France. Mais cette crise est-elle de même ampleur que la crise de 1958 qui porta de Gaulle au pouvoir ? Dominique de Villepin est-il ce « *plus illustre des Français* » vers lequel le président Coty se tourna, en 1958, « *dans le péril de la patrie et de la République* »<sup>477</sup> ? On peut en douter.

Quoiqu'il en soit, la scission entre les villepinistes et l'UMP aura permis de faire renaître un gaullisme de rassemblement au-delà des clivages et malgré les appartenances de ses instigateurs. S'il est difficile, à cause de la jeunesse du mouvement de conclure à un quelconque nouveau départ, l'entreprise de Villepin a au moins le mérite de donner un nouvel élan à une idéologie en perdition. Néanmoins, le glissement du mouvement vers une forme acceptée de parti politique semble difficilement conciliable avec une stratégie de rassemblement.

## **Section 2 – Être « au-dessus des partis » : la difficulté d'une stratégie**

La revendication d'une position au-delà des clivages et, par conséquent, au-delà des partis sensés les refléter est cher au général de Gaulle. Il reflète son attachement à la poursuite de l'unité contre tous les germes de division. « *La France, c'est tout à la fois, c'est tous les Français. Ce n'est pas la gauche, la France ! Ce n'est pas la droite, la France !* », déclare-t-il dans une interview télévisé entre les deux tours de la présidentielle, le 15 décembre 1965. C'est dans ce même état d'esprit que Dominique de Villepin entend à la fois forger son mouvement et sa doctrine. Mais derrière lui se cache deux concepts antinomiques, le parti et le rassemblement, qui rendent difficilement applicable dans la durée l'idéal gaullien (A). Aussi, cet idéal de rassemblement et de rejet de la dichotomie droite-gauche est, après de Gaulle, davantage l'émanation d'une stratégie de conquête du pouvoir, qui semble ne plus faire recette, que d'un altruisme au service d'un intérêt général (B).

---

<sup>476</sup> CLAPIE Michel, « Le rassemblement dans la pensée gaulliste » in BOUTIN Christophe, ROUVILLOIS Frédéric (dir.), *Partis et démocratie : Inséparables mais incompatibles ?*, Paris, François-Xavier de Guibert, 2005, p. 128.

<sup>477</sup> Message du président de la République, René Coty, au Parlement, 29 mai 1958.

## *A/ Un parti « au-dessus des partis » : une idée antinomique*

Comme on l'a vu, le gaullisme est historiquement marqué par la difficulté à concilier un parti politique et une position de rassemblement au-delà des clivages partisans. La mort du général de Gaulle signe le point de départ d'un ancrage du gaullisme à droite de plus en plus assumé au fil des années, sonnante le glas du rassemblement au-delà des partis. L'apparition de République Solidaire comme rassemblement transcendant les formations politiques vient relancer le débat.

S'il est établi que la double appartenance est tolérée à République Solidaire, ce concept est pour le moins ambivalent : d'une part, parce qu'il pose la question de l'allégeance idéologique, d'autre part, parce qu'il pose la question de l'allégeance politique. A ce propos, toute élection constitue *de facto* un obstacle au rassemblement parce qu'elle contraint l'individu à faire un choix. Nul individu ne peut adhérer pleinement à deux projets politiques, à deux programmes ou à deux candidats. Il arrivera toujours le moment de la confrontation où l'individu devra prendre position. La double appartenance est donc à l'origine d'un conflit d'allégeances qui ne se résoudra que par l'abandon d'un des deux soutiens. A ce sujet, les élections jouent un rôle de premier plan dans l'inscription des partis dans le système puisqu'elles contraignent les formations politiques à élaborer un programme, c'est-à-dire un ensemble de dispositions plus ou moins précises déterminant – en principe – l'action du candidat en cas d'élection. Cette prise de position conduit inéluctablement à l'inscription dans le champ partisan régi par un principe concurrentiel. De la sorte, toute conviction devient conflictuelle. Le terme de parti est suffisamment éloquent par lui-même : prendre parti, c'est s'inscrire dans un camp contre d'autres.

Le choix de Dominique de Villepin de ne pas renouveler son adhésion à l'UMP, en somme de le quitter définitivement, fournit une bonne illustration de l'échec de la double appartenance : on ne peut pas être à République Solidaire et par conséquent se définir comme extérieur aux clivages et être membre d'un parti politique à côté. Cette phrase, qui est au principe même de la double appartenance, est révélatrice de l'ambiguïté que pose une telle conception de l'engagement. La création de République Solidaire pose donc le problème suivant : soit on s'engage pour un parti, soit on ne s'engage pour aucun d'eux. Mais s'engager pour aucun d'eux, c'est s'engager pour République Solidaire, c'est-à-dire, un parti. Ce paradoxe expliquerait la difficulté de maintenir un électorat de rassemblement et donc le glissement du gaullisme vers la droite avec Georges Pompidou.

Par ailleurs, pour République Solidaire, le parcours de Dominique de Villepin au sein de la droite gouvernementale n'est pas sans poser des difficultés à rassembler à gauche. Ainsi, bien que les fondateurs revendiquent des sympathisants « *de tout horizon* » qui n'ont « *généralement pas de carte de parti* »<sup>478</sup>, le parti s'apparente davantage à un regroupement des déçus de l'UMP qu'à un véritable parti de rassemblement, idée profondément antinomique. Néanmoins, en l'absence d'étude sérieuse sur les adhérents de République Solidaire, ces conclusions restent provisoires. Quoiqu'il en soit, République Solidaire va moins s'occuper à clarifier ce point qu'à rechercher un électorat en vue de l'élection présidentielle de 2012. Pour Dominique de Villepin, « *il y a un large espace politique laissé en jachère par les deux grands partis, occupés à creuser les tranchées de leurs propres territoires* »<sup>479</sup>. La rhétorique du rassemblement de Villepin tient ainsi davantage d'une stratégie politique visant à se faire une place entre les formations politiques établies pour exister en 2012.

### ***B/ Une stratégie inépuisable ?***

La stratégie gaulliste de Dominique de Villepin est articulée autour de trois axes : le rassemblement, une triple critique à l'égard des formations traditionnelles, du pouvoir en place et du système politico-institutionnel, et un refus des alliances. Mais cette stratégie n'est pas nouvelle. Déjà Raymond Barre, candidat UDF à l'élection présidentielle de 1988, s'en tenait à une vision abstraitement gaullienne du « président au-dessus des partis ». Son échec, avec un score de 16,54% des suffrages exprimés au premier tour, a révélé la fragilité de ses soutiens en dépit du capital de popularité dont les sondages le créditaient, mais il a aussi montré « *que la capacité de rassembler au second tour se conciliait malaisément avec l'aptitude à l'emporter sur ses rivaux au premier tour* »<sup>480</sup>. Auparavant, à l'élection présidentielle de 1974, le candidat gaulliste Jacques Chaban-Delmas, ancien Premier ministre de Georges Pompidou, défendait son projet de « nouvelle société ». Dénonçant « *la fragilité de (l')économie* », « *le fonctionnement souvent défectueux de l'État* », enfin « *l'archaïsme et le conservatisme (des) structures sociales* »<sup>481</sup>, son projet fut insuffisant pour le faire passer au second tour. Il finit en troisième position au premier tour avec 15,11% des suffrages exprimés.

---

<sup>478</sup> Entretien du 9 mars 2011, co-responsable des fédérations et des relations avec les élus locaux et responsable du groupe de réflexion « Collectivités territoriales, Transports ».

<sup>479</sup> *Le Monde*, 4 octobre 2010.

<sup>480</sup> AVRIL pierre, *op. cit.*, p. 57.

<sup>481</sup> Discours de Jacques Chaban-Delmas à l'Assemblée nationale, 16 septembre 1969.



Plus récemment, en 2006, François Bayrou s'inscrivait déjà dans cette même démarche politique fondée sur un esprit de mission en annonçant une « *Révolution civique* »<sup>482</sup>. Dans le même esprit de rassemblement que le villepinisme, Bayrou entendait rassembler des personnalités de droite, de gauche et du centre, en s'appuyant, lui aussi, sur l'héritage du général de Gaulle : « *comme le Général de Gaulle autrefois, comme tous ceux qui ont fait de la France ce qu'elle est, comme Henri IV, je crois que les seuls projets qui valent sont les projets rassembleurs* »<sup>483</sup>. Néanmoins, il s'agit d'un gaullisme stratégique et non d'un gaullisme idéologique. Il entend incarner un « *projet de changement de la société française* » annonçant dans un discours teinté de prophétisme le commencement des « *temps nouveaux* »<sup>484</sup>. Ainsi retrouve-t-on les traits caractéristiques du discours villepiniste : l'appel au rassemblement, la critique du monopole des grandes formations politiques, la volonté de changement. D'ailleurs, la candidature de François Bayrou à l'élection présidentielle de 2007 a été soutenue par plusieurs personnalités de République Solidaire tel que François Goulard. Mais si le candidat Bayrou, crédité de 21% d'intentions de vote<sup>485</sup>, a obtenu un score important (18,57% des suffrages exprimés) lui conférant la troisième position, ce score n'a pas été suffisant pour le qualifier au second tour qui s'est joué alors entre les candidats des formations traditionnelles (UMP et PS) : Nicolas Sarkozy (31,18 %) et Ségolène Royale (25,87 %).

Fort de son score du premier tour, François Bayrou a déclaré dans une conférence de presse entre les deux tours la création d'un nouveau parti politique « *pour changer définitivement la politique française* »<sup>486</sup> : le Parti démocrate. S'il s'affiche d'emblé comme une forme partisane, à la différence de République Solidaire qui réfute dans un premier temps le terme de « parti », il est créé sous le nom de : Mouvement Démocrate (MoDem), permettant de retrouver cette idée chère du rassemblement. Disposant du soutien de six députés UDF<sup>487</sup>, le parti affiche sur le champ sa volonté de « *(présenter) des candidats à toutes les élections à venir, et d'abord aux élections législatives, pour représenter les Français qui veulent une politique nouvelle, indépendante, libre dans son expression et décidée à défendre les citoyens sans se*

---

<sup>482</sup> Discours de François Bayrou, Conseil national de l'UDF, Issy-les-Moulineaux, 10 juin 2006.

<sup>483</sup> *idem.*

<sup>484</sup> *idem.*

<sup>485</sup> Sondage Ifop, 20 avril 2007.

<sup>486</sup> Déclaration de François Bayrou, Conférence de presse, Paris, 25 avril 2007.

<sup>487</sup> Les six députés UDF qui participent à la création du MoDem le 10 mai 2007 sont : Gilles Artigues, François Bayrou, Anne-Marie Comparini, Jean-Christophe Lagarde, Jean Lassalle et Gérard Vignoble.

*laisser intimider par les menaces et les tentations diverses liées au pouvoir* »<sup>488</sup>. Son projet est, par bien des aspects, commun avec celui qu'entend incarner Dominique de Villepin. Il propose dans un esprit de renouveau une refondation des institutions « *pour que le mot « démocratie » trouve son sens en France* », sur les thèmes de la séparation des pouvoirs, l'impartialité de l'Etat, la démocratie sociale, l'égalité de traitement de tous les citoyens devant la loi ou encore la réconciliation « *(d)es Français avec l'Europe et (de) l'Europe avec la France* »<sup>489</sup>.

Mais « *le scrutin de 2007 reste exceptionnel dans l'histoire du centrisme en France* »<sup>490</sup>, et le score des législatives qui ont suivi (7,6%) a eu tôt fait de ramener F. Bayrou à la réalité. Le « *vote Bayrou* »<sup>491</sup>, bien décrit par Nicolas Sauger, montre les difficultés à maintenir un électorat pluriel. Bien qu'il ait attiré à lui 15% des sympathisants socialistes (en plus des 75% des sympathisants de l'UDF), sa stratégie identique par bien des aspects à celle de Dominique de Villepin (appel au rassemblement et critique du système appuyée par une attention médiatique) se trouve limitée « *par les allégeances politiques traditionnelles des électeurs français* »<sup>492</sup>.

Il y a peu à parier que les Français, imprégnés par l'expérience historique de l'opposition droite-gauche, se décident à rejeter massivement et d'un seul coup les affiliations partisans traditionnelles dans lesquelles ils se sont inscrits depuis 1969 à deux exceptions près (1981 et 2002<sup>493</sup>). Toutefois, quand bien même ils le feraient, il est difficile d'affirmer que les Français, rejetant les partis, se jetteraient dans les bras d'un tiers parti, même s'il s'opposerait lui-même aux partis. Le système semble ainsi étouffer toute tentative de dépassement de la logique dual, qu'elle soit bipartisane ou bipolaire, dans laquelle la France s'est enfermée et ne semble plus capable d'en sortir. Le « *changement de société* »<sup>494</sup> tend désiré ne semble pas pour demain.

---

<sup>488</sup> Déclaration de François Bayrou, Conférence de presse, Paris, 25 avril 2007.

<sup>489</sup> *idem*.

<sup>490</sup> SUREL Yves, « Quelle place pour le MoDem dans notre système politique ? », 15 juin 2009 – source : [www.contre-feux.com/politique](http://www.contre-feux.com/politique)

<sup>491</sup> SAUGER Nicolas, « Le vote Bayrou. L'échec d'un succès », *RFSP*, 2007, vol. 57, n°3-4, pp. 447-458.

<sup>492</sup> *idem*, p. 455.

<sup>493</sup> L'élection présidentielle de 1981 voit arriver au second tour le candidat du centre (Valéry Giscard d'Estaing) préféré au candidat de la droite gouvernementale (Jacques Chirac), et l'élection présidentielle de 2002 voit, au second tour, la compétition se structurer autour de Jacques Chirac et de Jean-Marie Le Pen, candidat de l'extrême-droite.

<sup>494</sup> Intervention de Dominique de Villepin à l'occasion de la rencontre avec les responsables de fédération le 1<sup>er</sup> mai 2011.

## CONCLUSION GENERALE

Depuis la fin de son mandat de Premier ministre, celui qui avait choisi le camp de Jacques Chirac contre celui d'Edouard Balladur, a parcouru du chemin. L'occasion manquée en 2007, il n'était pas question d'attendre plus longtemps. Fort d'une organisation politique à son service, d'une stature de présidentiable et d'un projet pour la France, Dominique de Villepin est près à affronter la campagne présidentielle de 2012 qui a déjà commencé. Il est difficile à croire que l'engagement politique de Dominique de Villepin n'ait été que de circonstance, la création de Courage République sonne comme un signe avant-coureur d'une ambition présidentielle masquée. Ceci expliquerait que faute de n'avoir pu prendre le contrôle de son parti, Villepin ait décidé de créer le sien.

Le mouvement villepiniste qui ne se reconnaît plus dans une union de tendances à des fins électoralistes qui représente le dernier stade de la dégradation politique de l'idéal gaullien décide la scission. En 2010, une nouvelle formation politique émerge dans le paysage politique français, celle des « villepinistes », se revendiquant d'un gaullisme social. Ambitieux, le mouvement s'attache à reconstruire les éléments qui ont fait en son temps la mystique gaullienne : un projet de refondation structurelle, un leader charismatique, et un mouvement de rassemblement par-delà tous les clivages. Mais le début du XXI<sup>e</sup> siècle n'est pas la deuxième moitié du XX<sup>e</sup>. Le choix de Dominique de Villepin de créer sa propre formation s'explique difficilement, sinon par une ambition personnelle. Refusant de se joindre au MoDem et à « *sa machine à faire de petites élections* »<sup>495</sup>, le parti devient l'instrument d'une stratégie présidentielle qui se donne pour objectif 2012. Dès sa création, la faiblesse organisationnelle du mouvement et sa difficulté à s'affirmer sur la scène politique va le conduire à adopter une stratégie d'opposition similaire à celle de François Bayrou à travers une triple critique : à l'égard des élites politiques traditionnelles, à l'égard des formations politiques traditionnelles et

---

<sup>495</sup> Entretien du 25 mars 2011, co-responsable des déplacements et de la gestion des sites internet.

à l'égard du système politico-institutionnel. Il s'agit d'entretenir un climat de crise propice au changement.

Mais le parti villepiniste montre rapidement sa limite à travers celui-là même qui en a été l'instigateur : l'enthousiasme pour le leader au « destin national » expliquant presque à lui seul l'existence du parti. Cette limite est d'autant plus importante que la difficulté à rassembler au-delà des partis se fait sentir. « *La seule chance de voir un tel rassemblement aboutir et réussir, c'est que se réalise la rencontre d'une personnalité exceptionnelle et d'une situation exceptionnelle* »<sup>496</sup>. Or la définition de ces deux éléments reste éminemment subjective. Ainsi, pour parachever son institutionnalisation, République Solidaire doit franchir le cap de l'élection présidentielle et s'inscrire dans la durée sous peine de n'être que l'émanation des ambitions personnelles d'un leader idéalisé, sinon idolâtré. « *Tant qu'un parti (...) n'a pas surmonté la crise de succession de son fondateur, tant qu'il ne s'est pas doté de règles de succession légitimes aux yeux de ses membres, son « institutionnalisation » reste frappée de précarité* »<sup>497</sup>. A l'image des débuts du parti gaulliste, le parti-équipe de Villepin est donc contraint, pour survivre, de subir une transformation de son centre d'attention, de telle sorte que celui-ci qui est le leader, devienne le projet politique. Mais étant construit sur le fondement de liens personnels, le parti-équipe devra aussi mettre en œuvre une mutation de ses propres structures de telle sorte que les liens qui unissent les partisans au leader deviennent des liens qui les unissent au projet. C'est pourquoi la bureaucratisation de ses structures constitue une étape incontournable de son processus d'institutionnalisation. Certes, l'instauration d'un bureau politique est une première étape, mais insuffisante.

Si le villepinisme se refusait à poursuivre son institutionnalisation inachevée, il s'exposerait au risque, persévérant dans sa volonté de ne pas faire « *de la politique comme les autres* » et de refuser « *les alliances politiciennes* » en préférant « *le combat d'idées* »<sup>498</sup>, de se ranger dans le camp des partis fantômes dont l'existence n'a de compte à rendre qu'à la survie de leur leader.

---

<sup>496</sup> CLAPIE Michel, *op. cit.*, p. 129.

<sup>497</sup> CHARLOT Jean & Monica, *op. cit.*, p. 437.

<sup>498</sup> Entretien du 21 juin 2011, secrétaire générale et responsable de la coordination du projet.

## ANNEXES

1. Photographie du t-shirt de soutien à Dominique de Villepin ..... p. 125
2. Sigle de République Solidaire..... p. 125
3. Carte d'adhérent à République Solidaire pour l'année 2011 ..... p. 126
4. Recto du tract de République Solidaire..... p. 127
5. Couverture du livret explicatif du projet distribué lors de la Convention nationale du 19 juin 2011 ..... p. 128

**ANNEXE 1. Photographie du t-shirt de soutien à Dominique de Villepin**



**ANNEXE 2. Sigle de République Solidaire**



**ANNEXE 3. Carte d'adhérent à République Solidaire pour l'année 2011**



ANNEXE 4. Recto du tract de République Solidaire

**République Solidaire**

FRANCE  
Ministre des affaires étrangères aux Nations U

Lancement du mouvement République Solidaire, le 19 juin 2005

Conférence et débat à la faculté de droit de Montp

Avec Dominique de Villepin  
une autre France est possible



ANNEXE 5. Couverture du livret explicatif du projet distribué lors de la Convention nationale du 19 juin 2011

**Avec Dominique de Villepin, une autre France est possible !**

# POUR UNE FRANCE citoyenne, juste, indépendante.

**BULLETIN D'ADHÉSION**  
 Mademoiselle  Madame  Monsieur

NOM .....  
 Prénoms .....  
 Adresse .....  
 Code postal .....  
 Commune .....  
 Courriel .....  
 Téléphone .....  
 Profession/Ancienneté .....  
 Date de naissance .....

ce bulletin adhésif est à retourner par pli séparé à l'adresse ci-dessous, en joignant un timbre de 10 centimes et une enveloppe scellée à l'adresse ci-dessous (à l'exception des adhésifs à l'usage des personnes handicapées)

**Membre adhérent** (pour les personnes physiques)  
 **Membre bénéficiaire** (pour les personnes physiques)  
 **Je fais un don** (uniquement pour les personnes physiques)

Je renvoie un disque de ..... à l'adresse ci-dessous

ASSOCIATION DE FINANCEMENT DE RÉPUBLIQUE SOLIDAIRE  
 14, RUE DU 6 MAI 1945 - 75003 PARIS  
 Tél. : 01 43 22 72 75

Signature : .....

Merci de renvoyer ce document et votre adhésion à  
**ASSOCIATION DE FINANCEMENT DE RÉPUBLIQUE SOLIDAIRE**  
 14, RUE DU 6 MAI 1945 - 75003 PARIS  
 Tél. : 01 43 22 72 75

**www.republiquedesolidaire.fr**

**République Solidaire**

Merci de renvoyer ce bulletin adhésif et votre adhésion à l'adresse ci-dessus, en joignant un timbre de 10 centimes et une enveloppe scellée à l'adresse ci-dessus (à l'exception des adhésifs à l'usage des personnes handicapées). Les adhésifs à l'usage des personnes handicapées sont disponibles à l'adresse ci-dessus. Les adhésifs à l'usage des personnes handicapées sont disponibles à l'adresse ci-dessus. Les adhésifs à l'usage des personnes handicapées sont disponibles à l'adresse ci-dessus.

# BIBLIOGRAPHIE

## *DICTIONNAIRES*

**JARDIN Xavier** (dir.), *Dictionnaire de la droite*, Paris, Larousse, 2007.

*Le Petit Robert*, Dictionnaire alphabétique & analogique de la langue française, Paris, S.N.L., 1972.

**NAY Olivier, CARCASSONNE Guy, DREYFUS Françoise & DUHAMEL Olivier** (dir.), *Lexique de Science politique : Vie et institutions politiques*, Dalloz, 2008.

## *OUVRAGES GENERAUX*

**AVRIL Pierre**, « La fabrique politique » in WAHL Nicholas, QUERMONNE Jean-Louis (dir.), *La France présidentielle. L'influence du suffrage universel sur la vie politique*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 1995.

**BAILEY Frederick G.**, *Les règles du jeu politique*, Paris, PUF, 1971.

**BOURDIEU Pierre**, *Propos sur le champ politique*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2000. (introduction de Philippe Fritsch)

**BOUTIN Christophe**, *Les discours qui ont changé le monde*, Paris, Le Monde/Flammarion, 2009.

**CHARLOT Jean & Monica**, « Les groupes politiques dans leur environnement », in GRAWITZ Madeleine, LECA Jean (dir.), *Traité de science politique*, Paris, PUF, 1985, vol. 3, pp. 429-495.

**CLAPIE Michel**, « Le rassemblement dans la pensée gaulliste » in BOUTIN Christophe, ROUVILLOIS Frédéric (dir.), *Partis et démocratie : Inséparables mais incompatibles ?*, Paris, François-Xavier de Guibert, 2005.

**COLLIARD Jean-Claude**, « Le processus de nomination des candidats et l'organisation des campagnes électorales » in WAHL Nicolas, QUERMONNE Jean-Louis (dir.), *La France présidentielle. L'influence du suffrage universel sur la vie politique*, Paris, Les Presses de Sciences Po., 1999.

**COTTERET Jean-Marie, EMERI Claude**, *Le marché électoral*, Paris, Michalon, 2004.

- DALTON Russell J. & WATTENBERG Martin P.** (eds), *Parties without Partisans. Political Change in Advanced Industrial Democracies*, Oxford, Oxford University Press, 2000.
- CHARLOT Jean**, « Le Rassemblement pour la république » in CHAGNOLLAUD Dominique (dir.), *La vie politique en France*, Seuil, 1993.
- DUPIN Eric**, « Les médias et les petits partis : entre le mépris et l'indifférence » in **LAURENT Annie, VILLALBA Bruno** (dir.), *Les petits partis. De la petitesse en politique*, Paris, L'Harmattan (coll. « Logiques Politiques », 1997.
- DUVERGER Maurice**, *Les partis politiques*, Paris, Armand Colin, 1976 (1<sup>ère</sup> éd. 1951).
- HAEGEL Florence, GRUNBERG Gérard**, *La France vers le bipartisme ? La présidentialisation du PS et de l'UMP*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2007.
- ION Jacques, FRANGUIADIAKIS Spyros & VIOT Pascal**, *Militer aujourd'hui*, Paris, Autrement (coll. « Cevipof/Autrement), 2005.
- JULLIARD Jacques**, *La reine du monde. Essai sur la démocratie d'opinion*, Flammarion (coll. « Champs actuel »), 2009.
- MENY Yves**, *Le système politique français*, Paris, Montchrestien, 2008, 6<sup>e</sup> éd.
- MENY Yves, SUREL Yves**, *Politique comparée : les démocraties*, Paris, Montchrestien, 2009, 8<sup>e</sup> éd.
- MICHELS Roberto**, *Les partis politiques. Essai sur les tendances oligarchiques des démocraties*, Bruxelles, éd. de l'Université de Bruxelles, 2009 (1<sup>ère</sup> éd. 1911).
- OFFERLE Michel**, *Les partis politiques*, Paris, PUF (coll. « Que sais-je ? »), 2006, 5<sup>e</sup> éd. (1<sup>ère</sup> éd. 1987).
- OSTROGORSKI Moisei**, *La démocratie et les partis politiques*, Paris, Fayard, 1993 (1<sup>ère</sup> éd. 1903), préface de Pierre Avril.
- OURDON Jérôme**, « Médias et politique » in CHAGNOLLAUD Dominique (dir.), *La vie politique en France*, Seuil, 1993.
- PÜTZ Christine**, « La présidentialisation des partis français » in HAEGEL Florence (dir.), *Partis politiques et système partisan en France*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2007.
- REMOND René**, *Les droites aujourd'hui*, Paris, Louis Audibert (coll. « Points »), 2005.
- SEILER Daniel-Louis**, *De la comparaison des partis politiques*, Paris, Economica (coll. « Politique comparée »), 1986.

**SIRINELLI Jean-François**, « Pour une histoire des cultures politiques : le référent républicain » in CEFAÏ Daniel (dir.), *Cultures politiques*, Paris, PUF, 2001.

**VILLALBA Bruno**, « Les petits partis et l'idéologie : Le paradoxe de la différenciation » in LAURENT Annie, VILLALBA Bruno (dir.), *Les petits partis : De la petitesse en politique*, Paris, L'Harmatta (coll. « Logiques Politiques), 1997.

**WEBER Max**, *Le savant et le politique*, coll. « Bibliothèques 10/18 », Paris, éd. 10/18, 1963 (Plon, 1959), traduit de l'allemand par Julien Freund.

**WINOCK Michel**, « De Gaulle le monarque » in WEILL Claude (dir.), *Les droites en France : 1789-2008*, Paris, CNRS éditions, 2008.

**YILDIZ Hélène**, « Internet : un nouvel outil de communication multidimensionnel » in SERFATY Viviane (dir.), *L'Internet en politique des Etats-Unis à l'Europe*, Strasbourg, PUS, 2002.

### **OUVRAGES ET ARTICLES METHODOLOGIQUES**

**AÏT-AOUDIA Myriam, BARGEL Sophie, ETHUIN Nathalie et al.**, « Franchir les seuils des partis. Accès au terrain et dynamiques d'enquête », *RIPC*, 2010, vol. 17, n°4, pp. 15-30.

**BACHIR Myriam, BUSSAT Virginie**, « L'entretien en actes » in **BACHIR Myriam** (dir.), *Les méthodes au concret*, Paris PUF, CURAPP, 2000.

**BOURDIEU Pierre**, « Ce que parler veut dire », *Question de sociologie*, Paris, Les éditions de Minuit, 1984.

**BURNHAM Peter, GILLAND Karin, GRANT Wyn & LAYTON-HENRY Zig**, *Research Methods in Politics*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2004.

**CHEVALLIER Jacques**, *Conférence de Méthode* donnée dans le cadre du Master 2 recherche « Etudes politiques » à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas (2010-2011).

**DIEU François**, *Introduction à la méthode de la science politique*, Paris, L'Harmattan, 2008.

**DUVERGER Maurice**, *Introduction à la politique*, Gallimard, 1964, pp. 169-170.

**LEFEBVRE Rémi**, « Politiste et socialiste. Une politique d'enquête au PS », *Revue internationale de politique comparée*, 2010, vol. 17, n°4.

**SAWICKI Frédéric**, « La science politique et l'étude des partis politiques », *Cahiers Français*, 1996, n°276, pp. 51-59.

## ARTICLES

**BARBONI Thierry, TREILLE Eric**, « L'engagement 2.0 : Les nouveaux liens militants au sein de l'e-parti socialiste », *RFSP*, 2010, vol. 60, n°6, pp. 1137-1157.

**BLONDEL Jean**, « L'analyse politique comparée et l'institutionnalisation des partis », *Revue internationale de politique comparée*, 2003, vol. 10, n°2, pp. 247-264.

**BOY Daniel, CHICHE Jean**, « L'image des candidats dans la décision électorale », *RFSP*, 2007, vol. 57, n°3-4, pp. 329-342.

**DORNA Alexandre**, « La question du Chef charismatique : l'image épique et la dynamique émotionnelle », *Les cahiers psychologie politique* [En ligne], n°13, juillet 2008 – source : [lodel.irevues.inist.fr](http://lodel.irevues.inist.fr)

**HAEGEL Florence**, « Faire l'union. La refondation des partis de droite après les élections de 2002 », *RFSP*, 2002, vol. 52, n°5-6, pp. 561-576.

**HAEGEL Florence**, « La mobilisation partisane de droite. Les logiques organisationnelles et sociales d'adhésion à l'UMP », *RFSP*, 2009, vol. 59, n°1, pp. 7-29.

**HERMEL Abel**, « Etude d'un parti politique français : l'UMP », *Pouvoirs*, 2004, vol. 4, n°111, pp. 147-158.

**LINZ Juan J. & GISPERT Cyril**, « Quel avenir pour les partis politiques dans les démocraties contemporaines ? », *Pôle Sud*, 2004, n°21, pp. 55-68.

**PETITFILS Anne-Sophie**, « La « seconde » fondation de l'UMP : techniques de recrutement et sociologie des nouveaux adhérents », *Mouvements*, 2007, vol. 4, n°52, pp. 57-63.

**ROBERT Cécile**, « Les transformations managériales des activités politiques », *Politix*, 2007, vol. 20, n°79, pp. 7-23.

**SAUGER Nicolas**, « Le vote Bayrou. L'échec d'un succès », *RFSP*, 2007, vol. 57, n°3-4, pp. 447-458.

**STRUDEL Sylvie**, « L'électorat de Nicolas Sarkozy : « rupture tranquille » ou syncrétisme tourmenté ? », *RFSP*, 2007, vol. 57, n°3, pp. 459-474.

## **LISTE DES ENTRETIENS<sup>499</sup>**

**M. Jean-Pierre Grand**, député, co-responsable des fédérations et des relations avec les élus locaux, responsable du groupe de réflexion « Collectivités territoriales, Transports » et responsable de la fédération de l'Hérault. Le 9 mars 2011.

**Mme Brigitte Girardin**, ancienne ministre, secrétaire générale, responsable de la coordination du projet et responsable du groupe de réflexion « Affaires étrangères, Europe, Coopération, Défense ». Le 21 juin 2011.

**M. Daniel Garrigue<sup>500</sup>**, député, porte-parole, responsable de la coordination du projet, responsable du groupe de réflexion « Emploi, Travail, politique de la Ville » et du groupe « Affaires sociales », responsable de la fédération de Dordogne. Le 29 mars 2011.

**M. Christophe Carignano**, co-responsable de l'organisation des déplacements et de la gestion des sites internet. Le 25 mars 2011.

**M. Erwan Toullec<sup>501</sup>**, responsable de la fédération des Yvelines. Le 28 mars 2011.

**M. Marc Bernier**, député, responsable du groupe de réflexion « Santé, Territoires ruraux » et responsable de la fédération de Mayenne. Le 12 avril 2011.

**M. Thierry Mézili**, responsable de l'accueil des nouveaux membres et des évènements du réseau social, responsable du réseau social de la fédération de Paris. Le 19 avril 2011.

**M. Jean-Manuel Araujo**, responsable de la modération du réseau social et animateur du XV<sup>e</sup> arr. de Paris. Le 19 avril 2011.

**M. Guy Geoffroy**, député, responsable du groupe de réflexion « Justice, Institutions, Sécurité » et responsable de la fédération de Seine-et-Marne. Le 17 mai 2011.

**Mme Florence Villedey**, responsable de la fédération des Hauts-de-Seine. Le 4 mai 2011.

**Mme Cécile Renson**, responsable de l'organisation de la mobilisation citoyenne en remplacement de Denis Bonzy. Le 1<sup>er</sup> juin 2011.

**M. Jacques Le Guen**, député, co-responsable des fédérations et des relations avec les élus locaux, responsable du groupe de réflexion « Outre-mer » et responsable de la fédération du Finistère. Le 17 mai 2011.

**Mme Maguy Peltier**, co-responsable des relations avec la presse. Le 7 juin 2011.

---

<sup>499</sup> Les fonctions des interviewés correspondent à leurs fonctions sous la première organisation de République Solidaire.

<sup>500</sup> A quitté République Solidaire le 14 avril 2011.

<sup>501</sup> Remplacé par M. Hervé Séveno le 10 juin 2011.

**M. Guillaume Bottini**, responsable de la mobilisation citoyenne de la fédération de Paris. Le *7 juin 2011*.

**Mme Chantale Bockel**, co-responsable des relations avec la presse. Le *14 juin 2011*.  
Entretien téléphonique.

**Mme Cécile Verwaerde**, animatrice du XII<sup>e</sup> arr. de Paris. Le *8 juin 2011*.

**M. Frédéric Triou**, responsable de la fédération de Loire-Atlantique. Le *14 juin 2011*.  
Entretien téléphonique.

# TABLE DES MATIERES

<b>Introduction générale.....</b>	<b>5</b>
-----------------------------------	----------

## PREMIERE PARTIE

### GENESE DU « VILLEPINISME » : DE LA FACTION A

#### L'ENTREPRISE POLITIQUE

<b>Chapitre I. Dominique de Villepin : trajectoire d'un « présidentiable ».....</b>	<b>21</b>
Section 1 – Du Quai d'Orsay à Matignon (2002-2007).....	22
<i>A/ La construction du capital social .....</i>	<i>23</i>
<i>B/ La construction du capital politique.....</i>	<i>26</i>
Section 2 – La période transitoire (2007-2010) : le temps de la reconstruction ....	29
<i>A/ L'« affaire Clearstream » : une stratégie d'opposition.....</i>	<i>30</i>
<i>B/ Soigner son image : la stratégie de (re)légitimation.....</i>	<i>35</i>
<b>Chapitre II. Du « Club Villepin » à « République Solidaire » : le chemin vers l'institutionnalisation .....</b>	<b>39</b>
Section 1 – Le processus d'indépendance : le club en tant qu'élément de désaffiliation politique .....	40
<i>A/ De l'hégémonie de l'Union pour un Mouvement Populaire à sa remise en cause.....</i>	<i>41</i>
<i>B/ Le Club Villepin : une « force de proposition » .....</i>	<i>44</i>
Section 2 – « République Solidaire » : un « mouvement libre et indépendant » ....	47
<i>A/ Le congrès du 19 juin 2010 et la fondation de République Solidaire .....</i>	<i>48</i>
<i>B/ Le changement de stratégie et l'identité partisane.....</i>	<i>51</i>



## DEUXIEME PARTIE

### L'ENTREPRISE POLITIQUE : CONTRAINTE ENVIRONNEMENTALE ET MIMETISME PARTISAN

<b>Chapitre I. La contrainte environnementale à l'origine d'une dynamique centralisatrice</b> .....	56
Section 1 – Une organisation au service d'un projet politique .....	56
<i>A/ Une « alternative » politique basée sur une refondation politique, économique et sociale</i> .....	57
<i>B/ La structure idéologique : les invariants du discours</i> .....	61
Section 2 – « Villepin, président ! » : une organisation au service d'un leader.....	65
<i>A/« Tous Solidaire »...« Avec Villepin » : la starification du leader</i> .....	66
<i>B/ La figure de Dominique de Villepin : leader charismatique et leader de charme</i> .....	69
<b>Chapitre II. Les organes du militantisme partisan</b> .....	72
Section 1 – L'organisation en tant que structure d'agrégation idéologique et sociale .....	72
<i>A/ Une organisation centrale au service d'un projet politique</i> .....	73
<i>B/ Une organisation centrale politique : les effets organisationnels du mimétisme partisan</i> .....	77
<i>C/ Une organisation fédérale originale : la division du travail</i> .....	78
Section 2 – L'action militante : du Web au « terrain » .....	84
<i>A/ Le réseau social : de l'« e-partisan » au militant réel</i> .....	85
<i>B/ L'action au concret : la résistance du militantisme « traditionnel »</i> .....	89

## TROISIEME PARTIE

### QU'EST-CE QUE LE « VILLEPINISME » ? RETOUR SUR UN OBJET

<b>Chapitre I. République Solidaire, vrai faux parti ?</b> .....	97
Section 1 – L'envers du décor : la réalité structurelle.....	97
<i>A/ Les structures à l'épreuve de l'impératif d'efficacité</i> .....	98

<i>B/ Les mises en scène de l'action collective</i> .....	101
Section 2 – Le parti-équipe .....	105
<i>A/ Une réponse à une mutation des pratiques partisans ?</i> .....	105
<i>B/ Vers une définition du parti-équipe</i> .....	107
<b>Chapitre II. La place du « villepinisme » dans le système de partis ou le</b>	
<b>« gaullisme, une classification impossible » ?</b> .....	110
Section 1 – Le gaullisme de De Gaulle à Villepin.....	110
<i>A/ Les mutations du gaullisme : le gaullisme a-t-il encore un sens</i>	
<i>aujourd'hui ?</i> .....	111
<i>B/ Le gaullisme : scission et nouvel élan</i> .....	114
Section 2 – Être « au-dessus des partis » : la difficulté d'une stratégie.....	117
<i>A/ Un parti « au-dessus des partis » : une idée antinomique</i> .....	118
<i>B/ Une stratégie inépuisable ?</i> .....	119
<b>Conclusion générale</b> .....	122
<b>Annexes</b> .....	124
<b>Bibliographie</b> .....	129
<b>Table des matières</b> .....	135